

O^3

$\int_A^2$

~~$(1501.$~~
 $D.1$

$\odot$

TABEAU
DES DERNIÈRES DÉCOUVÈRTES
FAITES PAR LES EUROPÉENS
EN AFRIQUE.

DE L'IMPRIMERIE DE FAIN JEUNE ET C.^o

TABLEAU HISTORIQUE
DES
DÉCOUVERTES ET ÉTABLISSEMENS
DES EUROPÉENS,
DANS LE NORD ET DANS L'OUEST
DE L'AFRIQUE,
JUSQU'AU COMMENCEMENT DU XIX.^e SIÈCLE;

AUGMENTÉ du voyage de Horneman dans le
Fezzan, et de tous les renseignemens qui sont par-
venus depuis à la société d'Afrique sur les empires
du Bornou, du Cashna et du Monou;

OUVRAGE PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'AFRIQUE
ET TRADUIT PAR CUNY.

TOME I.

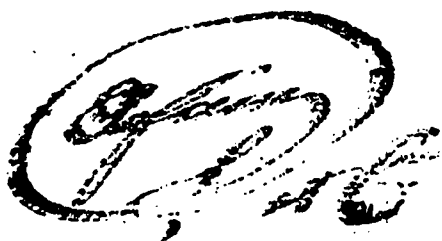


A PARIS,

CHEZ { FAIN Jeune, et Compagnie, Imprimeur, aux ci-devant
Écoles de Droit, place du Panthéon.
COLNET, Libraire, rue du Bac, près celle de Lille.
MONGIE, Libraire, palais du Tribunat.
DEBRAY, Libraire, rue St.-Honoré, barrière des Sergens.

AN XII.

Il ne paraîtra aucun exemplaire de cet ouvrage qui ne porte la signature de FAIN jeune; tout exemplaire non signé sera contrefait, et les vendeurs et contrefacteurs poursuivis avec toute la rigueur des lois.



PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

L'INSTITUT national a proposé pour prix de l'an XII, le sujet suivant : « Déterminer les découvertes faites » en Afrique, par les Européens, jusqu'au » dix-huitième siècle, et les comparer avec » celles qui ont été faites par les anciens » depuis Ptolémée. »

On a pensé qu'un ouvrage qui indiquerait les sources où l'on peut puiser les documens nécessaires pour arriver au but proposé, serait favorablement accueilli du public.

Sous ce rapport, le Tableau des découvertes des Européens en Afrique ne laisse rien à désirer. Il présente sous un même point de vue la masse des connaissances acquises sur cette partie du monde ; il compare les observations des modernes avec celles des anciens.

Enfin, on pourrait dire qu'il a rempli, à bien des égards, les conditions du problème proposé par l'Institut national.

Cet ouvrage ne peut manquer d'être utile à tous ceux qui désirent se livrer avec succès à l'étude de l'histoire et de la géographie de l'Afrique ; il les dirigera dans la carrière qu'ils ont à parcourir. Il doit plaire également à toutes les classes de lecteurs par la variété des faits et des détails instructifs qu'il leur offre.

L'auteur a analysé tous les voyages, toutes les relations, en un mot, tout ce qui a été écrit, tant en France que chez l'étranger, sur les découvertes faites dans l'intérieur de l'Afrique ; il a su écarter de ce travail tous les rapports et les traditions qui ne sont pas rigoureusement constatés ; ou, lorsqu'il les cite, c'est pour mieux les séparer de la vérité. Les réflexions sages et profondes dont il a accompagné son sujet, annoncent un homme vertueux, éclairé, et un écri-

vain qui possède à fond la matière qu'il traite.

Le gouvernement français a senti de quelle importance il était d'encourager le commerce de la côte occidentale d'Afrique () ; il prévoit également, ainsi que toutes les puissances de l'Europe, quelle influence aura, un jour, la civilisation de l'Afrique sur les autres parties du monde, et combien il est intéressant de connaître l'intérieur de cette contrée. A ce titre, le Tableau historique présente encore un but d'utilité incontestable.*

Tels sont les motifs qui nous ont déterminés à traduire cet ouvrage. Il a été imprimé avec le plus grand succès à Londres et Edimbourg, à Stockholm, à Copenhague, Hambourg, et dans toute l'Allemagne.

Il sera sans doute accueilli avec em-

(*) Voyez, à cet égard, la circulaire du ministre de la Marine et des Colonies, adressée aux chambres du commerce, sous la date du 25 ventôse an XI.

iv PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

pressement par tous les savans qui s'intéressent aux progrès des sciences et des connaissances utiles. Cette idée nous a servi d'encouragement ; c'est la récompense la plus flatteuse que nous puissions ambitionner.

CUNY,

Attaché au Département de la Marine et des Colonies.

P R É F A C E.

L'AFRIQUE, qui, dans les temps les plus reculés, aux siècles brillans de l'Égypte, de Cyrène et de Carthage, fut l'asile du commerce et des arts, et le théâtre des opérations les plus importantes; l'Afrique, qui, après avoir été, dans le moyen âge, la terreur de l'Europe, devint l'objet de son avarice et de son ambition lors des découvertes des Portugais dans le quinzième siècle, vient encore d'acquérir, depuis peu, un nouveau degré de célébrité, en fixant l'attention des amis de la civilisation et des sciences.

La fin du dix-huitième siècle forme donc une des époques les plus intéressantes de l'histoire de cette contrée. C'est alors seulement que les recherches et les entreprises des Européens commencèrent à être

dirigées par la justice et l'humanité, vers un but d'utilité générale.

On s'est proposé, dans cet ouvrage, de faire connaître les progrès des découvertes faites jusqu'à présent au nord et à l'ouest de l'Afrique, et de présenter à la fois une esquisse de la situation topographique de chaque partie de ce continent, le détail de ses productions naturelles, la description des mœurs et des usages qui caractérisent les différentes tribus africaines, et le précis des aventures les plus intéressantes des divers voyageurs qui ont concouru à faire ces découvertes.

L'auteur sent bien qu'on peut lui reprocher dans ce plan le défaut d'unité de sujet; c'est un reproche qu'il partage avec le célèbre Raynal, qui a employé la même méthode dans son histoire des établissemens européens, etc.

Dans le détail des aventures, le sujet

ne comporte guère que l'analyse ; l'exactitude et la clarté exigeront par fois qu'on se permette quelques omissions et quelques additions. On passera légèrement sur l'Égypte, l'Abissinie et la Barbarie, ainsi que sur les établissemens portugais et hollandais qui bordent l'Occan.

On tracera rapidement le caractère des Maures de la Barbarie et des contrées intérieures.

On a cru devoir hasarder cette légère irrégularité plutôt que de s'exposer à devenir obscur, en ne donnant qu'une connaissance imparfaite des Maures du Sahara et de ceux qui habitent les bords du Niger, et en négligeant de faire concorder la géographie de l'intérieur avec celle de l'est et du sud. On s'est attaché à suivre, pour cet objet, les observations du savant M. Rennel, dont les remarques sur l'intérieur de l'Afrique ont été générale-

ment confirmées par M. Brownne, à qui l'on doit la découverte du royaume de Darfour.

L'auteur comparera, autant qu'il sera possible, les observations des modernes avec celles de l'Edrisi, de Léon l'Africain, de Ptolémée et d'Hérodote. Il a augmenté cette nouvelle édition d'un précis des découvertes de Hornemann, dont la relation vient d'être publiée à Londres, sous les auspices de la société d'Afrique. Les détails curieux que fournit ce voyageur, ont jeté un grand jour sur la géographie des contrées intérieures, en fixant, d'une manière positive, toutes les incertitudes qui l'avaient enveloppée jusqu'ici. On s'est attaché à suivre sa correspondance, et l'on y a joint, autant qu'il a été possible, les observations savantes dont le major Rennel a enrichi cette relation.

Ce supplément, qui manquait aux éditions précédentes, était nécessaire pour

compléter le tableau général des découvertes des Européens.

Les *Mémoires de la Société d'Afrique* n'ont paru qu'après la première édition de cet ouvrage. On s'est contenté d'en extraire le passage suivant, qui mérite particulièrement d'être offert à la curiosité du lecteur.

Suivant le rapport de Shebani, marchand arabe, venu récemment à Londres, la ville de Houssa est la capitale d'un empire puissant au centre de l'Afrique; sa population égale celle de Londres et du Caire.

Le gouvernement y est monarchique; mais son autorité n'est pas illimitée. La justice y est sévère; elle est administrée d'après des lois écrites.

Les droits de propriété sont garantis et protégés par des officiers héréditaires, dont les fonctions ont beaucoup d'analogie avec celles des *canonges* de l'Indostan.

Les marchands se font distinguer par leur

probité. Les femmes sont admises dans la société. L'écriture est généralement en usage parmi les habitans; mais les caractères ne sont ni hébreux ni arabes.

En décrivant leur manière de faire la poterie, Shebani a tracé, sans le savoir, la roue dont se servaient les Grecs pour le même objet.

Les bords du Niger, entre Houssa et Tombuctou, sont plus peuplés que les rives du Nil en Égypte.

Les consuls anglais à Tunis et à Maroc, ont eu occasion de s'assurer que c'était de Houssa qu'on faisait venir les eunuques pour le service des sérails de ces deux états.

Le major Houghton, qui avait été capitaine au soixante-neuvième régiment, et major de place dans l'île de Gorée, sous le général Rooke, en 1779, entra dans la Gambie, le 10 novembre 1790; il y fut reconnu par le roi de Barra, qu'il avait visité autre-

fois pendant son séjour à Gorée. Il fit à ce prince un présent de la valeur de vingt livres sterling, qui lui procura l'honneur de sa protection, autant que sa puissance pouvait s'étendre.

Il remonta la Gambie jusqu'à Jonkunda, où il acheta un cheval et cinq ânes pour porter son bagage ; mais, ayant su que plusieurs marchands noirs, persuadés que son entreprise tendait à ruiner leur commerce, avaient formé le complot de l'assassiner, il abandonna la route ordinaire, et traversa la Gambie à la nage avec son cheval, ses ânes et toute sa suite : il atteignit la rive méridionale qu'il remonta jusqu'à Cantor, où il passa une seconde fois la rivière, et entra dans le Woolli.

Les mahométans ou *bushréens*, appellent les payens du Woolli, *sonikis* ou *buveurs*, parce qu'ils font usage des liqueurs défendues par la loi de Mahomet.

Le major Houghton avait été attaqué d'une fièvre bilieuse aussitôt après son arrivée dans la Gambie, et pendant son séjour à Médine, il fut grièvement blessé à la figure et au bras par l'éclat d'un mauvais fusil de traite.

Un incendie qui détruisit la plus grande partie de Médine, lui consuma divers articles de commerce, sur lesquels il fondait le succès de son voyage; et par surcroît de malheur, son interprète lui enleva son cheval et trois de ses ânes.

Ainsi dépouillé de la plus grande partie de ce qu'il possédait, il continua sa route à pied, et accompagna un marchand du pays jusqu'à la rivière de Falémé dans le Bondou.

Le roi du Bondou l'accueillit fort mal, et lui fit enlever l'habit bleu qu'il portait, ainsi que plusieurs autres objets qui lui restaient encore. Le major, indigné, s'empres-

de fuir ce prince soupçonneux et voleur.

Après avoir traversé la Serra-Cole, ou Rivière-d'Or, il arriva à Ferbana, capitale du Bambouk, où il fut reçu avec hospitalité par le roi du pays, qui lui fit prodiguer les plus grands soins pendant tout le cours de la maladie cruelle dont il y fut attaqué, et à laquelle il fut prêt de succomber.

Il proposa au roi de Bambouk d'ouvrir un commerce avec les Anglais, pour des munitions de guerre et d'autres objets, que les Français avaient cessé de lui fournir depuis quelque temps; mais la négociation fut interrompue par la cérémonie des *présens d'hydromel*, que le roi reçoit tous les ans de ses sujets; cette fête, qui dure plusieurs jours, ne manque jamais d'occasionner beaucoup de désordre, chacun se livrant avec excès aux liqueurs enivrantes.

On suppose que le major Houghton, en quittant Ferbana, a pris la route du Ga-

dou, pour se rendre dans le Manding. Son teint était devenu si basané sous ce ciel brûlant, qu'on aurait eu peine à le distinguer d'un Maure. Il joignait à la plus grande intrépidité un fond de gaîté et d'enjouement qu'aucun événement ne pouvait altérer.

Les connaissances des anciens sur la Nigritie au-delà de Cerne et d'Arguin, étaient vagues et extrêmement inexactes : celles des modernes sont éparses et noyées dans un déluge de relations indigestes et superficielles, fausses ou inconséquentes.

En cherchant à rassembler, à resserrer et à coordonner cette masse de connaissances, l'auteur croit avoir rendu quelque service aux hommes de goût, aux littérateurs et aux savans.

Les tribus grossières de l'Afrique ont des traits frappans et caractéristiques, qui les distinguent des nations civilisées de

l'Europe; mais il n'est pas aisé de marquer les nuances qui séparent les unes d'avec les autres.

En contemplant leurs mœurs et leurs usages, on découvre facilement le résultat simple et naturel des mêmes principes qui, dans la société civilisée, se trouvent toujours combinés avec des idées accessoires.

D'après le rapport qui existe entre les peuples sauvages et les nations policées, on peut donc appliquer aux premiers ce proverbe des *Ginges* ou *Gipsis*, tribu errante de l'Afrique : « Comment un homme aura-t-il des connaissances, s'il ne cherche pas à en acquérir? Le limaçon, qui se traîne dans sa coquille, croit avoir la plus belle habitation du monde. »

Les aventures des voyageurs qui ont visité les nations sauvages, intéressent toujours; elles piquent la curiosité beaucoup plus qu'aucun autre genre d'ouvrage.

En effet, si l'on y réfléchit avec attention, on trouvera que le courage nécessaire à l'homme éclairé qui se détermine à parcourir l'Afrique, est au moins égal au courage qui constitue le véritable guerrier, et à celui qui anime l'exterminateur sauvage.

La force d'âme, l'énergie et le sang-froid qui conviennent à celui qui voyage dans ces contrées inhospitalières, sont des qualités beaucoup plus rares que la valeur active qui fait le succès du guerrier.

Si l'auteur s'est trompé à quelques égards, soit en peignant les mœurs des peuples de l'Afrique, soit en racontant les aventures des différens voyageurs, il a du moins la conviction intime de n'avoir blesé, sous aucun rapport, ni les intérêts de la morale, ni ceux de l'humanité.

TABEAU
DES DERNIÈRES DÉCOUVERTES
FAITES PAR LES EUROPÉENS,
EN AFRIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

*Institution de la société d'Afrique. —
État des connaissances sur l'Afri-
que à cette époque. — Accroissement
donné à ces connaissances par Bruce,
Patterson et le Vaillant.*

A l'époque de la formation de la société
d'Afrique, le 9 juin 1788, la géographie
de cette partie du monde ne s'étendait pas
plus loin que ses côtes. Peu de positions
étaient déterminées ; on voyait tout au
plus quelques lignes tracées sur les bords

de la carte, tandis que l'intérieur, absolument vide, présentait aux géographes modernes une vaste carrière pour se disputer entr'eux, et pour contredire les anciens; semblables en cela aux géologues, leurs confrères, qui soutiennent continuellement de nouveaux systèmes sur l'intérieur du globe, où ils n'ont jamais pu pénétrer. Dans ce vide immense de l'Afrique, le géographe, suivant aveuglément les traces d'Édrisis le nubien, et de Léon l'africain, marquait au hasard le cours incertain de rivières qui n'ont jamais été reconnues, et les noms de quelques peuples également ignorés. On n'avait pas encore déterminé le cours du Niger, sa source, le lieu où il se perd, ni la séparation de ce fleuve en deux branches. Depuis de la Brüe (*)

(*) De la Brüe, nommé directeur de la compagnie française du Sénégal, en août 1697, était un homme plein de mérite, qui sut se faire respecter à la fois et de la compagnie et des princes naturels. La réputation qu'il s'était acquise pendant un long séjour en Afrique, lui avait facilité les moyens de se procurer les renseignemens les plus authentiques sur le gouvernement, les mœurs et les usages des

et Moore (*), il s'était écoulé un demi-siècle, sans qu'on eût remonté le Sénégal au-delà des cataractes de Felu, ni la Gambie au-delà de celle de Baraconda. L'extrémité méridionale de l'Afrique (ou le cap de Bonne-Espérance) a été parcourue en partie par le docteur Sparrman. Les contrées de Maroc, d'Alger, de Tunis et de Tripoli, sont généralement connues, et Norden a voyagé en Égypte et en Nubie.

tribus africaines. Mais, à l'exception de ses journaux, des négociations et des descriptions topographiques, qui sont restés à peu près intacts, le reste de ses mémoires se trouve tellement altéré par les autres relations qu'on y a intercallées, et sur-tout par les réflexions de Labat, qu'il est souvent impossible de reconnaître si un fait est appuyé sur l'autorité des anciens ou sur celle des modernes. (*Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, par J. B. Labat. Paris, cinq vol. in-8.º.*)

(*) *Voyage de Moore en Afrique*, publié à Londres, in-8.º. — L'auteur se rendit au fort St. - James, en 1730, en qualité d'écrivain au service de la compagnie royale d'Afrique. Son voyage n'est qu'une espèce de journal, où ses notes sur l'arrivée des bâtimens, et les transactions de chaque jour, se trouvent confondues sans ordre avec ses remarques sur le pays et ses observations sur les mœurs des Africains.

Ces connaissances ont été bientôt considérablement augmentées par les voyages de Patterson dans la Caffrerie, et ceux de Bruce dans l'Abyssinie. M. Patterson a décrit les mœurs et les usages des Caffres avec beaucoup plus de soin et d'exactitude qu'aucun voyageur ne l'avait encore fait ; tandis que M. Bruce a tracé, dans un cadre plus étendu, et avec un pinceau plus vigoureux, les coutumes et les mœurs des Abyssiniens et des peuples qui les avoisinent. Le Vaillant a porté ses recherches dans la région des Caffres, beaucoup plus loin que aucun autre voyageur avant lui, et il nous fait connaître plusieurs peuples dont les noms mêmes avaient été ignorés jusque là des Européens. Il nous a décrit l'état, la manière de vivre, les opinions, les habitudes sociales des Ghyssiquas, des Nimi-quas, des Karaquas, des Kabobiquas et des Houzouanas, d'après les observations qu'il a été à portée de faire en vivant familièrement avec ces peuples. Toutes ces tribus diffèrent considérablement de la race

des Nègres, autant par le teint et par les traits, que par la force du corps; mais elles ont beaucoup de rapport avec elle dans leur manière de vivre et dans leurs habitudes morales. Plus indolent encore que le Nègre, le Caffre est moins civilisé, et connaît moins les douceurs et les avantages de la vie sociale. Il est plus borné, plus faible même que l'habitant d'Augole, à qui il ressemble à bien des égards. Ses troupeaux lui suffisent pour subvenir à tous ses besoins; il laisse éteindre toutes ses facultés dans une inactivité nonchalante qu'entretiennent l'uniformité de ses occupations et la monotonie des déserts qu'il habite.

Depuis les excursions de le Vaillant, l'expédition, envoyée du cap de Bonne-Espérance à la recherche de l'équipage du Grosvenor, a découvert dans ses courses une autre tribu nommée les *Hombou-nas*; mais on n'a pas encore fait connaître leurs mœurs particulières : il est à désirer que quelques-unes de nos sociétés savantes

entreprennent bientôt cet objet important.

Les Houzouanas sont à mille milles au nord du cap de Bonne - Espérance , et les Hombounas à quatorze cents milles vers l'ouest , sur la rivière de Mogasie. Leur pays est très-beau et leur climat extrêmement sain. Jacob Van-Reynau l'a traversé sur la fin de 1790. — Il dit que ce peuple diffère des Caffres par sa couleur qui est cuivrée , et par les cheveux qu'il a plus longs, et qu'il porte frisés autour de la tête en forme de turban. Il a vu, sur les bords de la Mogasie, un kral de chrétiens métis, descendans de quelques femmes qui avaient été jetées sur la côte par un naufrage. Trois de ces femmes existaient encore, et lui racontèrent qu'elles étaient venues du Bengale, mais si jeunes, qu'elles n'avaient jamais su à quelle nation de l'Europe elles avaient appartenu. Ces Africains cultivent de grands jardins, sèment du blé, plantent des canes à sucre et des patates, et élèvent des bestiaux.

La société d'Afrique, dans sa première

assemblée, qui eut lieu le 9 juin 1788, nomma dans son sein un comité chargé de l'administration des fonds, de la direction de la correspondance, et du choix des personnes à qui on pourrait confier les expéditions géographiques. Le comité, aussitôt après sa formation, s'occupa avec la plus grande ardeur de l'exécution du plan qui lui était tracé, et commença par fixer son choix sur deux hommes dont les talens promettaient les plus heureux succès.

CHAPITRE II.

Relation de M. Ledyard. — Son Voyage en Égypte. — Observations sur les Égyptiens. — Renseignemens sur l'Afrique, donnés par les marchands des caravanes.

M. LEDYARD, qui fut le premier de ces voyageurs géographes, était d'extraction américaine. Tourmenté dès sa plus tendre jeunesse par la passion des découvertes, il avait vécu long-temps au milieu des sauvages de l'Amérique; il avait étudié leurs mœurs et leurs habitudes; déjà il avait fait le tour du monde avec le capitaine Cook, et, plutôt que de manquer une aussi belle occasion de s'instruire, il s'était embarqué, et avait servi dans l'humble grade de caporal de marine. A son retour de cette expédition, il entreprit de traverser le vaste continent de l'Amérique, depuis la mer Paci-

fique jusqu'à l'océan Atlantique, en commençant par la côte nord-ouest, que Cook avait en partie observée, et en continuant vers l'est, qu'il connaissait déjà lui-même. N'ayant pu faire partie d'une expédition commerciale destinée pour le détroit de Nootka, il se détermina à se rendre, par terre, au Kamtchatka. A cet effet, après avoir passé le canal à Ostende, il traversa le Dannemark et le Sund, et arriva à Stockolm ; il tenta de passer le golfe de Bothnie sur la glace ; mais, comme le milieu n'était pas pris, il fut obligé de revenir sur ses pas. De Stockolm, prenant par le cercle polaire, il cotoya le golfe, et arriva à Pétersbourg. Il n'avait plus ni bas ni souliers, ni même les moyens de s'en procurer ; sa tournure grotesque et extraordinaire lui valut une invitation à dîner de la part de l'ambassadeur de Portugal, qui lui fit avoir un secours de vingt guinées sur le crédit de sir Joseph Banks, et à la recommandation duquel il obtint la permission d'accompagner un détachement de

stores qui se rendait à Yakutz, en Sibérie, à six mille milles, vers l'est, de Pétersbourg. D'Yakutz, il continua sa route jusqu'à Ockzakow, sur les bords de la mer du Kamtchatka, que les glaces ne lui permirent pas de traverser; il se vit obligé de revenir passer l'hiver dans la première ville. A peine était-il arrivé, qu'il fut arrêté, au nom de l'empereur, par deux soldats russes, qui, malgré la rigueur du froid, lui firent traverser en traineau toute la Tartarie septentrionale, et le conduisirent ainsi jusqu'aux frontières de la Pologne, où ils le mirent en liberté, en lui déclarant que, s'il remettait le pied en Russie, il serait pendu, sans autre forme de procès.

Il était dans un état de dénûment absolu, lorsqu'il arriva à Kœnigsberg, où il se servit encore du crédit de sir Joseph Banks, pour se procurer une somme de cinq guinées qui lui était nécessaire pour retourner en Angleterre. A son arrivée à Londres, il se rendit aussitôt chez sir Joseph Banks, qui lui communiqua les projets de la société

d'Afrique à son égard, et lui désigna les parties de ce continent que la compagnie désirait qu'il parcourût. Ledyard se détermine sans balancer à entreprendre ce voyage ; et, lorsque sir Joseph lui demande quand il partira, *demain matin, si je le puis*, répond aussitôt Ledyard. Sir Joseph déclare que dans cette entrevue, il a été frappé de l'air de vigueur et de santé de M. Ledyard, de sa physionomie franche et ouverte, et de la vivacité de ses regards. Sa taille n'était guère au-dessus de la moyenne, mais sa figure était vive et expressive. Quoiqu'il n'eût pas reçu le vernis d'une éducation brillante, ses manières cependant n'avaient rien de désagréable ; il avait une intelligence exquise et un esprit original. Son courage naturel le rendait audacieux et entreprenant, sans que aucun danger pût jamais l'arrêter ; mais, doué d'un jugement sûr et pénétrant, il savait joindre la prudence à l'énergie. Tel était l'homme qui fut choisi pour exécuter l'entreprise hasardeuse de traverser les dé-

serts de l'Afrique de l'est à l'ouest, dans la latitude présumée du cours du Niger.

Après avoir reçu ses instructions et des lettres de recommandation, Ledyard s'embarqua à Londres, le 30 juin 1788, et arriva, en trente-six jours, à Alexandrie; il se rendit au Caire, le 19 août, y visita les marchés d'esclaves, et s'entretint avec divers marchands qui voyageaient par les caravanes. Cette manière de recueillir des renseignemens, généralement négligée par les savans, peut cependant procurer, à peu de frais et beaucoup mieux que tout autre moyen, des notions exactes sur les peuples de l'Afrique, leur commerce, la position des villes, la nature du pays qu'on veut parcourir et la manière d'y voyager. Il avait annoncé à la société que sa première dépêche serait datée de Sennaar; mais les contrariétés sans nombre que lui firent éprouver les délais continuels que la caravane apportait à son départ, lui causèrent une maladie bilieuse, qui, ayant été traitée sans précaution dans le principe,

résista ensuite jusqu'à la fin, à l'habileté des meilleurs médecins du Caire, et aux soins généreux que lui prodigua M. Rossetti, consul vénitien.

Quoique la basse Égypte, si souvent parcourue, ne semble plus rien offrir à de nouveaux observateurs, cependant la plupart des remarques de M. Ledyard sont frappées au coin du génie, et ne peuvent manquer de nous étonner par leur originalité. Nous allons citer celles qui nous ont paru mériter le plus notre attention :

Des Égyptiens.

Les villages égyptiens ne sont que de misérables assemblages de huttes construites avec de la boue, sans ordre, où il règne sans cesse la plus dégoûtante malpropreté, et, par conséquent, pleines d'insectes et de vermines de toute espèce. Les Cophtes semblent être la souche primitive de la race des Nègres, avec lesquels ils ont beaucoup de rapport par la forme de leur nez et de leurs lèvres. Leurs cheveux sont crépus, non

pas autant que ceux des noirs, mais comme ceux des mulâtres. En Égypte, la couleur et les traits varient plus que dans tout autre pays également civilisé. On y couvre les momies d'une étoffe pareille à celle dont les Tartares ont coutume de se servir. L'usage de se tatouer est aussi commun parmi les Arabes que chez les insulaires de la mer du Sud. — Les femmes se tatouent sur le menton des lignes perpendiculaires qui partent de la lèvre inférieure, précisément comme le pratiquent les femmes de la côte nord-ouest de l'Amérique. Les Arabes se peignent les ongles en rouge, de même que les Cochinchinois et les Tartares du Nord. L'habit russe ressemble beaucoup au costume grec, et les femmes russes portent comme les grecques un bandeau autour de la tête. Les mêmes divertissements, les mêmes jeux y sont en usage; on se sert dans les deux pays d'une grande roue, à laquelle sont suspendus des sièges, où se placent des personnes qu'on fait tourner alternativement les unes au-

dessus des autres. Leur musique consiste dans un tambour et une flûte ; ces deux instrumens ressemblent par leur forme à ceux des insulaires de la mer du Sud. Leur tambour est absolument le tambour d'Otahity ; leur flûte est de roseau, elle est composée de deux tuyaux, dont l'un est plus court que l'autre. Toutes les fois qu'ils se trouvent en présence des femmes, et sur-tout dans les noces, ils font avec leur bouche un bruit semblable au croassement des grenouilles. Les chiens d'Égypte sont de la même espèce que ceux d'Otahity. Ledyard a vu parmi les Arabes une femme blanche, semblable à ces blancs qu'on trouve dans les îles de la mer du Sud, et dans l'isthme de Darien. Les Arabes se servent de longues lances comme les habitans de la Nouvelle-Zélande. Ceux qui vivent dans le désert ont, comme les Tartares, un attachement invincible pour leur liberté ; c'est un sentiment qui ne peut céder à l'influence des arts, ni être modifié par aucune espèce de gouvernement.

Des Caravanes.

Les Mahométans sont en Afrique, ce que les Russes sont dans la Sibérie, un ramas de vagabonds superstitieux, entrepreneurs et toujours occupés de commerce; sans asile fixe, ils vont partout où bon leur semble. Comme ils ne pourraient traverser l'Afrique sans commercer sur la route, leurs voyages ont toujours le double but du commerce et de la religion, et on ne les rencontre que dans les lieux où il y a quelque commerce à faire. Ils vont à Sennaar, Darfour, Wangara et dans l'Abissinie, sans avoir la moindre notion de géographie; mais ils n'ont pas besoin de tant de connaissances pour chanter, danser et trafiquer le long du chemin. Ils font à Darfour le commerce des esclaves, de la gomme et des dents d'éléphant. Les esclaves de cette nation sont grands et bien faits, absolument noirs, avec les cheveux laineux et tous les traits du nègre de Guinée. M. Rossetti a évalué à vingt mille, par an, l'im-

portation des esclaves en Égypte. Ils portent à Sennaar du savon, de l'antimoine, des toiles rouges, des razors, des ciseaux, des miroirs, de la quincaillerie et des verroteries ; ils en retirent des dents d'éléphant, de la gomme, des chameaux, des plumes d'autruche et des esclaves. Le roi de Sennaar est à la tête de ce commerce ; non-seulement il est intéressé dans les caravanes qui partent du pays, mais encore il entretient au Caire un agent qui achète et traite en son nom. M. Ledyard a observé, parmi les esclaves de Sennaar, trois individus remarquables : ils avaient le teint olivâtre ; leurs traits étaient vifs et spirituels, mais leur tête, d'une structure singulière et d'une forme extraordinaire, était excessivement étroite, longue et *protubérante*. La caravane de Sennaar est la plus riche de toutes ; celle de Darfour ne l'est pas autant, quoiqu'elle ait à peu près les mêmes objets d'échange. On n'en sera pas surpris, si l'on considère, qu'indépendamment de la distance des lieux et de la qualité des denrées,

il y a encore une foule de circonstances qui influent sur le commerce de l'intérieur de l'Afrique. Les déserts de sable brûlant et mobile qu'il faut traverser, les vents pestilentiels et suffocans qui règnent continuellement dans ces contrées arides, où l'Éternel semble avoir dédaigné d'achever son ouvrage, les mœurs barbares, le caractère farouche des tribus sauvages qui habitent avec les bêtes féroces ces lieux abandonnés, sont autant de causes bien propres à épouvanter le marchand le plus audacieux, et à décourager le zèle superstitieux des plus dévots.

Le Wwagara, où les caravanes se rendent également, est un royaume considérable qui produit beaucoup d'or; mais le roi s'y mêle du commerce aussi bien que le potentat de Sennaar. On dit que, pour tromper les étrangers et empêcher qu'ils ne devinent l'étendue de ses richesses, il varie continuellement la quantité d'or qu'il met dans le commerce, et qu'il s'est réservé le droit d'en régler lui-même la quotité;

de sorte que tantôt il en fait sortir beaucoup, et tantôt peu, ou point du tout. Il part encore du Caire une caravane qui se rend dans le Fezzan ; c'est un voyage de cinquante jours ; de Fezzan elle va à Tombuctoo, ce qui fait encore quatre-vingt-dix jours de marche. La caravane fait environ vingt milles par jour ; en conséquence, il y a du Caire au Fezzan mille milles, et du Fezzan à Tombuctoo, dix-huit cents milles. Du Caire, à Sennaar, on compte six cents milles.

Voilà les principales observations de M. Ledyard en Égypte ; elles prouvent la profondeur et la pénétration de son jugement ; il s'était formé à l'école de l'expérience ; exempt de ces systèmes spéculatifs et de ces préjugés de théorie qui aveuglent souvent l'observateur, il raconte les choses comme il les a vues, et il les a vues telles qu'elles étaient. On doit regretter qu'il n'ait pas assez vécu pour achever l'entreprise difficile qu'il avait si bien commencée. Celui qui, avec de faibles moyens,

a pu pénétrer dans les régions glacées de la Tartarie, et vivre au milieu de ce peuple grossier ; celui qui a pu humaniser le caractère féroce des Maures de l'Égypte et gagner leur bienveillance, n'aurait pas manqué de se faire bien venir des nations paisibles et hospitalières qui habitent l'intérieur de l'Afrique, si une mort prématurée n'était pas venue l'arrêter au milieu de ses projets. Ses observations sur le caractère des femmes méritent particulièrement d'être connues, elles honorent également son esprit et son cœur. « J'ai toujours remarqué, dit-il, dans quelque pays que ce soit, que les femmes sont partout polies, obligeantes, tendres et humaines, naturellement gaies et enjouées, timides et modestes, et qu'elles ne balancent jamais lorsqu'il se présente une occasion de faire un acte de générosité : on n'en pourrait pas dire autant des hommes. Sans hauteur, sans fierté, sans arrogance, elles sont pleines de complaisance et de douceur ; elles recherchent avec empres-

» sement les plaisirs de la société et de la
» conversation. Quoique plus exposées à
» se tromper que l'homme, elles sont plus
» vertueuses, et toujours plus disposées
» que lui à soulager les malheureux. Tou-
» tes les fois que j'ai adressé la parole, avec
» un ton décent et amical, à une femme,
» quelle qu'elle fût, civilisée ou sauvage,
» j'en ai toujours reçu une réponse honnête
» et agréable; au lieu qu'avec les hommes il
» en a souvent été autrement. En parcou-
» rant les plaines stériles du Dannemark
» inhospitalier, en traversant le pays des
» braves Suédois, la froide Laponie, la
» sauvage Finlande, les provinces encore
» barbares de la Russie et les régions im-
» menses qu'habite le Tartare errant, lors-
» qu'il m'est arrivé d'avoir faim, soif ou
» froid, et d'être mouillé ou malade, les
» femmes m'ont partout offert des secours,
» et toujours avec la même bonté. Cette
» vertu, si bien nommée la *Bienfaisance*,
» était encore relevée chez elles par la ma-
» nière gracieuse et affable dont elles la

» pratiquaient. » S'il avait soif, on lui offrait la boisson la plus agréable; s'il avait faim, on lui donnait toujours le morceau le plus délicat; ces soins, ces attentions doubleraient encore pour lui le prix du bienfait. Mais, quoique la bienveillance naturelle des femmes sauvages ait réussi quelquefois à adoucir ses peines et ses souffrances, il paraît qu'il a souvent éprouvé,

* Dans le cours de ses voyages, tout ce que la misère a de plus cruel. « Je suis fait aux » fatigues, disait-il, à la veille de son départ » pour l'Afrique; j'ai supporté la faim, la » soif, le dénûment absolu, et tout ce que » l'homme peut éprouver de plus affreux; » je n'ai dû souvent ma nourriture qu'aux » charités qu'on croyait faire à un aliéné; » car je me suis vu bien des fois obligé de » faire le fou, pour me soustraire à des » persécutions et à des traitemens affreux. » Les maux que j'ai déjà soufferts ne peuvent se peindre, il est impossible de s'en » former une idée exacte; mais, quelque » terrible qu'en soit le souvenir, il ne sera

» pas capable de me détourner du parti
» que je prends. Si je vis assez pour cela,
» je remplirai fidèlement, et dans toute
» leur étendue, les engagemens que je viens
» de contracter envers la société : si je pérís
» dans cette entreprise, je serai exempt de
» reproche ; mon honneur sera à l'abri,
» puisque la mort, qui détruit tout, an-
» nule aussi les obligations et les conven-
» tions des hommes. »

C H A P I T R E I I I .

Relation de M. Lucas. — Son voyage à Tripoli; à Mesurate, avec les shérifs Fowad et Imhammed. — Moyen dont il se sert pour obtenir de ce dernier quelques éclaircissemens sur l'intérieur de l'Afrique. — Son retour en Angleterre.

M. LUCAS est la seconde personne qui fut choisie par la société, pour aller parcourir les contrées intérieures de l'Afrique. Dès l'enfance il avait été envoyé à Cadix, pour y apprendre les élémens du commerce; en revenant, il fut pris par un corsaire de Salé, et conduit à la cour de Maroc, où il resta trois ans avant de pouvoir obtenir sa liberté. Étant passé à Gibraltar, aussitôt après son élargissement, il fut nommé vice-consul, et chargé d'affaires à Maroc, où il résida seize années en cette qualité. A son retour en Angleterre, il fut fait inter-

prête de la cour britannique pour les langues orientales. Sur le désir qu'il exprima d'obtenir l'agrément de sa majesté, pour entreprendre un voyage au service de la société, le roi, non-seulement lui en accorda la permission, mais lui fit encore continuer, pendant son absence, le traitement de la place d'interprète oriental. La connaissance qu'il avait des mœurs, de la langue et des usages des Arabes, le mettait en état d'exécuter cette entreprise avec succès. Il fut donc chargé de traverser le désert de Sahara, depuis Tripoli, jusqu'au Fezzan, royaume dépendant, en quelque façon, de Tripoli, et avec lequel les marchands d'Agadez, de Tombuctoo, et de plusieurs autres villes de l'intérieur, ont établi un commerce régulier. Il devait transmettre, par la voie de Tripoli, tous les renseignemens qu'il pourrait se procurer sur les contrées intérieures, soit des habitans du Fezzan, soit des marchands qui s'y rendent; il devait ensuite opérer son retour par la Gambie, ou la côte de Guinée.

Ses instructions arrêtées, M. Lucas s'embarqua à Marseille, le 18 octobre 1788, et arriva à Tripoli le 25 du même mois. Tripoli est située sur un terrain extrêmement bas, de sorte qu'on l'aperçoit à peine à un mille de distance; mais les forêts de dattiers qui s'étendent derrière la ville jusqu'aux montagnes qui bornent au sud l'horizon, embellissent le tableau, l'animent et le rendent très-intéressant. Autrefois la capitale d'un empire très-puissant, Tripoli présente aujourd'hui tous les signes de la décadence et tous les symptômes d'une destruction prochaine; car, quoiqu'elle n'ait que quatre milles de circonférence, elle est encore trop grande pour sa population actuelle. Un envoyé de Tripoli, qui avait autrefois résidé en Angleterre, présenta M. Lucas au bey; celui-ci s'informa avec empressement du motif de son voyage dans le Fezzan, où aucun chrétien, disait-il, n'avait encore cherché à pénétrer. M. Lucas lui répondit, que c'était pour observer diverses antiquités romaines, qu'on disait exister

encore dans plusieurs parties de ce royaume, et pour y recueillir des plantes médicinales qu'on ne trouve pas en Europe. Le bey parut satisfait de cette réponse, et lui promit de le favoriser dans son projet. Bientôt après, M. Lucas apprit que, certaines tribus arabes s'étant révoltées et ravageant les frontières de Tripoli, le basha levait une armée pour les réduire, et se disposait à marcher contre elles aussitôt que ses fourages seraient faits. M. Lucas se préparait déjà à accompagner cette armée, lorsque, sur ces entrefaites, deux shérifs ou descendants de Mahomet, arrivèrent du Fezzan avec des esclaves, du senné et d'autres articles de commerce. Comme leur qualité de descendants du prophète met leurs personnes et leurs propriétés à l'abri de toute violence, ils ne jugèrent pas nécessaire d'attendre le retour de la paix; ils se disposèrent au contraire à retourner sur-le-champ chez eux, et offrirent à M. Lucas de le prendre sous leur protection. L'un d'eux nommé *Fowad*, avait environ trente-cinq

ans, il était gendre du roi du Fezzan; l'autre était plus âgé, et se nommait *Imharimed*. Le basha, instruit de ce projet, l'approuva beaucoup, et fit présent à M. Lucas d'une superbe mule pour son voyage; le bey, son fils, lui donna une tente, et lui remit une lettre de recommandation pour le roi du Fezzan. Mais le basha, craignant de se trouver dans le cas de faire une paix désavantageuse pour racheter M. Lucas, s'il lui arrivait d'être pris par les Arabes, comme cela paraissait assez probable, l'invita à différer son départ jusqu'après la réduction des rebelles. Les shérifs, aussi bien que M. Lucas, furent extrêmement fâchés de ce contretemps : l'un d'eux avait déjà écrit au roi du Fezzan, pour lui annoncer qu'il lui présenterait bientôt un chrétien qui avait quitté son pays natal, et avait fait un voyage de plusieurs *lunes*, dans l'unique but de se procurer le plaisir de voir le roi du Fezzan, et de visiter son royaume. Il pensait que la colère du roi serait si grande en apprenant ce contretemps, qu'il

leur ferait indubitablement infliger la punition la plus humiliante pour un shérif, qui est de leur couvrir la tête de poussière.

Les prières des shérifs et les observations d'un vieillard de la classe des maraboux qu'ils regardent comme des saints, déterminèrent le basha à accéder à la demande de M. Lucas; d'autant plus que les rebelles avaient déjà évacué la partie du pays qu'il devait traverser. Leur petite caravane quitta donc Tripoli, le 1.^{er} février 1789, et se dirigea vers le Fezzan, par la route de Mesurate. Cette route, quoique moins droite que l'ancien chemin de Guarians, est beaucoup plus sûre; on n'y est pas exposé aux vexations et au pillage des tribus rapaces, de *Hooled ben Soliman*, et de *Beniooled*. Les shérifs avaient expédié leurs grosses marchandises par mer à Mesurate.

Après avoir traversé Trajava, misérable village, composé de huttes de terre, couvertes de boue et de chaume, ils campèrent à la nuit sur une éminence de sable; ils formèrent un cercle de leurs bagages,

et allumèrent des feux auprès desquels ils étendirent leurs nattes. Les shérifs soupèrent, sans façon, avec M. Lucas, mangèrent des fruits secs, et des gâteaux qu'on leur servit dans de grands plats de bois. Après la cérémonie de l'ablution, qui consiste à tremper les mains, les uns après les autres, dans la même eau, ils prirent le café, fumèrent et se couchèrent ensuite, tout habillés, sur le sable, en se couvrant de leurs manteaux, à cause de l'humidité de la nuit.

Le second jour, ils voyagèrent à travers des montagnes stériles et couvertes de sable, où l'on ne voyait pas la moindre apparence d'eau ni de végétation, et où l'on ne trouvait aucune trace d'hommes ni d'animaux. On n'apercevait autour de soi qu'un sable mobile, que le plus petit vent élevait au-dessus de la tête.

Le troisième jour, ils quittèrent le désert et les montagnes de sable, et s'avancèrent sur un terrain rude et pierreux, où l'on voyait, çà et là, quelques plantes rabou-

gries, et quelques brins d'herbes et de graminées, peu fournies, tandis qu'au loin on apercevait déjà l'aubépine, le genêt d'Espagne, l'olivier et le dattier.

Le quatrième jour, après avoir marché quelque temps à travers des montagnes de rochers, entrecoupées par des vallons couverts d'oliviers et de dattiers, ils arrivèrent aux ruines de Lebida, colonie romaine, où l'on voit encore les restes d'un temple et de plusieurs arcs de triomphe, et où le sol présente, dans tous les cantons adjacens, les signes de la végétation la plus abondante.

Le cinquième jour, comme ils approchaient de Mesurate, ils furent alarmés du récit qu'on leur fit des déprédations et des ravages de la tribu *Hooled ben Soliman*; bientôt après apercevant un parti arabe, qu'ils prirent pour une troupe ennemie, ils résolurent de l'attaquer. Le shérif Fowad se porta en avant avec tous les chevaux de la caravane, laissant tous ceux qui étaient à pied suivre en désordre, comme un trou-

peau de moutons effrayés, dansant, hurlant, faisant passer leurs fusils par-dessus leurs têtes, et tournant les uns autour des autres comme des forcénés. Quand ils furent à une portée de fusil de leurs ennemis, chacun courut s'embusquer derrière un buisson pour se garantir, et pour mieux ajuster. Mais pendant qu'ils couchaient en joue les Arabes, ceux-ci les reconnurent pour des amis, et la caravane, continuant sa route, arriva le soir à Mesurate. Le gouverneur de cette place avait habité quelque temps l'Italie; il fit beaucoup de politesse à M. Lucas; mais il lui déclara en même temps qu'il lui serait impossible de lui procurer les moyens de continuer sa route, parce qu'on ne pouvait pas louer de chameaux, à cause du voisinage des bandes d'Arabes rebelles qui infestaient le pays. Après quelques tentatives, qui furent toutes sans succès, ils renoncèrent à leur projet; le shérif Fowad se retira à Waddan, son pays natal, et le shérif Imhammed, chez quelques-uns de ses amis qui habi-

taient dans les montagnes ; ils attendirent ainsi, l'un et l'autre, l'occasion favorable pour achever leur voyage. M. Lucas retourna, vers la fin de mars, à Tripoli, et se rendit, par Malte et Marseille, en Angleterre, où il arriva le 26 juillet. Cependant, M. Lucas, prévoyant, pendant son séjour à Mesurate, qu'il ne pourrait exécuter son voyage, s'occupa à tirer du shérif Imhammed des renseignemens sur le Fezzan, et les pays plus éloignés vers le sud, que ce marchand avait parcourus. Il piqua la curiosité du shérif, en lui montrant une carte de l'Afrique, dont il annonçait vouloir faire présent au roi du Fezzan ; il le pria de l'aider de ses conseils pour la rendre plus correcte. Cette proposition, qui flattait la vanité aussi bien que la curiosité du shérif, et à laquelle M. Lucas joignit la promesse de faire une copie de cette carte pour le shérif lui-même, valut à notre voyageur toutes les informations qu'il désirait. Les notes qu'il se procura de cette manière furent communiquées au gouver-

neur de Mesurate, qui avait voyagé autrefois dans le Fezzan, et qui confirma tous les rapports du shérif. Mais avant l'arrivée de M. Lucas en Angleterre, la société eut occasion d'acquérir la preuve de leur exactitude, par leur concordance avec le récit que fit le marchand Ben Alli, natif de Maroc, sur ses voyages dans les contrées qui sont au sud du désert de Sahara. Quoique les observations de ce Maure eussent été faites vingt ans auparavant, et qu'elles se sentissent plutôt de l'activité de son esprit que de la profondeur de son jugement, les principaux traits de sa narration s'accordaient si bien avec les notes de M. Lucas, qu'il n'était pas possible de douter de leur exactitude et de leur authenticité.

CHAPITRE IV.

Caractère des Maures de Barbarie.

— Brebers et Shellu.

A TOUTES les époques de l'histoire, le caractère des Maures s'est constamment montré composé des mêmes élémens ; c'est un mélange d'emportement et de légèreté, de violence et de faiblesse. Les Maures doivent peut-être une partie de leur caractère à des causes physiques ; mais l'esprit de leurs lois, leurs institutions, leurs usages et leurs mœurs ont toujours conservé une certaine physionomie que n'ont pu altérer les différentes modifications apportées successivement dans leur gouvernement par les Carthaginois, les Romains, les Vandales et les Arabes. Les Maures ont été, dans tous les temps, orgueilleux, violens, indociles, traîtres et féroces. Toujours courbés sous le joug du despotisme, ils font bien quelquefois des efforts terribles

pour le secouer ; mais satisfaits dès qu'ils sont parvenus à venger l'injure du moment, ils n'ont jamais pu améliorer leur condition. Comme troupe, c'est encore cette cavalerie légère et sans ordre, si redoutable dans son attaque et dans sa fuite même, connue du temps des Romains, sous le nom de Numides et de Mauritaniens ; propre pour un coup de main hardi et vigoureux, mais incapable de constance et d'efforts soutenus. Parmi les individus, peu ou point de nuances ni de diversité d'opinions ; le despotisme, qui comprime les élans généreux du génie, étouffe aussi le germe des idées ; il est intolérant pour tout ce qui s'écarte de son système et de la manière de vivre qu'il prescrit. Chez les nations sauvages, où l'on ne connaît point les droits de la propriété, on n'attache pas à certains crimes le même degré d'infamie que dans les états civilisés ; mais on y trouve généralement une franchise, une bonne foi que l'on ne trouve plus dans les états qui, tombant en décadence, sont revenus à

même point d'ignorance d'où ils étaient partis. L'amitié et la fidélité naissent sous l'oppression, qui d'abord porte les hommes à se réunir pour leur défense mutuelle. Mais lorsque le mal est général, et qu'il est parvenu à son dernier période, le caractère de l'homme perd toute son énergie; il finit par s'abrutir sous le poids des vexations qu'on lui fait supporter; tout sentiment de vertu se trouve étouffé; la société est dissoute par le fait; et la nation se trouve dans le même état que ces peuples sauvages qui n'ont jamais connu de lois. Ainsi les Maures, déchus de leur antique gloire par l'effet d'une longue suite de désordres, ont perdu le sentiment naturel du juste et de l'injuste, et vivent entre eux dans un état continuel de défiance, d'anarchie et de guerre. La perfidie est parmi eux un droit de nature, dont ils usent dans toute son étendue; ils ne respirent que pour le pillage et la destruction, parce que eux-mêmes sont, à tout instant, exposés à être dépouillés et vexés par leur gouverne-

ment, ou par un voisin plus puissant. Ils vivent dans une incertitude désespérante, qui décourage l'ame et en comprime les efforts généreux.

Les hommes craignent de laisser apercevoir ce qu'ils éprouvent, lorsqu'ils n'ont que le sentiment de leurs maux. A la faiblesse d'un espoir douteux de bonheur à venir, semblables à leurs troupeaux, ils passent leur vie entière sans avoir aucune idée fixe, et sans se proposer aucun but direct; satisfaits, comme ces animaux, d'avoir pu saisir en passant la plus petite jouissance qui s'est rencontrée sous leurs pas. On peut donc juger combien il est facile au despotisme de faire naître à la fois, par les mêmes procédés, et le penchant à la férocité, et le goût de la volupté; combien il lui est aisé de flétrir le cœur et d'émousser l'intelligence, en provoquant une apathie et une insouciance qui dégénèrent bientôt en bassesse, et deviennent la source de tous les vices. Mais le despotisme est faible autant qu'il est violent; il n'a jamais

réellement que la moitié du pouvoir dont il prétend user. Ses mouvemens sont irréguliers et convulsifs, ils ne peuvent que détruire; enfin sa propre violence ne lui sert souvent qu'à épuiser sa puissance; tantôt il déploie une énergie spasmodique dont il lui serait impossible de prolonger l'effort; tantôt, et le plus souvent, il languit dans l'inaction de la mort : dans cet état de société, on est encore heureux, lorsqu'un frein puissant, comme celui de la religion, peut arrêter les excès de cette tyrannie rapace et sanguinaire, désarmer la vengeance particulière, et retenir le bras de fer qui gouverne. Le respect que les Maures ont pour les marabouts n'est utile que sous ce rapport; car l'intolérance et l'absurdité de la religion de Mahomet présenteront toujours des obstacles insurmontables aux progrès des lumières et de la vérité; et la réclusion des femmes que ce culte autorise, prive l'homme de sa plus douce jouissance, et détruit le plus ferme appui de l'ordre social. L'air d'im-

bécillité qu'on honore comme une espèce d'inspiration divine, nuit beaucoup à l'utilité dont pourraient être les marabouts, et ne sert qu'à augmenter leur audace et leur licence.

La défiance mutuelle dans laquelle vivent les Maures accroît leur sagacité naturelle à pénétrer les desseins des autres, et devient la source de toutes les ruses et de toutes les basses subtilités dont ils accompagnent tout ce qu'ils font; mais cet excès de défiance les rend aussi capricieux que trompeurs; car, dès que le soupçon entre dans leur ame, leurs résolutions varient à chaque instant, et ils ne se font aucun scrupule de rompre, par des délais et des défaites évasives, les conventions qui paraissaient les mieux garanties.

Les plaines de la Barbarie et les cantons qui bordent les montagnes, sont naturellement fertiles; mais comme le terrain est sec et léger, il est devenu sablonneux dans plusieurs endroits par la disette d'eau et le manque de culture. A peine les Maures

connaissent-ils les premiers élémens de l'agriculture : ils n'ont ni pâturages, ni engrais, ni jardins, ni palissades pour entourer leurs champs. Ceux qui se livrent à ce genre de travail, sont en état de remuer, en un seul jour, une étendue de terre considérable, quoiqu'avec un mauvais instrument, qui souvent est à peine garni d'un bout de fer : on juge comment cette opération doit être faite. On y voit peu de rivières qui arrosent le pays, et tout au plus quelques ruisseaux qui s'échappent des montagnes, mais dont les bords ne présentent aucune verdure. Sous ce ciel superbe, la terre ne produit guère que ce qu'on y sème, et ses productions spontanées n'acquièrent jamais le développement qui leur convient. Les beaux arbres des forêts d'Espagne ne sont, dans la Barbarie, que de faibles arbrisseaux : tout y est dégénéré. Le pays semble sortir d'un bouleversement affreux, et revenir à son état primitif.

Les femmes y sont tyranniquement séquestrées et, avec leur liberté, elles per-

dent les grâces et l'élégance de leurs formes. Elles sont généralement petites et grasses, et leur manière de se coiffer contribue encore beaucoup à rendre leur physionomie bizarre et désagréable ; elles s'enveloppent la tête de gros paquets de laine qui les rendent difformes ; leur figure est couverte d'un voile, sur lequel leur haleine laisse toujours des traces dégoûtantes de leur malpropreté ; on n'aperçoit que leurs yeux, qui brillent à travers deux trous, comme sous un masque. Leurs occupations domestiques consistent à faire de la toile, moudre du blé, et préparer les alimens de la famille. En séquestrant les femmes de la société, on s'est ôté les moyens d'y introduire les arts agréables et le goût nécessaire pour les perfectionner ; il est constant que les progrès des arts utiles sont essentiellement liés à ceux des arts d'agrémens. La stupidité des Maures provient de leur défaut de réflexion, ou plutôt de ce qu'ils n'ont pas d'objet qui réveille leur énergie et pique leur émula-

tion. Semblables à des enfans, dont les idées sont encore très-bornées, mais qui raisonnent passablement sur ce qu'ils ont appris, les Maures sont assez ingénieux dans les choses qui leur sont familières, sur-tout lorsqu'on excite leur curiosité, et qu'on exerce l'activité de leur esprit. Ils sont en état, avec de très-petits moyens, d'opérer de grandes choses, et d'exécuter, avec les outils les plus simples, des ouvrages pour lesquels il nous faudrait employer un appareil très-compiqué. A l'aide de quelques pièces de bois, ils élèvent des bâtimens considérables en brique et en terre, sans pierre ni mortier, et presque sans charpente; ils feront un moulin à eau avec une planche, où nous trouverions à peine de quoi faire un banc. Leurs troupeaux font toutes leurs richesses; et, sous le rapport des arts et du commerce, ils sont encore absolument dans l'enfance. Leur charrue, leur moulin, leurs rétiers, ainsi que les plus petits outils, et la manière de s'en servir, tout chez eux est sim-

ple et grossier. Leur manière de vivre, leurs besoins et leur luxe, sont encore ce qu'ils étaient du temps de Mahomet, et peut-être du temps d'Abraham. La loi de Mahomet réprouve toute idée d'innovation, et l'ignorance dans laquelle elle retient ses sectateurs, ne leur permet pas de faire aucuns progrès dans les arts ni de rien perfectionner. A ce vice du principe social se joint encore le défaut de communication entre les hommes; ils ne se parlent jamais que lorsqu'ils sont en colère: la tyrannie isole les hommes, et les rend réservés. Leurs maisons, leurs jardins ressemblent à des prisons où ils s'enferment, et ne voient personne: leurs domestiques sont des esclaves; et leurs femmes ne sont guère mieux traitées. Tels sont les effets que produit sur les Maures un gouvernement dont la maxime est que, *pour bien gouverner le peuple, il faut faire couler autour du trône des flots de sang*; un gouvernement où la dextérité à couper des têtes doit être un des premiers attributs

de la royauté, et où les rois, pour contenir leurs sujets dans une terreur qu'ils croient nécessaire, se font souvent un plaisir de trancher la tête à des hommes innocens qui ont le malheur de se trouver sur leur passage.

Sur le penchant des montagnes, où la nature est plus riante, le peuple est plus heureux, et par conséquent meilleur. C'est une race différente de celle des Maures de la plaine; ils sont, en général, maigres, agiles et actifs; leur teint est clair: les habitans des villes et des plaines sont plus gras, plus pesans et plus basanés. L'ancienne race des Arabes en Afrique s'est presque entièrement mêlée et confondue avec les naturels du pays; mais il existe encore, entre Maroc et Alger, et derrière le territoire de ce dernier état, différentes tribus de montagnards qui mènent une vie nomade et indépendante; qui sont plus recherchés dans leurs usages, et beaucoup plus doux dans leurs mœurs que les Maures. On les nomme *Brebers*, d'où vient

Berberia, ancien nom de la Barbarie. Ils paraissent être le peuple le plus ancien de l'Afrique, et ne s'être jamais mêlés avec les étrangers. Ils ressemblent aux Mauritaniens des Romains, et ils désignent encore les Européens, ou les étrangers, par la dénomination générale de *Roumi*. Mais comme ce pays s'est si souvent repeuplé de colonies d'Europe et d'Asie, il est impossible de distinguer la race primitive, parmi les différentes tribus qui s'y sont naturalisées, et de déterminer lequel du nègre à tête crépue, ou de celui à longs cheveux, est l'habitant indigène de la Barbarie. Une longue succession de siècles n'a pas suffi pour démontrer si le sol et le climat doivent avoir la propriété de ramener les différentes variétés des peuples qui existent en Afrique, au type principal qui caractérise la race du nègre. Il est cependant certain que l'infériorité du nègre à l'égard du blanc, est presque imperceptible dans la Barbarie. Bien plus, on y voit souvent le contraire; car c'est parmi les noirs

qu'on y trouve la plupart des meilleurs officiers, des meilleurs cultivateurs et des meilleurs ouvriers. Le caractère africain, qui est un assemblage de passions diverses et opposées, y domine également dans les individus de toutes les couleurs. Les Arabes, qui sont fiers de l'antiquité de leur origine, méprisent les nègres libres autant que des esclaves; ils ne font pas plus de cas des Maures mulâtres, ni des juifs ou chrétiens renégats. On n'a pas en Barbarie ces idées sinistres qu'on attache à la couleur noire dans plusieurs parties de l'Europe et de l'Asie. Les Turcs la regardent comme de mauvais augure; les Grecs modernes se servent indifféremment du mot *mauros*, pour désigner une personne noire ou malheureuse. Un Égyptien qui a commis une faute, dit qu'il est *noir de honte*. Les Européens portent le deuil en noir, et affectent cette couleur à l'habillement des ministres de la religion et de la justice, qui sont censés avoir renoncé aux plaisirs de la terre. Les tribus de monta-

gnards qui ont les cheveux lisses et le teint clair passent généralement pour être d'origine vandale, et avec d'autant plus de probabilité, qu'ils portent encore sur leurs jambes, leurs mains, leurs bras et leurs figures des croix peintes en bleu, ce qui semble être un reste de leur ancien christianisme. D'un autre côté, l'établissement de ces tribus en Afrique paraît plus ancien que l'invasion des Vandales ; car Procope parle d'une race d'hommes blancs et à cheveux blonds, qui habitaient un pays au-delà du territoire occupé dans l'intérieur de l'Afrique par un prince nommé *Citaias*. Le docteur Thomas Shaw place ces tribus sur les montagnes d'*Aures*, voisines du pays désigné par Procope. On nomme ces montagnards *Brebers*, pour les distinguer des Maures qui vivent sur la côte. Sur les frontières méridionales de l'empire de Maroc, on les appelle *Shellu*, et ces derniers passent pour meilleurs musulmans que les *Brebers*. Ceux-ci, quoique professant depuis long-temps la religion de Mahomet,

ne sont *croyans* que de nom ; ils ont conservé toutes leurs anciennes superstitions , mangent des viandes impures et boivent du vin , persuadés qu'une boisson qu'ils préparent eux-mêmes ne peut leur faire aucun mal. Ils parlent un langage qui leur est propre , et qu'on croit dérivé de l'ancienne langue punique. Leurs mœurs n'ont jamais été observées avec beaucoup de soin ; mais leur caractère paraît néanmoins avoir une analogie parfaite avec celui des Arabes. Ces tribus ne s'alliant qu'entr'elles , ont entièrement conservé les traits caractéristiques qui les distinguent. Presqu'indépendans des Maures dans ces montagnes , ils acquièrent une agilité et une force qui les rendent également propres aux fatigues de la guerre et aux travaux de la culture , et leur inspirent une énergie et une fermeté d'âme qui se font remarquer dans leur air et dans leur maintien. Un regard fier , des yeux pleins de feu et d'audace , un nez aquilin , des traits mâles , des bras nerveux , une taille haute , une démarche hardie ,

voilà ce qui les distingue des misérables habitans de la plaine. Leurs femmes même ont plus de caractère et plus de vigueur que celles des autres tribus ; mais leur sort est loin d'être fort heureux , comme on en peut juger par cette phrase grossière dont se servent ces Africains en parlant de leurs femmes : *Le jour ce sont des bêtes de somme , et la nuit des maîtresses.*

Les chaînes de l'Atlas qu'habitent ces peuples , sont composées de vallées profondes et de montagnes à pic, dont les précipices sont environnés de penchans moins rapides , et couverts d'une éternelle verdure, où l'on voit des bois et des bosquets d'arbres fruitiers s'élever en amphithéâtre les uns derrière les autres : les parties supérieures sont couronnées de genêts , de bruyère et de houx. Le myrte , l'épine-vinette et l'auréole forment, avec le laurier et l'aubépine , d'épais taillis , du milieu desquels on voit sortir le grenadier et l'olivier , entrelacés avec le rosier sauvage et le laurier-rose. En hiver ces montagnes sont,

dans une partie, couvertes de neiges, et dans une autre, agréablement émaillées des fleurs les plus brillantes, telles que le narcisse, la tulipe, la renoncule et l'anémone. Au printemps, les plaines et les vallées présentent de vastes champs de lupins jaunes, d'asphodèles et de lys; et, en automne, la terre se couvre d'énormes oignons marins.

L'abbé Poiret, qui traversa ces montagnes, en 1785 et 1786, faillit perdre la vie dans une de ces vallées. Il était descendu dans le fond d'un ravin couvert d'épaisses broussailles, pour y chercher des plantes; il fut aperçu par quelques femmes, qui, par méchanceté, s'amusèrent à mettre le feu autour de lui : dans cette situation, il fut obligé de se frayer un chemin à travers les flammes.

Les plus anciennes de ces tribus sont les Musamonda, les Zeneta, les Zinhaga, les Gomera et les Hoara, qui tirent leur origine des Homerites du *Hamjar*, ou Arabie-Heureuse. Mais il y a cinq tribus dis-

persées dans le désert, qui passent pour originaires de la Barbarie, ce sont les Zenaga, les Ganzuga, les Terga, les Sump-ta et les Berdoa : on croit qu'ils descendent des anciens Cananéens qui habitaient la côte de Phénicie, depuis Sidon jusqu'à l'Égypte, et on leur attribue ces excavations profondes qu'on trouve dans les montagnes de l'intérieur de l'Afrique. L'origine de Carthage, fondée par des Phéniciens, confirme cette opinion, qui devient encore plus vraisemblable, si l'on s'en rapporte à l'autorité de Procope. Procope accompagna Bélisaire en Afrique, dans le sixième siècle ; et il assure qu'il existait encore de son temps, à Tanger, près d'une grande fontaine, une colonne de marbre blanc, sur laquelle on lisait une inscription conçue en ces termes : « Nous » sommes Cananéens, nous avons fui le » brigand Joshua, fils de Nun. » Après lui, Nicephorus Callistes, Suidas et Evagrius ont répété ce fait, ainsi que Théophanes, qui ajoute que la colonne était

concave. *Ibn-al-Rakik*, qui donne le même détail, place cette colonne à Carthage (*).

(*) *Mémoires de la Société d'Afrique ; État actuel de l'Empire de Maroc*, par Chénier; *Histoire d'Alger*, par Morgau; *Voyages de Shaw en Barbarie*; *Voyages de Poiret à travers la Barbarie*; *Lettres écrites de Barbarie*, par Jardin; *Description de l'Afrique*, par Léon l'Africain; *Voyages de Burce*, vol. 1.^{er} Procope, sur la guerre des Vandales.

C H A P I T R E V.

Sahara ou le grand désert. — Aventures de Saugnier. — Les Monselemines ; les Mongearts.

LE grand désert de *Sahara* peut être considéré comme formant la partie intermédiaire des trois grandes divisions qui composent l'Afrique septentrionale. Il comprend tout ce qui s'étend depuis cette lisière étroite appelée *Barbarie*, et qui cependant a plus de rapport avec l'Europe qu'avec l'Afrique, jusqu'au pays fertile qui est situé au midi entre le Cap-Vert et la mer Rouge, et que les Européens nomment *Nigritie*, et les Africains *Soudan* et *Affnoo*. Il présente en étendue une surface presque égale à la moitié de l'Europe ; il contient des îles très-peuplées et de la plus grande fertilité, qui donnent leurs noms aux différentes parties du désert où elles sont placées : comme le désert de Barc,

celui de Bilma, Bordousort, etc. La division occidentale du Sahara, comprise entre le Fezzan et l'Océan Atlantique, a environ cinquante journées de caravanes d'étendue, c'est-à-dire, de sept cent cinquante à huit cent milles géographiques de large, et plus du double en longueur. Au milieu de cette vaste mer de sables stériles et inhabités, les îles ou *oasès*, comme les appelaient les anciens, ne se rencontrent que de loin en loin, et n'occupent qu'un point très-circonscrit. Dans la division orientale elles sont plus nombreuses, et indépendamment d'une infinité de petites, dont les noms sont à peine cités, on remarque le Fezzan, Gadamis, Tabou, Ghanat, Agadèz, Augila et Berdoa. Strabon rapporte que Cneius Pison, à cause de cette bigarrure, comparait l'Afrique à la peau du léopard. Les habitans de ces *oasès* sont quelquefois isolés du reste de l'univers pendant des siècles entiers. N'ayant jamais vu d'autre peuple, et n'ayant jamais traversé les sables dont il sont environnés, ils

se regardent comme les seuls habitans de la terre, et prennent les limites de leur territoire pour les bornes du monde. Les caravanes fréquentent quelques-unes de ces îles; le hasard seul leur fait rencontrer les autres, à de grands intervalles. Après une longue suite de siècles, le changement des vents qui accumulent à présent les sables vers l'occident, et en couvrent le pont des vaisseaux qui sont au-delà du Cap-Blanc et du Cap-Bojador, les variations de l'atmosphère, provenant des pluies et des rosées, l'écoulement des eaux vers des points particuliers où elles forment des sources et des ruisseaux; toutes ces causes réunies produisent, sur le continent de l'Afrique, des effets beaucoup plus marqués que dans tout autre pays du monde. Nous avons perdu, depuis les temps modernes, jusqu'aux traces de plusieurs de ces îles qui étaient connues des anciens, et la plupart d'entr'elles resteront peut-être désormais éternellement ignorées. Parmi celles qui sont perdues pour nous, on peut

compter l'Ammonica, (*) si fameuse par le culte de Jupiter Ammon, qu'on y adorait sous la forme d'un bélier. Là, dans des bosquets impénétrables aux rayons du soleil, les Ammoniens jouissaient de la fraîcheur et des agrémens d'un printemps éternel : ils vivaient dans de simples chaumières dispersées dans les forêts, où des ruisseaux limpides et intarissables entretenaient une végétation abondante, au milieu de cet océan de sables brûlans qui les séparait du reste du monde. Les sources qui coulent dans les *oasès*, et filtrent à travers les fentes des rochers escarpés, semblent être le principe qui produit ces îles, en y vivifiant la nature par la végétation que les eaux y ont fait naître : comme la couche de sable est plus basse dans la partie orientale du désert, et que l'eau y est plus près de la surface, les îles y sont en plus grand nombre que vers l'occident. On trouve généralement beaucoup d'eau, sous le sable, à une certaine profondeur;

(*) Cet *oasès* a été vu depuis par Horneman.

c'est pourquoi l'on dit, en Barbarie, suivant le docteur Shaw, que la mer est sous terre. Les parties les plus élevées de l'Afrique septentrionale sont vers l'occident; telles sont les montagnes de l'Atlas et celles du Manding. Le désert de Sahara descend vers l'est et vers le sud, le cours du Niger l'indique. Il produit beaucoup de sel qui se forme dans des mines ou dans les lacs. Tous les points habitables de ce désert sont occupés par une race d'hommes mélangés, qu'on désigne sous la dénomination générique de *Maures*, et qui mènent une vie nomade, comme les Arabes dont ils descendent principalement. Dans plusieurs circonstances, ils ont fait des excursions sur les Nègres originaires du sud, qui s'adonnent généralement à l'agriculture. Les limites qui séparent les Maures et les Nègres ne paraissent pas avoir beaucoup varié depuis Hérodote, qui fixe les confins de la Libie et de l'Éthiopie au cours du Niger, près Cassina ou Ghana. MM. Saugnier et Brisson, qui, en 1784 et 1785, ont

traversé la partie du désert voisine de l'Océan Atlantique, ont décrit, avec plus d'exactitude qu'aucun autre voyageur, les mœurs, les coutumes et les usages de ses habitans : et cependant la situation dans laquelle l'un et l'autre s'est trouvé, pouvait bien faire craindre qu'ils n'eussent rembruni leurs couleurs et surchargé le tableau.

M. Saignier, dans son voyage au Sénégal, fit naufrage au pied des montagnes de Weldenon, dans le pays des Mongearts. Après avoir été entièrement pillé, ainsi que ses compagnons, ils furent tous dispersés, et traités en esclaves par les Mongearts et les Monselemine. Quelques Arabes achetèrent M. Saignier pour le conduire au Sénégal; mais, comme ils rencontrèrent sur leur route quelques tribus qui se faisaient la guerre, ils ne purent aller plus loin que le Cap-Blanc, et ils furent obligés de revenir à cette partie du désert qui sépare les Mongearts des Monselemine.

Pendant ce voyage, qui dura trente jours, Saignier n'eut, pour toute nourri-

ture, que du lait coupé avec de l'urine de chameau, et une poignée de farine d'orge délayée avec un peu d'eau saumâtre, quand on pouvait s'en procurer. Le premier jour, il eut les pieds tout en sang ; les Arabes lui arrachèrent, avec beaucoup d'adresse, les épines qui l'incommodaient, et, après lui avoir raclé la plante des pieds avec leurs *dagues*, ils les pansèrent, en les enduisant d'un mastict de résine et de sable, avec lequel il se trouva aussitôt en état de marcher, sans ressentir la moindre douleur. Il remarqua, en traversant cette partie du désert, des terres excellentes, et qui seraient extrêmement fertiles, si elles étaient cultivées. Le sol produit beaucoup de truffes ; et les Maures, par un sentiment d'humanité qui ne leur est pas ordinaire, s'en privaient pour les donner à M. Saugnier. Pendant son séjour au milieu de cette horde, il fut occupé à faire du beurre, en battant le lait dans une peau de bouc, et à ramasser du bois sec ; car les Arabes n'arrachent jamais une branche

verte. M. Saugnier ne resta pas long-temps dans cette situation, il fut vendu, pour un baril de farine et une barre de fer d'environ neuf pieds de long, à un Maure de la tribu, qui, à cette époque, s'était révoltée contre l'empereur de Maroc. Pendant neuf jours entiers de marche, il n'eut d'autre aliment qu'un petit fruit sauvage de la forme des jujubes. Il passa bientôt après au pouvoir d'un nouveau maître, dont il eut le bonheur de sauver la vie, en le défendant contre quatre Arabes qui voulaient l'assassiner. Dès ce moment, son sort fut adouci ; il fut traité comme un ami, et comme un membre de la tribu. Mais, ayant refusé de renoncer pour toujours à son pays, il fut revendu au chef de Glimi, qui commandait alors les Maures révoltés contre l'empereur. Mieux nourri et mieux vêtu pendant son séjour à Glimi, il ne tarda pas à recouvrer ses forces, qui avaient été épuisées par les fatigues et les privations dans le désert. Il rapporte que toutes les fois qu'il a demandé à manger à une

femme, il n'en a jamais éprouvé un refus. Les marchands français de Mogador, instruits des infortunes de leurs compatriotes, chargèrent un Arabe d'aller à leur recherche , et de racheter tous ceux qu'il pourrait trouver. Six d'entr'eux furent ainsi délivrés ; mais , à leur arrivée, ils se virent exposés à de nouveaux dangers , par la jalousie puérile et l'emportement déplacé d'un prince de Barbarie. Deux mois auparavant, l'empereur de Maroc avait donné les ordres les plus positifs aux gouverneurs de ses provinces , qui sont dans le voisinage du désert , d'user de tous les moyens possibles pour tirer ces malheureux Français des mains des Arabes errans. Il fut vivement piqué de ce que , dans ses propres états , des chrétiens eussent pu faire ce qui lui avait été impossible. En conséquence , il menaça de faire brûler vif le premier qui désormais oserait se mêler de racheter un captif, de quelque nation qu'il fût ; et, rendant aux marchands français l'argent qu'ils avaient déboursé, il

les obligea à lui abandonner M. Saignier et ses compagnons, qu'il fit conduire sur-le-champ à Maroc. A leur arrivée dans cette capitale, ils furent traités avec une bonté à laquelle ils ne s'attendaient guère ; l'empereur leur accorda sur-le-champ leur liberté, et leur permit de retourner en France par Tanger, où ils s'embarquèrent le premier juillet 1784.

Les connaissances que M. Saignier avait recueillies sur les mœurs des Arabes du désert, pendant son séjour dans le Sahara, lui furent, par la suite, de la plus grande utilité, dans un voyage qu'il fit en remontant le Sénégal jusqu'à Galam, et lui servirent beaucoup à sauver ses effets de la rapacité des Maures, lorsqu'un de ses vaisseaux échoua sur le territoire des Trasarts.

La description qu'il donne de la vie errante et des mœurs simples de ces peuples nomades, est intéressante, et nous a paru exacte et dégagée de tous les préjugés qui font souvent tomber dans des erreurs graves les voyageurs européens.

Des Monselemines.

Les Monselemines habitent la partie du Bilidulgerid qui confine au territoire de Maroc; ils diffèrent par leur religion autant que par leurs usages, et des Maures de Barbarie et des Mongearts du désert. Cette nation descend des anciens Arabes qui se sont mêlés avec des Maures fugitifs de l'empire de Maroc. Elle occupe, dans le désert, une certaine étendue de pays, dont les limites sont marquées par de petites colonnes, placées de distance en distance. Leur territoire s'étend, depuis environ trente lieues au-delà du Cap-Non, jusqu'à la distance de vingt lieues de Sainte-Croix, ou Agadez. Quoique le terrain n'en soit pas partout également bon, il est, en général, très-fertile, et produit en abondance, et avec très-peu de culture, tout ce qui est nécessaire à la vie. Les plaines, continuellement arrosées par une infinité de ruisseaux qui les fécondent, sont couvertes de palmiers, de dattiers, de figuiers et

d'amandiers. Leurs jardins produisent, en grande quantité, d'excellens raisins, que les Arabes font sécher, et dont les juifs font de l'eau-de-vie. Leurs marchés publics sont toujours abondamment fournis en huile, en cire et en tabac.

Plus industrieux et plus laborieux que leurs voisins, les Monselemine cultivent la terre. Les chefs de famille choisissent le terrain le plus propre à la culture; après en avoir légèrement remué la surface avec une espèce de bêche, on y sème le grain. On entoure le champ de haies, pour reconnaître l'emplacement, et pour empêcher les troupeaux des Arabes d'y pénétrer et d'y faire du dégât. Lorsque le blé est en maturité, ce qui arrive ordinairement vers la fin d'août, trois mois après qu'il a été confié à la terre, on le coupe à six pouces de l'épi, et on en forme de petites gerbes: pendant tout le temps que dure la moisson, chacun travaille sans interruption depuis le matin jusqu'au soir. On transporte le blé devant la tente principale, où on le bat et le vanne; puis

on le serre dans les magasins. La récolte faite, on met le feu à la paille, et on abandonne le champ pour deux ou trois ans. Leurs magasins sont de larges fossés creusés dans la terre en forme de cône; avant d'y déposer le blé, ils en font durcir l'intérieur, en y brûlant du bois. Lorsque ces greniers sont remplis, on les couvre de planches serrées les unes contre les autres, et l'on met par-dessus une couche de terre de niveau avec le sol, afin d'empêcher l'ennemi de les découvrir. Chaque chef de famille a droit à ces provisions, en proportion du nombre d'hommes qu'il a employés au travail commun. Les habitans des plaines restent près des champs cultivés depuis le moment des semailles, et ne s'en vont qu'après la moisson; dès lors, ils errent çà et là, avec leurs troupeaux, n'emportant avec eux que les choses les plus nécessaires à la vie, et revenant, de temps en temps, puiser dans leurs magasins, lorsque leurs provisions sont finies. Le genre de vie que mènent ces peuples peut bien être regardé

comme l'état intermédiaire entre la vie pastorale et la vie champêtre; il ressemble absolument à celui que menaient, dans le quinzième siècle, les habitans du comté de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande.

Les plus opulens, et les artisans qui se livrent aux occupations sédentaires, habitent les villes, qui sont toutes situées sur le penchant des montagnes. Leurs maisons sont construites, à la manière des Maures, en pierre et en terre; elles sont fort basses, et recouvertes d'une terrasse en talus. Les pluies considérables qui règnent pendant trois mois de l'année les dégradent tellement, qu'au bout de quinze ou vingt ans elles ne sont plus habitables. Les habitans des villes sont presque tous tisserands, corbonniers, orfèvres, potiers, etc.; ils n'élèvent pas de bétail; mais les plus riches ont des troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons; des chameaux, des chevaux et de la volaille, que leurs esclaves gardent à quelque distance de la ville.

On fait deux repas par jour dans les

villes, l'un à dix heures et l'autre au coucher du soleil ; mais les habitans de la campagne ne mangent que le soir. Ceux de la ville se couchent sur des nattes étendues sur le plancher , et se servent de draps ; ceux de la campagne dorment sur les terrasses en plein air. Les pasteurs de ce pays exercent l'hospitalité comme ceux du désert , et ne veulent jamais recevoir aucun paiement du voyageur qu'ils ont logé et nourri. Dans les villes , cet usage est impossible ; le concours des étrangers qui y affluent , sur-tout dans les jours de marchés , aurait bientôt épuisé toutes les ressources des habitans. C'est ainsi que les devoirs et les bienfaits de l'hospitalité sont toujours méconnus chez un peuple de marchands. Cette vertu ne peut guère se pratiquer , dans toute son étendue , que par les peuples qui ont un superflu qu'ils ne peuvent consommer , et qui se perdrait inutilement ; mais lorsque toute espèce de denrée peut trouver un débouché , chaque objet dès lors acquiert une valeur détermi-

née, et se conserve avec autant de soin que l'argent même.

Le gouvernement des Monselemine est républicain ; tous les ans, ils élisent de nouveaux chefs. En temps de guerre, les chefs sont choisis indifféremment parmi les naturels et parmi les Maures fugitifs. Leur autorité, comme celle des *sachems*, chez les sauvages de l'Amérique, se termine avec l'expédition ; mais, pendant tout ce temps, elle est absolue. A la fin de la campagne, le chef rend compte de ses actions à l'assemblée des vieillards, et il est récompensé ou puni, suivant que le mérite sa conduite. Après quoi, on lui nomme un successeur, et il rentre, comme simple particulier, dans les rangs de l'armée qu'il commandait. Le pays est fort peuplé, et le serait bien plus encore, sans les guerres continuelles que cette nation est obligée de soutenir contre l'empereur de Maroc. La liberté dont ils jouissent communique à leur âme un courage énergique qui les rend invincibles. Ils la considèrent com-

me un bien inappréciable, et la défendent jusqu'à la dernière extrémité. La nature de leur pays, environné de toutes parts de montagnes arides et escarpées, contribue beaucoup à rendre inutiles les efforts de leurs ennemis.

Le Monselemine, plus riche que l'habitant de Maroc, est toujours bien vêtu et bien armé : il jouit du fruit de son commerce et de son travail, sans payer aucun tribut ; on n'exige rien de lui pour les charges de l'état ; tout ce qu'il acquiert est entièrement à lui. Les Maures fugitifs ne sont armés que lorsqu'ils vont au combat ; les naturels, au contraire, le sont toujours, soit qu'ils restent à la campagne, soit qu'ils se rendent dans les marchés, soit qu'ils assistent aux assemblées de la nation, ou qu'ils fassent des visites. Le territoire des Monselemine sert de retraite aux riches Maures qui veulent se soustraire à la tyrannie de l'empereur de Maroc ; ils se gardent bien de se laisser surprendre par ce prince, dont ils connaissent la cruauté.

Aussitôt qu'une armée maure se met en campagne, les habitans montent à cheval et s'emparent des passages des montagnes, tandis que les femmes et les esclaves, escortés par un nombre suffisant de guerriers, se retirent dans l'intérieur du pays, ou, s'ils sont trop pressés, jusqu'au milieu du désert. Parmi ces peuples pasteurs, il y en a qui s'adonnent entièrement aux armes, et servent de cavalerie en temps de guerre. Pendant la paix, ils escortent les caravanes, ou s'exercent aux évolutions militaires et aux manœuvres du cheval. Comme ils sont presque toujours en selle, et qu'ils ne portent pas de bottes, il leur vient une callosité sur la partie de la jambe qui est en contact avec le fer de l'étrier. Leurs chevaux, qu'ils dressent d'une manière admirable, sont les meilleurs qu'on puisse voir; et, comme leurs maîtres en ont le plus grand soin, ils les reconnaissent, n'obéissent qu'à leur voix, et ne se laissent jamais monter par un étranger.

Les Monselemine tirent leur nom et

leur origine de *Moseilama*, contemporain de Mahomet; ils ressemblent, par leur amour pour la liberté, ainsi que par plusieurs usages, aux Arabes des temps les plus reculés. Ils respectent le prophète comme tous les autres mahométans, mais ils ne croient pas à son infaillibilité; ils ne croient pas non plus que tous ses descendants soient inspirés de Dieu, que leur volonté puisse faire loi, ni que cette croyance soit nécessaire pour être bon musulman. Leurs prêtres sont vénérés, et deviennent ordinairement, dans un âge avancé, les juges civils de la nation : l'autorité du grand-prêtre est despotique. Quoiqu'il n'ait pas de troupes, il peut commander à la nation : la guerre et la paix dépendent de sa volonté. Il n'a pas de propriété personnelle, et cependant il dispose de tout. Il n'exige rien de personne, mais chacun s'empresse de lui donner. Il administre la justice, en prenant les avis de son conseil, et sans prétendre être inspiré par le prophète. Le vendredi, les Monselemine s'assemblent dans

les mosquées pour prier : c'est aussi le jour de leur principal marché, celui où leurs denrées sont publiquement exposées en vente, et où leurs anciens jugent, sans appel, les différens qui peuvent s'élever entr'eux. Bien différens de leurs voisins de Maroc et de Sahara, les Monselemine ne cherchent jamais à faire des prosélytes. Ils traitent avec humanité leurs esclaves chrétiens, mais c'est uniquement par avarice, car ils les détestent ; ils n'aiment que l'argent, et craignent que la mort ou la moindre incommodité ne les prive, et de la rançon de l'esclave, et du profit qu'il doit donner par son travail.

Parmi les habitans du désert, un chrétien qui embrasse la religion de Mahomet, est admis au nombre des citoyens, et regardé comme un membre de la famille ; alors on lui donne du bétail, pour former un établissement.

Les Monselemine font plus de cas de leurs propriétés que de la conversion d'un infidèle. A Maroc, un chrétien qui mettrait

le pied dans une mosquée serait puni de mort, ou forcé à prendre le turban. Les Monselemine le feraient sortir fort poliment, et se contenteraient de lui imposer une amende considérable. Chez les Maures, un chrétien surpris dans une intrigue avec une femme du pays, n'a plus à choisir qu'entre la mort ou la circoncision ; mais les Monselemine préfèrent l'argent aux intérêts de la religion. Si, chez les premiers, un esclave chrétien oserésiter à son maître, c'est toujours la mort ; chez les derniers, l'argent le sauve, et il en est quitte pour une légère correction.

Les juifs ont, chez les Monselemine, le libre exercice de leur religion ; mais ils sont traités par eux avec autant de mépris que par les autres peuples mahométans. Il n'est pas permis à un juif de porter des armes ; s'il s'en servait contre un Arabe, il serait puni de mort, et attirerait indubitablement le même sort à toute sa famille. Les juifs n'habitent que dans les villes ; ils s'y livrent au commerce et aux arts de toute

espèce; mais il ne leur est pas permis de cultiver la terre.

La polygamie est autorisée chez les Monselemine, ainsi que dans les autres pays mahométans, mais les femmes y sont traitées avec plus d'égards, et y sont moins esclaves que chez les Maures. Elles vont en société, sortent à la promenade, visitent leurs amies. On ne voit jamais, parmi eux, ce tableau dégradant pour l'humanité, et qu'on rencontre quelquefois à Maroc, celui d'une femme attelée à une charrue à côté d'un âne, d'une mule, ou de quelque autre bête de somme. Plus heureuses que les femmes du Sahara, elles sont aussi plus douces et plus sensibles. Comme toutes les autres Arabes, elles se peignent les paupières, et se tatouent la figure en rouge et en jaune. Elles élèvent leurs enfans avec le plus grand soin, et n'exigent pas d'eux qu'ils donnent des preuves de courage avant qu'ils soient devenus hommes, comme c'est l'usage dans le désert. L'avarice est le principal défaut des Monselemine :

ils entassent leur argent, le cachent avec précaution dans la terre, et meurent quelquefois sans avoir découvert leur secret, même à leurs enfans. On trouve aisément la cause de ce penchant à thésauriser chez les Indiens, dans l'opinion qu'ils ont sur la transmigration des âmes; mais on ne sait à quoi l'attribuer chez un peuple qui n'a pas la moindre idée de cette nature. Le caractère d'avarice qui distingue les Monselemines est le résultat de cet état imparfait de société, où les droits de propriété commencent cependant à être reconnus et protégés. Cette nation présente un degré de civilisation intermédiaire, qui forme la nuance entre la vie pastorale et l'état agricole. Dans cette situation, un peuple ne déploiera pas, il est vrai, tout à coup autant de force qu'une horde de pasteurs errans; mais il multipliera ses ressources, et ne sera pas aussi facilement abattu. C'est par cette marche que les états les plus puissans et les plus civilisés de l'antiquité se sont formés un système qui leur garantissait la plé-

nitude de leur pouvoir : et si le hasard donnait aux Monselemine un grand général ou un bon législateur, on verrait s'élever, des déserts de l'Afrique, un nouvel empire, tout aussi puissant que celui des Carthaginois et des Arabes.

Des Mongearts.

Les tribus les plus considérables qui habitent le Sahara sont les Mongearts, les Trasarts ou Trangearts, et les Bracnarts.

Les Mongearts confinent, au nord, au territoire des Monselemine, et occupent cette partie de la côte qui s'étend depuis le cap Bojador jusqu'au Cap-Blanc. Quoique pasteurs comme les Monselemine, ils ne sont pas aussi guerriers. La stérilité du pays et les jalousies continuelles qui règnent entr'eux ne leur permettent pas de se former en ligue fédérative. Les Trasarts et les Bracnarts, qui habitent des contrées plus fertiles sur la rive septentrionale du Niger, sont plus unis, et conséquemment plus redoutables que leurs voisins. Les rap-

ports de M. Saugnier sont confirmés par M. Park, qui, pendant son séjour dans le Ludamar, s'est convaincu que les Maures de Trasarts et de Il-Braken étaient plus puissans que ceux de Gedumak, de Jafnoo et du Ludamar. Ces peuples ne diffèrent des Mongearts que par quelques usages qu'ils ont pris des Nègres, dans le commerce qu'ils font avec eux. La partie du désert qu'habitent les Mongearts est inculte et totalement brûlée. Les sables mouvans, aussi légers que l'air, s'agitent au moindre souffle, s'élèvent et forment des montagnes énormes qui s'affaissent, et sont presque aussitôt entraînées par le vent. Ces bouleversemens, qui arrivent à des intervalles réguliers, produisent des pluies de sable presque continuelles, et qui ne se dissipent que lorsque l'air est totalement calme.

Dès que ces pluies de sable gagnent les tentes des Arabes, ils chargent leurs chameaux, montent à cheval, tournent le dos au vent et s'enfuient à toutes jambes. Sans

cette précaution, ils courraient le danger d'être ensevelis tout vivans.

Ces sables mouvans sont le plus grand obstacle à la culture; car le fond du sol, dans le désert, n'est point partout stérile. Il est vrai qu'on y voit peu d'arbres, mais le pays est couvert de broussailles, parmi lesquelles s'élèvent, de distance en distance, des palmiers et des dattiers; et les montagnes de sables sont séparées par des plaines magnifiques qui seraient très-fertiles, si les Arabes les cultivaient. Les antélopes, les sangliers, les léopards, les singes et les serpens y sont en grande quantité. Les sangliers et les léopards commettent souvent de grands ravages sur les troupeaux; mais, comme les Mongearts sont d'excellens chasseurs, ils les tiennent toujours à une grande distance de leurs habitations. La peau du léopard est un article de commerce; et celle du serpent, arrangée en forme de bandeau, passe pour un spécifique propre à conserver la vue. L'eau est très-rare dans le Sahara; les habitans

creusent de larges citernes, où ils rassemblent et conservent les eaux de la pluie, qui y sont toujours stagnantes et putrides; cependant ils n'en ont pas d'autre à boire pour eux et pour leurs animaux. Excepté sur les bords du Niger, ils ont très-peu de bœufs et de vaches; mais c'est uniquement à cause de la rareté de l'eau, dans le désert, car il n'y manque pas de pâturages. Les troupeaux des Mongearts consistent principalement en moutons, en chèvres et en chameaux; tous ces animaux supportent long-temps la soif. Il n'y a que ceux qui possèdent de nombreux troupeaux qui soient en état d'entretenir des chevaux, car souvent à défaut d'eau, on est obligé de leur faire boire du lait. On conserve avec soin l'urine du chameau, non-seulement, pour laver les vases dans lesquels on sert les alimens, mais encore pour la mêler avec du lait: les Arabes sont souvent réduits à boire de ce détestable mélange. La richesse des Mongearts consiste dans leurs bestiaux, dont ils ont un soin tout

particulier. Dès qu'un de leurs animaux est malade, ils le traitent beaucoup mieux qu'ils ne traiteraient un homme; mais si le mal est jugé mortel, l'animal est tué et on le mange.

Tout animal, mort sans avoir été saigné, est regardé comme impur, aussi bien que celui tué par un sanglier, qui est aussi un animal immonde, et les Arabes se gardent bien d'en manger. Ils vivent de lait, et du blé qu'ils achètent de leurs voisins; mais ils sont si paresseux, qu'ils ne songent guère à pourvoir à leur nourriture, que lorsqu'ils sont pressés par la faim, aussi sont-ils très-souvent réduits à se contenter de leur laitage.

Tandis que les femmes s'occupent des soins domestiques, les Nègres, ainsi que les enfans, font paître les bestiaux, et les hommes se rendent dans les marchés publics, ou dans les assemblées des diverses tribus.

Les Nègres et les enfans quittent les tentes à neuf ou dix heures du matin, et n'y

retournent que le soir : pendant cet intervalle , ils se nourrissent de plantes sauvages , de truffes , de pommes de terre , et d'un fruit rouge , plus petit que la jujube , et qui a absolument le même goût. Les hommes achètent , dans les marchés , les objets nécessaires pour leur ménage et pour la chasse. La chasse de l'autruche est leur amusement favori ; elle ne peut se faire qu'à cheval. Ils partent au nombre de vingt , marchent contre le vent , à un quart de lieue de distance les uns derrière les autres , et s'élancent sur l'animal aussitôt qu'ils l'aperçoivent. L'autruche déploie ses ailes , et suit la direction du vent ; elle échappe assez ordinairement aux deux ou trois premiers chasseurs , mais elle ne peut les éviter tous , et finit presque toujours par succomber. Lorsqu'une troupe de Mongearts s'est réunie , pour chasser , pour trafiquer , ou pour piller un ennemi , on partage le profit , ou le butin , en différens lots ; une femme , ou un enfant , ou même un étranger , qui ne connaît pas le contenu des

lots, est chargé d'en faire la distribution : et de cette manière on évite tout sujet d'altercation. Les Mongearts n'ont d'autres artisans que des orfèvres, ou plutôt des forgerons, qui viennent du Bilidulgerid, et travaillent pour les Arabes, trop paresseux pour se livrer eux-mêmes à de pareilles occupations. Ils font aussi des colifichets et des ornemens pour les femmes; raccommodent les vases cassés, et polissent les armes; on les paie en peaux, en chèvres, et en poil de chameaux, ou en plumes d'autruches, suivant les conventions. Ceux qui ont de l'argent paient, pour main-d'œuvre, un dixième du poids du métal travaillé. Comme ils ne fabriquent que de très-mauvaises sandales, ils achètent les souliers et les autres articles de leurs vêtements, des Trasarts et des habitans du Bilidulgerid, à qui ils donnent des bestiaux en échange. Lorsqu'ils peuvent se procurer des toiles de Guinée, ils s'en font des chemises, sur lesquelles ils portent une couverture de cinq aunes de long sur trois quarts

de large, et un manteau de poil de chameau ; ceux qui ne sont pas assez riches pour se procurer ce dernier article, remplacent cet ornement par une peau de chèvre. Ils portent dans un petit sac, suspendu à leur cou, leur briquet, leur pipe et leur tabac. Leurs dagues ou poignards sont élégamment travaillés ; le manche est noir et garni en ivoire ; la lame recourbée et tranchante des deux côtés ; le fourreau est de cuivre sur une face, et sur l'autre d'argent. Ils sont curieux de beaux sabres, et sur-tout des sabres espagnols. Leurs fusils ont la forme de carabines et sont richement ornés ; la crosse en est petite et incrustée en ivoire ; le canon est garni en cuivre et en argent, avec un ressort à la platine pour couvrir l'amorce. Ceux qui n'ont pas le moyen d'avoir des fusils portent des dagues, des zagaies et des masques armés d'un fer pointu ; en général, ils prennent tous beaucoup plus de soins de leurs armes que de leurs vêtements. Comme ils ne portent pas de toile, et que

la disette d'eau les empêche de laver leurs habits, les deux sexes sont couverts de vermines ; pour obvier à cet inconvénient, et se garantir de la piquûre des cousins, ils se frottent le corps avec de la graisse ou du beurre rance qui exhale l'odeur la plus insupportable.

Les habitans du désert exercent l'hospitalité avec la plus grande générosité. La personne d'un ennemi est inviolable dès qu'il est sous une tente, quand même il en aurait tué le maître. Lorsqu'un étranger arrive dans un camp d'Arabes, la première personne qui l'aperçoit lui indique la tente où il doit se rendre, et c'est toujours celle du chef. Si le maître est absent, sa femme ou son esclave s'avance à sa rencontre, l'arrête à vingt pas de la tente, et lui apporte un vase plein de laitage : alors on décharge ses chameaux, et on range ses effets autour de lui ; ses armes sont placées près de celles du maître de la tente, et on prépare un repas pour lui, lors même que l'hôte serait obligé de jeûner. Le chef est

ordinairement le plus riche en troupeaux, et il a toujours du laitage en abondance : mais comme c'est lui qui traite tous les étrangers, chaque tente doit contribuer à lui fournir des provisions.

Le sort des femmes, chez les Mongearts, est un peu plus heureux que chez quelques-uns de leurs voisins ; mais il ne diffère guère de l'état humiliant de l'esclavage : préparer la nourriture, filer du poil de chèvre et de chameau, ramasser du bois sec pour brûler, voilà leurs occupations ; et c'est ainsi que leurs jours se succèdent d'une manière triste et uniforme. Lorsque l'heure du repas arrive (au coucher du soleil), elles servent à table, et après que les maîtres et les esclaves mahométans ont mangé, elles se contentent de ce que ceux-ci leur laissent.

La difficulté de se procurer des subsistances est un obstacle à la polygamie ; aussi une femme a-t-elle rarement à craindre une rivale ; mais l'affection de son mari ne la garantit pas de la répudiation, si elle a

le malheur de ne pas lui donner d'enfans mâles; c'est par des coups et des contusions, pour les querelles les plus frivoles, qu'ils s'expriment réciproquement leur amour, il n'est pas rare de voir un mari tuer sa femme par tendresse.

Comme les femmes n'apportent pas de dot à leurs maris, le divorce est fort simple, elles n'ont qu'à se retirer dans la tente de leurs parens; si la femme persiste à ne pas vouloir retourner avec son mari, le mariage est censé dissout, et les parties peuvent contracter de nouveaux engagements: mais, dès qu'une femme a un ou plusieurs enfans mâles, elle acquiert une autorité absolue dans la tente, et n'a plus à craindre le divorce; si elle se retirait alors auprès de ses parens et qu'elle y restât plus de huit jours, elle serait punie de mort. Malgré les mauvais traitemens qu'elles éprouvent, les femmes sont d'une fidélité à toute épreuve; elles croient que l'infidélité conjugale doit être punie, dans l'autre monde, par un esclavage éternel; dans leurs

visites , elles font consister l'honnêteté à laisser aux personnes qui viennent les voir le soin de faire la besogne de la tente , et à les prier de faire les honneurs de la conversation. Plus on donne de travail à ceux qui rendent visite , plus la réception est trouvée polie et honnête. On pense bien que dans un pays où les femmes sont méprisées à ce point, les esclaves doivent être traités avec encore plus de rigueur.

On permet aux jeunes Nègres d'assister aux écoles publiques, et de prendre part aux jeux des enfans arabes ; mais, à la plus petite faute , ils sont punis sévèrement.

Si une Nègresse a un enfant d'un Arabe , son sort devient plus doux ; mais on ne lui donne pas la liberté que l'on accorde cependant à son fils. Un esclave chrétien est reconnu supérieur à un Nègre , même mahométan , et néanmoins , ni les femmes , ni les esclaves mêmes , ne lui permettraient de manger avec eux. L'enfant d'un chrétien est traité avec la même douceur que ceux des Arabes.

Ils n'emploient jamais la violence ni les coups dans l'éducation de leurs enfans, parce qu'ils regardent comme un crime de punir celui qui ne peut encore discerner le bien d'avec le mal. D'après ce principe, ils poussent la complaisance jusqu'à l'absurdité, au point même de condescendre aux moindres fantaisies des sourds, des muets, et même des insensés, disant que leur situation malheureuse exige quelque pitié et quelque soulagement. On aperçoit ici la source du respect et de la vénération que presque toutes les nations orientales ont pour les aliénés : nous nous garderons bien cependant de partager l'opinion de quelques philosophes français, qui prétendent que les mots d'*aliéné* et d'*inspiré* avaient originellement la même signification. Comme beaucoup d'autres institutions, que l'ignorance a dégradées, et dont l'hypocrisie a abusé, l'*inspiration* a dû son origine à un véritable principe d'humanité.

Les enfans arabes s'assemblent le matin dans les écoles, avec autant de plaisir que

si c'était un lieu de récréation : ils ont de petites tablettes, semblables à nos *abécédaires*, sur lesquelles sont inscrits des caractères arabes et des sentences du Coran. Les plus âgés sont instruits par les prêtres, qui sont chargés de l'enseignement ; et ils communiquent ensuite aux plus jeunes les leçons qu'ils en ont reçues. Si un enfant s'ennuie à l'école, il peut la quitter à son gré, sans encourir aucun reproche, et il va garder les troupeaux de son père.

Les avantages de cette méthode dans l'éducation, ne sont pas aussi grands qu'on pourrait le désirer, car il y a très-peu d'Arabes qui sachent lire. A l'âge de sept ou huit ans, on circoncit les garçons, et on leur rase la tête. A cette époque, on leur laisse cependant quatre touffes de cheveux, et l'on en coupe une chaque fois que le jeune homme se distingue par un acte de courage. Lorsque sa tête est entièrement rasée, il est considéré comme un homme ; il atteint rarement l'âge de vingt ans, sans avoir mérité cet honneur. Les connaissan-

ces, les besoins et les lois des Mongearts étant très-circons crits, l'enfant a bientôt acquis les talens de l'homme fait ; car l'âge et l'expérience deviennent inutiles, dès qu'il n'y a point à s'instruire.

Ces peuples errans et fugitifs, composés du mélange de plusieurs nations, qui ne forment pas même un corps politique distinct, adoptent aisément les usages de leurs voisins ; mais on remarque, dans leurs actions, ainsi que dans leurs coutumes, les principes de la religion naturelle ; ou plutôt, comme ils portent le nom de Mahométans, on peut dire qu'ils professent le mahométisme dans toute sa pureté ; ils prient trois fois par jour ; mais ils ne le font jamais en public, à moins qu'un prêtre ne soit présent. Au lieu d'ablution, la rareté de l'eau les oblige à se frotter les bras et la figure avec du sable. Ils ont une aversion insurmontable pour la religion judaïque, et cependant ils sont loin de partager l'intolérance mahométane envers les autres religions ; mais ce préjugé contre les juifs semble leur être

venu des Portugais , leurs ancêtres. Les traits particuliers qui distinguent toute la nation hébraïque exposent ces infortunés à se trahir eux-mêmes, et la crainte d'être brûlés vifs, comme ils en sont menacés, les empêche d'entrer sur le territoire des Mongearts. Les prêtres sont honorés du titre de *sidi*, qui, comme le mot hébreux *rabbi*, signifie maître. Le vendredi est leur grand jour de fête; il se passe en divertissemens, comme chez les Monselemine. Le gouvernement est, en quelque façon, patriarchal, et confié aux chefs de famille; aussi la vieillesse y est-elle en très-grande vénération. Les anciens de la tribu jouissent des mêmes prérogatives que les prêtres, et remplissent avec les chefs les fonctions de juges civils, sans pouvoir cependant infliger une peine capitale. La peine de mort ne s'applique que pour des crimes atroces, et la condamnation est prononcée dans l'assemblée des chefs. La tribu étant rarement nombreuse, tous les membres sont intéressés à n'en pas diminuer le nombre.

Les Mongearts, comme les anciens Spartiates, autorisent le vol : continuellement exposés à la voracité des bêtes féroces qui les environnent, et aux effets terribles des dissensions intestines qui les agitent, ils se font une habitude de la défiance et de la précaution ; si le voleur échappe aux premières recherches, le propriétaire n'a plus le droit de réclamer l'objet que sa négligence lui a fait perdre, quand même il le reconnaîtrait entre les mains d'un autre. Mais le voleur, pris en flagrant délit, est puni à l'instant même.

Les enfans mâles héritent par égales portions ; les filles sont entièrement exclues du partage, et sont obligées de résider avec leur frère aîné. Si les enfans mâles n'ont pas encore atteint l'âge de puberté, au moment où ils perdent leurs parens, le chef de la tribu devient leur tuteur. Les chefs des tribus sont toujours pris parmi les aînés des familles, et ne peuvent être jugés que par leurs pairs assemblés. Leurs fonctions consistent à fixer le lieu où il faut dresser les

lentes , et séjourner ; à indiquer le jour où il faut se mettre en marche, et à assigner, si la nature des lieux l'exige, un campement particulier à chacune des divisions de la tribu. La tente du chef est toujours la plus vaste et la plus élevée ; elle est placée au centre de la tribu.

Leurs connaissances en médecine sont extrêmement simples ; et la plupart de leurs remèdes consistent dans les momeries de leurs prêtres, qui, chez eux, sont les dépositaires de la science médicale. Ils guérissent les blessures, en les cautérisant avec un fer chaud, et en y appliquant des herbes imbibées d'huile et de goudron. Dans les maux de tête, on serre cette partie avec un bandeau, au point de faire jaillir le sang. Dans les maladies intérieures, leurs principaux remèdes sont la diète et le repos, et quelques sentences du Coran qu'ils prononcent et appliquent mystérieusement sur la partie malade.

Les Mongearts parcourent leur désert, pendant la plus grande partie de l'année,

sans craindre aucune invasion ; mais , au mois d'août , de septembre et d'octobre , lorsque les pluies qui inondent la plaine , les forcent à se retirer sur les hauteurs de l'Atlas , leurs tribus éparses sont souvent attaquées , battues et pillées par les Monselemine. Les Espagnols des îles Canaries font aussi de fréquentes descentes sur leurs côtes , et emmènent , avec eux , hommes , femmes , bestiaux et tout ce qui tombe dans leurs mains. Cette conduite des Espagnols les rend cruels et sanguinaires envers les malheureux que la tempête jette sur leurs côtes ; pour se venger , ils massacrent sans pitié tous ceux qu'ils supposent être Espagnols. La situation du pays , qui rend la fuite et la dispersion si faciles , n'opposant aucune barrière naturelle aux incursions d'une tribu ennemie sur une autre , empêche ces peuples de se réunir , entr'eux , par des liens politiques , pour former une masse nationale , compacte et imposante.

CHAPITRE VII.

*Aventures de Brisson. — Ouadelims ;
Labdessebas.*

M. BRISSON, après plusieurs voyages en Afrique, fit naufrage un peu au nord du Cap-Blanc, et tomba entre les mains des Arabes Labdessebas.

Lui, et ses compagnons, échappés à la fureur des flots, gravirent les rochers qui bordent le rivage; ils aperçurent, de là, une plaine immense, couverte de sable blanc, et où l'on voyait éparses quelques plantes, semblables à des branches de corail. La graine de ces plantes est très-petite, et a la forme de la graine de moutarde. Les Arabes qui la récoltent, en font une pâte très-nourrissante, qu'ils nomment *avesoud*. Les montagnes voisines, couvertes de fougères sauvages, présentent l'aspect d'une vaste forêt.

Ils aperçurent quelques chameaux, et cherchèrent à s'en approcher. Mais des en-

lans qui faisaient paître des chèvres s'enfuirent en les voyant, et portèrent l'alarme jusqu'au camp des Arabes; ceux-ci coururent aussitôt à leur rencontre, en faisant des cris et des contorsions épouvantables. A la vue des Arabes, dont les armes polies réfléchissaient les rayons du soleil, les compagnons de M. Brisson furent frappés de terreur. Ils se dispersèrent en désordre, et furent bientôt pris et totalement dépouillés. Brisson se rendit, avec onze autres des siens, au *talbe*, ou prêtre, qui était sans armes; ils furent tous conduits dans une misérable hutte, couverte de mousse, à une lieue du rivage. En l'absence du prêtre Sidi Mahomet, qui était de la tribu des Labes-sebas, le camp fut attaqué et pillé par un parti d'Ouadelims: Brisson manqua perdre la vie dans cette mêlée. Les femmes, au lieu d'avoir pitié de l'état déplorable où il se trouvait, lui jetaient du sable dans les yeux, pour lui essuyer, disaient-elles, les paupières. Les Arabes, au pouvoir desquels il venait de tomber, ne s'étaient

approchés des bords de la mer que trois jours avant son naufrage, dans le dessein d'y ramasser des graines sauvages ; ils se retirèrent aussitôt dans l'intérieur du désert pour sauver leur butin et leurs provisions. Un guide marchait devant la horde, et plaçait, de distance en distance, de petites pyramides de pierres, pour tracer la route, de manière à éviter les tribus ennemies. Après avoir traversé des montagnes très-élevées, pleines de petits cailloux, aussi tranchans que du verre, ils descendirent dans une plaine sablonneuse, couverte d'épines et de chardons. Brisson, ayant les pieds tout en sang, se trouva bientôt hors d'état de marcher ; on le fit monter sur un chameau ; mais la rudesse du poil de l'animal et son trot fatigant, l'écorchèrent tellement qu'il perdait son sang en abondance.

Les Arabes délayèrent, dans un vase de bois, de la farine d'orge, avec un peu d'eau de mer qu'ils avaient apportée dans une peau de bouc, et à laquelle ils avaient mêlé du goudron pour l'empêcher de se

corrompre ; ils préparèrent ainsi une espèce de pâte qu'ils pétrirent avec leurs mains , et après l'avoir fait cuire , en y jetant des pierres rougies au feu , ils la mangèrent sans mâcher. Ils firent rôtir un bouc dans le sable brûlant , mangèrent sa graisse toute crue , et , après avoir dévoré la viande et rongé jusqu'aux derniers os , ils jetèrent leurs restes à Brisson et à ses compagnons , en leur ordonnant de manger promptement et de charger sur-le-champ les chameaux , afin de ne pas retarder le départ. En se dirigeant vers l'est , ils traversèrent une vaste plaine , couverte de petites pierres , blanches comme la neige , et rondes et plates en forme de lentilles : on n'y trouva pas la plus petite plante. La terre rendait sous leurs pas un bruit sourd et caverneux ; les pierres sur lesquels ils marchaient brûlaient comme des charbons. Les rayons du soleil réfléchissaient sur le sable une chaleur étouffante. L'atmosphère était chargée d'une vapeur roussâtre ; et la plaine paraissait entièrement volcanisée. On ne voyait

dans l'air aucun oiseau, aucun insecte; il régnait un silence effrayant; le peu de vent qu'on ressentait par intervalle était suffoquant et causait une langueur accablante, gerçait les lèvres, desséchait la peau et y produisait de petites pustules très-douloureuses. Les bêtes sauvages mêmes n'osaient approcher de cette plaine affreuse. Les Arabes passèrent de celle-là dans une autre, dont le sable était rouge et paraissait avoir été soulevé et sillonné par une violente tempête. Il s'y trouva épars, çà et là, quelques plantes d'une odeur agréable, que les chameaux mangèrent aussitôt avec avidité.

En sortant de cette plaine de sables, ils se virent dans une vallée environnée de montagnes; la terre en était blanche et grasse; ils y trouvèrent une eau fétide, couverte d'une mousse verdâtre. Enfin ils rencontrèrent bientôt une horde de la tribu des *Roussys*, leurs amis.

Sidi Sellem, l'un des chefs de cette horde, et beau-frère de Sidi Mahomet, proposa à M. Brisson de le prendre sous sa

protection, et lui offrit de le racheter; mais M. Brisson, espérant être bientôt rendu au Sénégal ou à Maroc, le remercia et refusa absolument son offre. Après un autre voyage de soixante jours, ils arrivèrent au camp des Labdessebas, dont Sidi Mahomet faisait partie. Les tentes dressées sous des arbres touffus, les troupeaux bondissans sur la pente des montagnes, tout cet ensemble présentait l'aspect de la félicité et de la simplicité champêtre. En approchant, ces arbres qui nous avaient paru d'un si beau feuillage, n'étaient plus que de vieux troncs de gommiers presque sans branches, qu'on avait entourés d'épines pour rendre leur ombre impénétrable. Les femmes accoururent avec de grands cris de joie au-devant de leurs maris, ou plutôt de leurs maîtres, qu'elles reçurent avec toutes les démonstrations de la plus servile flatterie; elles jetèrent des pierres aux chrétiens et leur crachèrent à la figure; les enfans ne suivaient que trop bien, à cet égard, l'exemple de leurs mères.



Brisson , qui cherchait à gagner les bonnes grâces de la favorite de son maître , loin d'y réussir , s'attira la haine implacable de cette femme qui prenait pour de l'indocilité et de l'emportement ce qui était l'effet du caractère susceptible de ce malheureux voyageur. Les peines qu'il eut à souffrir , pendant son séjour chez Sidi Mahomet , sont presque incroyables. Lorsque les chaleurs excessives faisaient diminuer le lait des chèvres et des chameaux , les chiens étaient mieux traités que les chrétiens , qui étaient réduits à se nourrir d'herbes sauvages et de limaçons crus. Dans la saison des pluies , lorsque le sable était tout imbibé d'eau , on faisait coucher les chrétiens sur la terre nue et sans abri. Brisson raisonnait quelquefois avec son maître sur la religion ; mais celui-ci lui répondait toujours qu'il préférerait une jatte de lait battu à toutes ces absurdités. Plusieurs de ses malheureux compagnons périrent , abandonnés , par les Arabes , à la voracité des corbeaux , avant même que d'être entièrement morts.

L'un d'eux avait été tué par son maître, qui l'avait surpris buvant clandestinement le lait de son chameau.

M. Brisson s'adressa au consul de Mogador, par une lettre qu'il confia à un marchand juif; mais la négligence du vice-consul rendit cette démarche infructueuse, et les Arabes Labdessebas trouvèrent trop de dangers à entreprendre un semblable voyage pour la rançon de leurs esclaves. La sécheresse devint si grande, qu'il ne restait plus le moindre pâturage pour les troupeaux; les Ouadelims et les Labdessebas, s'étant réunis pour se consulter sur cet objet, se déterminèrent à aller chercher de nouvelles habitations. La horde, dont le maître de Brisson faisait partie, fut une de celles qui restèrent en arrière, tandis que les Ouadelims portèrent leurs ravages jusqu'à Gradnum, à trois cents lieues de leur première résidence. Les premiers ne trouvèrent pas long-temps à subsister, ils furent bientôt réduits à la dernière extrémité par le manque d'eau et de pâturage.

Ils se virent obligés de tuer leurs chameaux et leurs chèvres pour avoir l'eau qui se trouve dans leur estomac ; mais cette eau était verdâtre, et extrêmement désagréable. Dans cette affreuse situation, M. Brisson fut acheté par Sidi Sellem, beau-frère de son maître, et partit aussitôt avec lui pour Maroc. Le pays qu'il parcourut lui présenta sur toute la route un aspect sauvage et uniforme ; il vit de vastes plaines de sables, bornées à l'horizon par des montagnes stériles, et couvertes par intervalle de cailloux calcinés, qui ont la couleur du charbon-de-terre ; il observa un endroit dont la terre était blanchâtre et couverte de troncs d'arbres déracinés, et entassés en désordre les uns sur les autres ; l'écorce de ces arbres était entièrement arrachée ; leurs branches, aussi cassantes que du verre, étaient entortillées comme des cordes ; le bois en était jaunâtre et ressemblait au bois de réglisse ; mais le cœur de l'arbre était plein d'une poussière très-rude au toucher. Le bois, la poudre qu'il contenait, ainsi

que les pierres calcinées qui l'environnaient n'avaient ni goût ni odeur.

Les montagnes sont extrêmement élevées : vues de loin, elles semblaient amoncelées les unes sur les autres. Des blocs énormes paraissaient s'en être détachés, et s'être brisés en éclats, avant d'arriver jusqu'au pied. Ces masses, sur lesquelles d'autres rochers étaient encore suspendus, formaient d'immenses cavernes, et menaçaient de combler les vallées. Dans une autre partie de ces montagnes, ils virent deux fontaines, dont l'une entraînait, dans son cours, une matière noire et bitumineuse, qui répandait une odeur de soufre très-forte; l'autre, qui n'était séparée de la première que par une petite langue de sable, de douze ou quinze pas de large, donnait une eau plus claire que le cristal. Dans une vallée qui, au premier coup d'œil, avait paru extrêmement resserrée par les montagnes qui l'environnaient, et par les éclats de rochers, qui y étaient entassés en grande confusion, Brisson découvrit une variété de tableaux éton-

nante, et des situations plus pittoresques les unes que les autres. A l'entrée de cette vallée, le sol était humide et partagé par de profonds sillons, comme s'il avait été arrosé autrefois par une infinité de ruisseaux. Les bords de ces sillons étaient couverts d'une couche de cailloux, revêtus d'une espèce de nître cristallisé. Les rochers voisins de cette partie, étaient couverts de la même matière, et avaient l'air de cascades formées par les mains de la nature. A travers les fentes nombreuses, on voyait sortir de grosses racines rougeâtres, et des branches garnies de feuilles semblables à celles du laurier. En avançant, on apercevait des pyramides de pierres énormes, blanches comme l'albâtre, qui s'élevaient les unes au-dessus des autres, et semblaient marquer les bords d'un rivage. Derrière ces pyramides, on voyait encore des dattiers et des palmiers, dont la grandeur et la teinte attestaient la haute antiquité. D'autres arbres, renversés et dépouillés de leur écorce, tombaient en morceaux, dès qu'on les touchait; ils étaient

couverts d'une poussière salée, et transparente comme le cristal. Les racines qui tenaient encore aux rochers, étaient glutineuses, et l'écorce s'en détachait au moindre mouvement. En approchant de Maroc, ils trouvèrent de hautes montagnes, couvertes de pierres de toutes sortes de couleurs, roses, violettes, jaunes et vertes. Ils aperçurent, à quelque distance, d'immenses forêts : c'était un spectacle étonnant de voir les arbres comme suspendus au centre des rochers, tandis que les chevreuils, courant les uns après les autres, franchissaient ces rochers et les arbres qui y étaient attachés. Avant d'arriver à Gradnum, ils traversèrent les habitations de la tribu Celkoenna, qui s'est établie entre deux montagnes de sable très-élevées, comme s'ils voulaient se soustraire à la lumière du soleil. Il serait impossible de pénétrer dans leurs retraites, si on ne connaissait pas leurs défilés. Les plaines qui les avoisinent fourmillent de serpents monstrueux.

Ils entrèrent enfin dans Gradnum, le

receptacle des plus audacieux de tous les rebelles arabes, et le rendez-vous de tous les habitans du désert, qui viennent y échanger leurs chameaux, leurs peaux, de la gomme, etc., contre des étoffes de laine, moitié blanches et moitié rouges, contre du blé, de l'orge, des dattes, des chevaux, du tabac, de la poudre, des peignes et des miroirs. Tout ce commerce se fait par les juifs. Les habitans vivent entr'eux dans un état de défiance continuel : d'énormes chiens gardent leurs maisons, et les accompagnent eux-mêmes, lorsqu'ils sortent dans la ville. En quittant Gradnum, ils allèrent à Mogador; Brisson et ses compagnons furent remis au gouverneur; celui-ci les envoya, sous escorte, à l'empereur de Maroc, qui leur rendit aussitôt leur liberté. Le caractère des habitans de Maroc diffère peu de celui des Arabes du désert. Les premiers ne sont pas aussi vigoureux que les autres, mais ils sont moins basanés, et plus accoutumés à voir les Européens, qu'ils sont cependant tout aussi disposés à insulter. Les murs du palais,

qui tombent en ruine, ressemblent à la clôture d'un cimetière; les dehors du sérail ont l'apparence d'une grange. Toutes les maisons de la ville sont mal construites. La relation de Brisson présente les Maures et les Arabes du désert sous le point de vue le plus défavorable. Plein du ressentiment des injures que lui avait fait essuyer le fanatisme religieux des mahométans; exaspéré par les souffrances qu'il avait endurées dans le désert (souffrances que les Arabes avaient partagées comme lui, mais qu'ils étaient plus en état de supporter), il donne à tout ce qu'il raconte les couleurs les plus noires. Aux yeux d'un français, qui a l'âme vive et susceptible, cette apparente insensibilité que produit la misère, prend la forme d'une cruauté raisonnée. L'esquisse générale qu'il trace, semble assez correcte, mais les détails paraissent chargés, et sont dans le style de la caricature. Semblable à certain peintre flamand, on ne peut l'accuser d'une exagération préméditée; mais son cœur ulcéré rembrunit la figure de ses dia-

bles, et donne à leurs traits une expression de malice toute particulière. Au reste, en traversant les parties du désert, qui sont à une grande distance de la côte, il a fait, sur les mœurs des Arabes qui habitent l'intérieur, des observations extrêmement intéressantes.

Des Ouadelims et des Labdessebas.

De tous les peuples qui habitent les régions intérieures du Sahara, les Ouadelims et les Labdessebas sont les plus formidables ; ils portent quelquefois leurs ravages jusqu'aux portes de Maroc. Leurs hordes se confondent assez souvent avec celles des *Rouseges*, des *Rathidiens*, des *Cheles*, des *Tucanois* et des *Ouadelis* : ils n'ont, ni les uns ni les autres, des limites distinctes et stables ; ils changent, au contraire, d'habitations aussitôt qu'ils ont épuisé l'eau et le pâturage, dans l'emplacement où ils s'étaient établis. Ils sont grands, bien faits, forts et vigoureux ; leurs cheveux sont hérissés, et leurs ongles, dont

ils se servent souvent dans le combat , sont aussi longs et aussi durs que des griffes de bêtes féroces. De larges oreilles , qui leur descendent presque sur l'épaule , et une barbe très-longue , leur donnent un air farouche et cruel. Les Ouadelims , sur-tout , sont violens , fiers et guerriers ; mais ils sont bientôt découragés , lorsqu'ils trouvent une résistance soutenue , et qu'ils n'ont point , par le nombre , une supériorité marquée.

Ils habitent , par familles , sous des tentes , couvertes d'une forte étoffe de poil de chameaux , que les femmes filent , et trament sur un métier si petit , qu'elles se tiennent à terre pour travailler. Les meubles de leurs tentes sont deux grands sacs de peau , où ils serrent leur vieille toile , et les morceaux de vieux fer ; trois ou quatre peaux de bouc , pour l'eau et le lait ; deux grosses pierres pour écraser l'orge , une autre , plus petite , pour enfoncer les pieux de leurs tentes ; une natte d'osier , qui sert de lit ; un gros tapis pour couverture ; une petite chaudière , quelques plats de bois ,

et des bâts pour leurs chameaux. Celui qui possède, avec cela, des chèvres, des moutons, des chameaux, et quelques chevaux, passe pour opulent ; car la plupart des Arabes n'ont que des chèvres et des moutons. Les maux d'yeux et les coliques sont presque les seules incommodités auxquelles ils soient sujets. Les maux d'yeux sont occasionnés par la réverbération de la lumière sur les sables brûlans du désert ; leurs coliques sont l'effet du vert-de-gris, qui s'attache à tout ce qu'ils mangent, par leur défaut de précaution. Leurs chaudières ne sont pas étamées, et comme ils ne les nettoient jamais, elles sont entièrement couvertes de vert-de-gris ; il est probable que la violence du poison est affaiblie, ou presque neutralisée par la quantité de lait dont ils font usage.

Quelquefois, lorsqu'ils sont fixés pour long-temps dans un emplacement, il leur arrive de remuer, en certains endroits, la terre que la pluie a imbibée, et ils y sèment du grain sans aucune autre précaution. Ils

auraient souvent, de cette manière, d'abondantes récoltes, s'ils se donnaient la peine d'attendre que le grain fût en maturité; mais ils coupent l'épi, encore vert, et le font sécher sur des cendres chaudes.

La perfidie et la trahison sont les vices naturels des Arabes; l'assassinat est très-fréquent entr'eux; ils ne croient pas aux promesses; ils ne font jamais de conventions écrites, le poignard annule, au gré du plus fort, tous les engagements et toutes les obligations; ils aiment à raconter leurs exploits, et, pour rendre l'histoire plus intéressante, ils n'épargnent pas les mensonges : si le fait est contesté, le poignard résout la difficulté. Cependant les anciens usages de l'hospitalité se sont conservés, parmi eux, dans toute leur étendue. Le même Arabe qui, dans la plaine, est un brigand déterminé, devient généreux et hospitalier, dès qu'il entre dans sa tente. Leur guerre n'est qu'une espèce de pillage, et le premier choc décide de la victoire.

L'Arabe n'attaque que dans l'espoir d'un

butin facile; il ne croit jamais devoir exposer sa vie pour l'enlever : le combat fini, chaque parti enterre ses morts, et environne de pierres les tombeaux. L'âge de chaque guerrier est marqué par l'espace qu'occupe la fosse où il est placé. La cérémonie funèbre se termine ordinairement par les cris des femmes.

Les femmes ne prennent point le nom de leur mari, et ne mangent jamais à leur table : elles sont généralement fidèles, et ne peuvent être répudiées que par un décret des vieillards de la tribu. Les Arabes étalent leur opulence dans les bijoux dont ils ornent leurs femmes. Elles portent à leurs oreilles, à leurs bras et à leurs jambes, des anneaux d'or ou d'argent. Une beauté arabe doit avoir des dents allongées et saillantes, une taille puissante, et des membres très-épais. A la naissance d'un fils, une femme, pour témoigner sa joie, se noircit la figure pendant quarante jours. Pour une fille, elle ne se barbouille que la moitié du visage, et pendant vingt jours

seulement. Une mère traite son fils, dès qu'il est en état de marcher, avec autant de respect que son mari ; elle prépare ses aliments, le sert, et ne mange qu'après lui.

Les points les plus importants auxquels on s'attache, dans l'éducation des jeunes gens, c'est de leur apprendre à se servir du poignard avec dextérité, à déchirer adroitement leurs ennemis avec les ongles, et à soutenir un mensonge avec un air de vérité. Plus sauvages et plus féroces que les tribus dont le territoire est voisin du bord de la mer, les Arabes Labdessebas et Ouadelims sont aussi plus bornés dans leurs idées : non-seulement ils croient qu'ils sont la première nation du monde ; mais ils s'imaginent encore que le soleil ne se lève que pour eux.

Brisson rapporte qu'il en a entendu quelques-uns s'exprimer sur cet objet d'une manière très affirmative. « Contemples, lui » disaient-ils, ce flambeau lumineux qui » est inconnu dans ton pays. Tu n'es pas » éclairé, comme nous, pendant la nuit

» par ce corps céleste qui règle nos jours et
» nos jeûnes. Ses enfans (les étoiles) nous
» indiquent les heures de la prière. — Vous
» n'avez ni arbres , ni chameaux , ni mou-
» tons , ni chèvres , ni chiens ; vos femmes
» ressemblent-elles aux nôtres ? — Com-
» bien de temps as-tu resté dans le sein de
» ta mère ? disait un autre. — Aussi long-
» temps que toi , lui répliqua Brisson. —
» Vraiment ! disait un troisième , en lui
» comptant les doigts , il est fait comme
» nous ! il ne lui manque que d'avoir notre
» couleur et de parler notre langage !
» — Semez-vous de l'orge dans vos *mai-*
» *sous* , reprenaient d'autres Arabes , en
» voulant parler des vaisseaux européens ?
» — Non , disait Brisson , mais nous en-
» semençons nos champs à peu près dans
» la même saison que vous. — Comment !
» s'écriaient-ils ensemble , est-ce que vous
» habitez la terre ? nous croyons que vous
» naissiez et que vous viviez sur la mer. »

Ces Arabes , suivant le proverbe turc ,
croient que le monde entier se borne à

la maison de leur père. Comme ils n'ont aucune connaissance des mœurs des autres nations, et qu'ils ne sont pas capables de réfléchir sur les causes qui contribuent à former le caractère propre à chaque peuple ; tout usage qui s'écarte de ceux qu'ils ont adoptés, leur paraît ridicule et monstrueux, et toute opinion qui n'est pas conforme aux leurs, est à leurs yeux non-seulement absurde, mais encore criminelle. Leur ignorance absolue, jointe aux préjugés religieux dont ils sont environnés, sont des causes qui suffisent pour expliquer les mauvais traitemens qu'ils ont fait éprouver à Brisson et à ses compagnons, sans qu'il soit nécessaire de les accuser d'être naturellement cruels et féroces.

Dans le quinzième siècle, les Espagnols ont massacré un million d'Américains, parce qu'ils prétendaient que ces malheureux avaient des figures de singes ; et dans un conseil solennel, composé d'ecclésiastiques, les Nègres furent condamnés à l'esclavage, parce qu'ils avaient la couleur des

damnés. Plusieurs de nos premiers navigateurs rapportent, avec complaisance, les meurtres les plus abominables, et les massacres les plus révoltans, qu'ils se vantent d'avoir commis sans le moindre remords, parce que leurs innocentes victimes n'étaient pas nées dans le sein de la religion chrétienne. On trouve, dans presque toutes les relations des découvertes faites en Afrique et en Amérique, des exemples d'atrocités fort au-dessus de toutes les barbaries que commettent les Maures du désert. La cruauté des femmes et des enfans peut bien être l'effet d'une curiosité puérile, ou d'un sentiment de vanité, qui les porte à faire preuve de courage; ce peut bien être aussi l'effet d'un désir ardent de signaler leur attachement à leurs maris, ou à leurs pères, en imitant leurs atrocités. Les Européens civilisés n'emploient-ils pas souvent les mêmes moyens, pour faire éclater leur patriotisme, ou leur dévouement envers leurs amis? Il est vrai que, dans les cas ordinaires, ils ne traitent pas leurs prison-

niers avec une cruauté réfléchie ; mais ils vomissent les injures les plus dégoûtantes contre leurs ennemis, et cherchent à les avilir et à les ridiculiser, en publiant contre leurs institutions les caricatures les plus grossières. De tels rapports prouvent bien que les principes qui font la base de l'organisation humaine, sont par-tout les mêmes, mais qu'ils peuvent être modifiés par des circonstances accidentelles ; que l'état de civilisation n'est pas non plus la cause des vices et de la dépravation des hommes, comme on l'a prétendu, puisque le caprice du sauvage peut, en un instant, changer sa stupidité naturelle en un accès de rage et de férocité. (*)

(*) Relation de Saugnier, Brisson, Léon l'Africain et Marmol, sur l'Afrique. Description de la Guinée septentrionale et méridionale, par Barbot.

CHAPITRE VIII.

Description de la Guinée septentrionale ou Nigritie. Caractère général de ses habitans. — Origine du nom de Guinée. — Royaume de Guatala ou Walet. — Empire de Ghinni ou Ghana. — Découvertes faites par les Romains ; — par les Européens.

UN voyageur intelligent, qui traversera l'Égypte, ou la Barbarie, jugera aisément, par les monumens des siècles passés, et par les vestiges de la grandeur et de la civilisation des anciens, combien les habitans actuels sont dégénérés, au milieu des marais pestilentiels et des sables brûlans de leur désert, dont le ciel seul borne l'horizon, et dont le silence affreux n'est interrompu que par les hurlemens du Jackal. A chaque pas, il verra des plaines, jadis fertiles, aujourd'hui désertes et abandonnées; des villages

et des villes entières totalement détruits; il rencontrera les restes mutilés de l'antiquité; des débris de temples, de palais, de fortifications, d'aqueducs et de tombeaux; il remarquera que la terre a dévoré ses habitants! entournant vers l'ouest, et en côtoyant le Sahara, où les principes de la vie et de la végétation sont, pour ainsidire, épuisés; où l'on ne voit d'autre ruine que celles de la nature; où un petit nombre d'Arabes vagabonds, semblables aux génies du mal, vivent en dépit de la malédiction dont cette terre est frappée; le voyageur approchera enfin d'une région plus fertile, et trouvera des forêts de gommiers, toujours plus étendues, à mesure qu'il avancera vers la côte. Le gommier est une espèce d'acacia, toujours vert, dont les feuilles sont longues, rudes et étroites; il est garni d'épines, et donne des fleurs qui sont blanches. La principale forêt de gommiers est à environ soixante lieues de Portendic, et quatre-vingts d'Arguin.

C'est là que se termine le désert, dont les

limites cependant sont encore vagues et indéterminées. On entre alors sur le territoire des Nègres, que les Arabes appellent *Biled al Soudan*, ou *Biled al Abiad*, la terre des noirs, ou la terre des esclaves. Le long de la côte, le sol n'est pas d'une qualité toujours égale.

Depuis le Cap-Blanc jusqu'à la Gambie, le terrain est sablonneux et plein de débris de coquillages : dans plusieurs endroits, le sable est recouvert d'un terreau noir infiniment précieux. Les parties les plus stériles sont encore remplies de buissons et de longs herbages ; mais sur le terreau noir la végétation est extraordinairement abondante , et les arbres d'une grosseur étonnante. Depuis la Gambie jusqu'à Rio-Nunez, suivant Adamson, le sol de la côte, et celui des contrées intérieures, sont d'une fertilité incomparable. On ignore encore si ces régions ont jamais été habitées par des nations puissantes et civilisées. Il y a, dans l'histoire des anciens peuples, des lacunes considérables qui rompent le fil de toutes

nos recherches. Il est impossible de pénétrer dans l'obscurité des siècles reculés; cependant l'antique civilisation de l'Afrique méridionale est attestée par les autorités les plus anciennes. Bruce, Volney et d'autres écrivains, croient que les élémens des arts et des sciences ont été découverts dans la Thébaïde et l'Abissinie par un peuple noir à tête laineuse.

« Les Thébains, dit Diodore, se regardent comme le plus ancien peuple de la terre; et soutiennent que c'est chez eux que la philosophie et l'astronomie ont pris naissance. Il est vrai que leur position est extrêmement favorable aux observations astronomiques, et que leur manière de diviser le temps, en mois et en années, est beaucoup plus exacte que celle d'aucune autre nation. »

Il en dit à peu près autant des Éthiopiens.

« Les Éthiopiens s'imaginent être les aînés des peuples de la terre: il est assez probable, en effet, que, placés direc-

» tement sous la ligne que parcourt le so-
» leil, ils aient été mûris par sa chaleur,
» long-temps avant les autres hommes.

» Ils se prétendent aussi les fondateurs
» du culte divin, des fêtes, des assemblées
» solennelles, des sacrifices et de toutes
» les autres pratiques religieuses. Ils assu-
» rent que les Égyptiens étaient une de
» leurs colonies, et que le Delta, autrefois
» couvert par la mer, n'est devenu habita-
» ble que par l'agglomération des terres
» que le Nil a entraînées d'un pays plus éle-
» vé. Ils ont, comme les Égyptiens, deux
» sortes de lettres, les caractères hiérogli-
» phiques et ceux de l'alphabet, avec cette
» différence, que chez les Égyptiens, les
» hiéroglyphes n'étaient connus que des
» prêtres qui les conservaient par tradition
» de père en fils: au lieu que tous les Éthio-
» piens en général étaient versés dans les
» deux genres d'écritures. »

« Les Éthiopiens, dit Lucien, sont les
» premiers qui ont inventé l'astronomie ;
» Les noms qu'ils ont donnés aux planètes

» n'ont pas été pris au hasard, et ne sont
 » pas sans signification; mais ils peignent
 » et expriment les qualités ou attributs
 » qu'on leur suppose. Ce sont les Éthiopiens
 » qui ont transmis cet art aux Égyptiens.»

Quelle que soit l'opinion qu'on adopte sur l'antique civilisation de ces deux peuples, on conviendra du moins aisément qu'il n'existe aucune tradition, aucune histoire, aucun monument ancien qui fasse soupçonner que les habitans de la Nigritie aient jamais tenu un rang bien élevé parmi les nations policées. Leur sol fournit sans peine à leurs premiers besoins; quant à ceux que fait naître la société, ils ne sont pas, chez eux, assez nombreux, pour qu'ils ne puissent pas les satisfaire. Ils ne connaissent pas les avantages de célérité et d'exécution qui résultent de la manière de partager le travail. Ils ne peuvent concevoir que la force et la puissance se multiplient par la réunion d'efforts isolés, en une masse de mouvemens combinés. Leurs entreprises sont particulières, et ne sont pas soutenues : les tribus

sauvages ne s'attachent qu'à ce qui est à leur portée, tandis que les nations civilisées généralisent et étendent leurs vues. Quand on considère l'ignorance de ces peuples en mécanique, et l'imperfection de leurs outils; quand on réfléchit que le même individu file, coud, et fait de la toile; chasse, pêche, et fabrique ses paniers, ses filets, et tous les autres instrumens dont il se sert pour cultiver la terre; on doit sans doute être étonné de la propreté de leurs nattes et de leurs meubles, ainsi que de la délicatesse de leurs ouvrages en or, en fer, et en filagrame. Ils font aussi du sel et du savon, et ont un talent particulier pour teindre certaines étoffes. Les tribus, mêmes les plus sauvages, se fabriquent ainsi tous les objets qui leur sont nécessaires, jusqu'à leurs canots et les divers instrumens d'agriculture à leur usage.

Tels sont les progrès qu'ont faits ces peuples, malgré la traite qui trouble leurs travaux, détruit leur tranquillité, et les environne de dangers continuels. Partout où

ils jouissent d'un peu de sécurité, tous les habitans d'un village, de concert, élèvent des maisons, cultivent leurs champs, et moissonnent leurs récoltes, en alliant à leurs travaux la joie et le plaisir. Tant que le Nègre n'a pas été corrompu par l'exemple du vice, et qu'il n'a pas été aigri par les injustices et les mauvais traitemens, on remarque dans ses mœurs une douce et aimable simplicité. Les anciens ne connaissaient presque point le pays des Nègres; cependant Ptolémée le nomme *Nigritarum regio*, et il parle d'une infinité de tribus différentes, qu'il désigne sous les noms de *Rerorci*, *Leucoethiopes*, *Aphrecirones*, et *Derbici*. Il place les *Éthiopiens-Sophucœens*, entre Sierra-Leone et Rio-Grande; les *Éthiopiens-Augangines*, entre Sierra-Leone et le Cap des Palmes, et les *Perorsi* dans la partie intérieure de cette contrée: il fait aussi mention du nom de *Guinée*. C'est, suivant lui, un ancien mot de la langue du pays, qui exprime la chaleur du climat. Depuis Ptolémée, on a

donné le nom de Guinée à toute la partie maritime de la Nigritie. Suivant les Portugais, la haute Guinée commence au Cap-Ledo, ou Tagrin, et se termine au Cap-Lope, d'où part la basse Guinée, qui s'étend jusqu'au Cap-Nègre. Les Anglais nomment Guinée septentrionale le pays situé entre la Gambie et le Cap des Palmes; et Guinée méridionale, celui qui va du Cap des Palmes au Cap-Gonzalès. Les Français placent la Guinée entre Cabomonte et le Cap-Lope; mais les Hollandais comprennent, sous le nom de Guinée septentrionale, toute la côte, depuis le Cap-Blanc jusqu'à Sierra-Leone, et bornent la Guinée méridionale au Cap-Lope. Le nom de Guinée est entièrement inconnu aux naturels de tous ces pays, excepté dans quelques parties de la Côte-d'Or, où les habitants l'ont appris des marchands européens. Quant à son étymologie, il y a diverses opinions à ce sujet, mais voici la plus vraisemblable: c'était primitivement le nom d'un empire puissant, au nord du Sénégal, dont le ter-

ritoire, à certaine époque, s'étendait depuis les régions intérieures jusqu'aux bords de la mer, et confinait aux états des Maures, dans le temps de leur grande puissance. Les Portugais, qui étaient alors en guerre avec les Maures, leur entendirent souvent répéter les noms de Guinée, Gheneva, ou Ghencho; ce pays fut le premier que reconnurent leurs navigateurs, et c'est de là qu'ils ont donné ce nom indéfiniment à toute la côte de l'Afrique septentrionale.

Lorsque l'empire de Guinée tomba en dissolution, et que d'autres tribus vinrent occuper les côtes de l'ouest, qui avaient formé autrefois une partie de son territoire, une vague tradition vantait encore son ancienne puissance, tandis que les navigateurs qui fréquentaient ces côtes, auraient été dans l'impossibilité de déterminer sa position géographique; depuis, on a fini par révoquer en doute jusqu'à son existence passée. Cependant une infinité de circonstances concourent à prouver que cet empire a existé anciennement, et qu'il en reste

encore des traces dans le moderne Ghano.

Léon l'Africain (*), qui a parcouru la Guinée, nous apprend qu'elle était bornée, au nord, par Gualata, à l'est, par Tombut, et au midi, par Melli. « Elle s'étend, dit-il, à environ cinq cents milles, depuis le Niger, dont elle suit le cours, jusqu'à l'Océan. Les naturels la nomment Guenni, et les marchands arabes, Gheneho. »

Ce pays abonde en orge, en riz, en bétail et en poissons, mais principalement en coton, dont il fait un commerce considé-

(*) Léon l'Africain, né à Grenade, était un de ces Maures exilés qui se sauvèrent en Barbarie sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle. Il s'établit à Fez, où il apprit l'arabe et étudia la géographie de l'Afrique, dont, par la suite, il traversa une grande partie, revêtu d'un caractère public. Pris sur les côtes de Tunis, il fut conduit à Rome, où il se convertit au christianisme et fut baptisé sous le nom de *Jean Léon*; il resta à Rome jusqu'à ce qu'il fut parfaitement l'italien, et il traduisit dans cette langue son histoire d'Afrique écrite en arabe. Ses connaissances en géographie lui méritèrent une pension du pape Léon X : mais on l'accuse de n'avoir fait que répéter, à certains égards, ce qu'il avait entendu dire, et d'avancer comme positifs des faits apocryphes, dont il assure cependant avoir été témoin. — Voyez *Florian*, *l'ap. à Melchior*, et *l'Histoire d'Afrique de Léon*.

nable, avec les Maures et avec les Européens. On y fait usage d'une monnaie d'or et de fer, mais sans aucun type ni inscription. On n'y trouve ni ville, ni place forte; un seul village, d'une grande étendue, sert de résidence au roi, aux prêtres et aux savans du pays. Les habitans, en général, portent des robes de coton teint en noir et bleu, avec des turbans de même étoffe; mais les savans sont vêtus tout en blanc. Ces contrées avaient été soumises autrefois au pouvoir des Arabes Lumpta; mais, par la suite, le roi de Tombut s'en est emparé.

Marmol (*) traversa aussi tous les déserts du Sahara, depuis la Barbarie jusqu'à Gheneho, ou Guinée, en accompagnant le sherif Mahomet, qui subjuga toutes les provinces occidentales de l'Afrique. Suivant lui, les habitans étaient originairesment

(*) Marmol, savant Espagnol, qui fut pendant sept ans captif en Barbarie, où il étudia l'arabe. Il écrivit en espagnol une histoire d'Afrique, dans laquelle il a entièrement copié Léon pour tout ce qui est essentiel. Son ouvrage a été traduit en français par d'Ablancourt.

chrétiens. Dans tous les siècles, les Nègresse sont livrés aux pratiques de la magie et de la sorcellerie ; peut-être est-ce du nom de ce pays, qui devait être connu des premiers Arabes, conquérans de la Barbarie, que viennent les *Gin*, ou *Génies* arabes, si fameux dans leurs romans. Le *Guinistan*, ou pays des *Gin*, était placé au-delà des déserts arides qui sont au sud de l'Égypte et de la Barbarie. Les Européens, beaucoup plus civilisés que les Arabes, n'ont-ils pas cru souvent au pouvoir diabolique des *obis*, ou fétiches ? les Arabes, qui sont eux-mêmes très-superstitieux, ont dû nécessairement conserver avec un respect religieux de semblables institutions.

Le royaume de Gualata, dont parlent Léon et Marnas, a disparu, dans les temps modernes, avec l'ancien empire de Guinée. La ville de Gualata, d'après le rapport de ces géographes, était située à environ trois cents milles au sud du cap Nun ; à cinq cents milles à l'ouest de Tombut, ou Tombuctoo, et à environ cent milles de l'Océan,

au nord du Sénégal. Elle avait été autrefois la capitale d'une nation de la Lybie, gouvernée par un roi électif; et le centre d'un commerce très-étendu, qui fut transféré à Tombuctoo et à Gago, lorsque les Tombuctans eurent fait la conquête de ce royaume : dans le temps de Léon, il était déjà soumis au Tombut; les ressorts du gouvernement s'étaient relâchés; le peuple retombait dans la barbarie, et le pays était devenu désert et stérile. Les habitans, nommés par les anciens géographes, *Malcoce*, et par les modernes, *Benais*, étaient noirs, principalement vers le sud; ils parlaient la langue zungay ou sungay.

Les anciens font mention de trois villes grandes et populeuses; mais Léon, qui a parcouru et visité ce pays, n'a trouvé qu'un village irrégulier, nommé *Hoden*, où la population lui a paru assez considérable. Sanuto (en 1588), place ce Hoden à dix-neuf degrés trente minutes de latitude nord, et à six jours de marche du Cap-Blanc; Cadamosta (en 1455) écrivait que

Hoden ou Waden était à soixante - dix lieues , à l'est d'Arguin. Peut-être dans la ville moderne de Walet , capitale du Birou , que M. Park place à deux cent quarantemilles vers l'est de Benowm, capitale du Ludamar , et presque à une égale distance à l'ouest de Tombut , doit-on reconnaître l'ancienne Gualata, l'Ulil d'Edrisis, et l'Oulili d'Ibn-al-Wardi, qui passaient pour les principales villes du Soudan , et possédaient des mines de sel considérables.

Ghinny , nommée par Abulfeda, Edrisis , et Ibn-al-Wardi, *Gana*, ou *Ganah*, est au centre de l'Afrique ; c'est la capitale d'un empire situé presque à une égale distance de la mer des Indes et de l'Océan Pacifique ; le major Rennel place cette ville à seize degrés dix minutes de latitude et treize degrés deux minutes de longitude à l'est de Greenwich. Il estime qu'elle est à sept cents milles de Germa dans le Fezzan, à six cent cinquante-deux milles de Tombuctoo , à sept cent soixante milles de Benin, et à onze cent dix-huit milles de Don-

gola. Ghinny forme actuellement une province du royaume de Cassina ou Cashna, qui, d'après la nouvelle division politique de l'Afrique, comprend tous les pays situés entre le royaume de Fezzan et le Niger, et qui faisaient probablement partie de l'empire de Guinée, quoiqu'ils ne fussent pas connus du temps d'Edrisis. Les grands empires d'Afrique prennent ordinairement le nom de leurs capitales, et souvent l'empire n'existe plus que ces villes conservent encore leur ancien nom : c'est ainsi que l'empire de Fez a été englobé dans celui de Maroc ; Ghinny, Walel, etc., dans celui de Tombuctoo, et Tokrur dans celui de Houssa, suivant les conjectures du major Rennel. Tokrur, ou Tekrur, capitale d'un grand empire, au centre de l'Afrique, du temps d'Edrisis et d'Abulfeda, semble avoir existé dans le siècle où Léon écrivait ; et, quoique cet historien n'en parle pas, on peut présumer du moins que c'était la même ville que Tukrol, où les Portugais envoyèrent un am-

bassadeur, en 1495. L'antique splendeur de l'empire de Guinée est attestée par un fait que rapporte Dubarras : Lorsque les Portugais, en 1469, découvrirent la côte de Guinée, le roi de Benin qui tenait son royaume du roi d'Ogane ou Ghana son souverain seigneur, fut obligé d'envoyer à la cour de ce prince, c'est-à-dire à huit cents milles de sa résidence, des ambassadeurs pour obtenir d'être maintenu sur le trône. Le major Rennel suppose avec raison que Léon a confondu Jenné, ville considérable, située dans une île du Niger, à cent soixante-dix milles ouest de Tombuctoo, avec le royaume de Ghana ou Guinée qui est à l'est.

Cet écrivain a réuni indistinctement les détails qu'il recevait sur les deux pays, et a répandu de cette manière, sur sa relation, beaucoup d'obscurité et de confusion. Il décrit la Guinée comme un pays entièrement environné d'eau pendant les inondations du Niger, et il la place cependant au milieu des sables dans le désert du

Sahara ; mais il est encore assez probable que le nom de Jenné est aussi un des vestiges de l'ancien empire de Ghinny , qui s'étendait dans la direction du Niger. Ce qui confirme cette conjecture c'est qu'à Ghana ou Ghinny , ainsi qu'à Tombuctoo le Niger est nommé *Jin* ou *Guin* , et qu'il se trouve entre Jenné et Tombuctoo une île considérable appelée Jimbala ou Guimbala.

Il paraît que les Romains ont pénétré jusqu'au Niger ; car Pline rapporte que ce fleuve débordait périodiquement comme le Nil , et que ses inondations fertilisaient également les terres voisines ; il dit encore que Suétonius Paulinus , le premier romain qui franchit le mont Atlas , fit un voyage , pendant l'hiver , dans l'intérieur de l'Afrique ; marcha à travers des déserts de sables brûlans , que l'excessive chaleur rendait inhabitables , et ne trouva que des rochers arides et desséchés , jusqu'au moment où il arriva sur les bords d'un fleuve , appelé Niger. Il ne paraît pas cependant

que les Romains aient formé chez les Nègres aucun établissement durable : il est même douteux que les Carthaginois, ennemis invétérés des Romains, aient jamais pénétré plus loin qu'Arguin, au nord du Sénégal ; car on conteste encore l'authenticité du voyage d'Hannon. Cependant il n'est guère probable qu'un état, à la fois puissant et entreprenant, qui faisait, à cette époque, non-seulement tout le commerce de l'Afrique, mais encore celui du monde entier, ait totalement négligé ces contrées riches et fertiles, où les Romains ont pénétré, dans la suite, par Fezzan, Gadamis et Taboo. La décadence des Carthaginois fut progressive, et la révolte des provinces intérieures contribua sans doute à la ruine de Carthage, autant que les armes des Romains. Il est assez vraisemblable que certaines parties intérieures de l'Afrique ont dû leur civilisation aux Carthaginois exilés ; les fragmens de l'ancienne langue punique, conservés dans le *Pœnules* de Plaute, s'accordent avec cette opinion,

quoique l'inexactitude du texte, et l'impossibilité d'en déchiffrer le véritable sens, ne présentent pas une garantie bien solide.

A une époque beaucoup plus moderne, les Portugais ont exploré toutes les côtes de la Nigritie et de la Guinée : ils ont mis près d'un siècle à les parcourir, en abordant avec précaution de baie en baie, et de promontoire en promontoire. Giles Nunez, en 1415, fut le premier qui passa le Cap-Bojador; et ce n'est qu'après l'année 1497, que Vasco de Gama doubla le Cap de Bonne-Espérance. Les Français revendiquent cependant la priorité de cette découverte; ils prétendent que des marchands de Dieppe avaient reconnu toutes ces côtes en 1546.

Deux de leurs auteurs, Villaut (*) et Robbé (**), donnent quelques détails sur

(*) Relation de Villaut sur la côte d'Afrique, appelée *Côte de Guinée*. Villaut se rendit à la côte de Guinée, en qualité de contrôleur sur l'*Europa*, bâtiment hollandais, fretté par la compagnie française des Indes occidentales. L'auteur a écrit en français, et copié très-souvent Artus.

(**) Géographe français.

l'origine et les progrès des établissemens français à Elmina, à Sestro-Paris, à Cabomonte, et à Sierra-Leone; et, comme tout historien qui traite un sujet inconnu, ou fabuleux, ils cherchent à suppléer, au défaut de preuves historiques, par des particularités minutieuses. Les bases sur lesquelles ils appuient ces prétentions, sont si futiles, qu'à peine méritent-elles qu'on en fasse mention. Il est vrai, disent ces auteurs, que, pendant les guerres civiles du règne de Charles VI, tous les établissemens de la côte d'Afrique ont été entièrement abandonnés; mais il y a des baies et des villes sur la Côte-d'Or qui conservent encore les premiers noms que leur avaient donnés les Français, comme Rio - Fresco, ou la baie de France; le petit Dieppe, ou Rio-Corso; et Sestro-Paris, ou le grand Sestro. Il existe encore au fort Elmina un bastion nommé depuis long - temps *le bastion français*, où l'on trouve encore quelques traces mutilées d'une ancienne inscription, dans laquelle les chiffres 15 sont très-li-

sibles et doivent indubitablement désigner l'année 1585. Mais cette manière ingénieuse de raisonner se trouve entièrement réfutée par le silence absolu des historiens français et portugais, qui n'auraient pas omis une circonstance aussi remarquable. Les voyages des marchands de Dieppe en Afrique, doivent donc être condamnés à l'oubli, comme ceux des Vénitiens qui prétendent avoir découvert l'Amérique, et dont la relation se conserve dans la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise.

Dans toutes ces contrées, dont les habitants sont plutôt en état de simple nature qu'en état de barbarie, la priorité de découverte, (comme l'entendent les nations policées et civilisées), donne au premier occupant, non-seulement la souveraineté sur le territoire, mais même un droit beaucoup plus important et qui s'étend jusqu'aux personnes et aux propriétés des habitants indigènes. La logique des Portugais, à ce sujet, était aussi laconique que concluante.

« Le premier chrétien qui mit le pied
» sur cette terre infidèle, était sujet de la
» couronne de Portugal, donc cette terre
» infidèle appartient au Portugal. » A cet
argument, *sans réplique*, ils en ajoutent
un autre de la même force : « Le pape a
» donné à la couronne de Portugal toutes
» les terres découvertes et à découvrir en
» Afrique ; elles appartenaient incontestable-
» ment à sa sainteté, en sa qualité de vi-
» caire de dieu sur la terre. » Mais les Por-
tugais ne sont pas les seuls Européens qui
aient donné aux *infidèles* d'Afrique, des
exemples aussi frappants de la justice *chré-
tienne*. En 1672, il a plu à Charles II de
donner et d'accorder à la compagnie royale
d'Afrique d'Angleterre, toutes les terres,
tous les pays, ports, havres, rivières et au-
tres lieux généralement quelconques, si-
tués en Afrique, depuis Salé, au sud de
la Barbarie, jusqu'au Cap de Bonne-Es-
pérance ; pour jouir, pendant l'espace de
mille ans, des avantages du commerce ex-
clusif et privilégié de ces divers pays. Il

est impossible de concevoir quelque chose de plus ridicule ou de plus injuste, que ces actes dont le souvenir restera éternellement pour accuser de barbarie ces siècles auxquels on donne le titre pompeux de siècles de raison et de philosophie. Les nations sauvages sont aux nations civilisées, ce que les enfans sont à leurs pères. C'est en vertu de ce rapport, que les peuples policés ont prétendu exercer une espèce d'autorité sur les tribus africaines. D'après le parallèle même que nous venons d'établir, cette autorité devrait être douce et bienfaisante, comme celle d'un père envers ses enfans. Mais cette juridiction paternelle, de la manière dont elle a toujours été remplie, ressemble à la tendresse de ces Chinois ; qui livrent leurs enfans contrefaits à la dent des pourceaux. Au lieu de diriger vers un but utile cette admiration et cette curiosité sans bornes qu'inspirait à leur simplicité la supériorité des Européens ; au lieu de se servir du goût irrésistible que ces peuples ont pour l'imitation , afin d'introduire chez

eux les arts, les sciences et le commerce régulier ; on a toujours comprimé le désir qu'ils témoignaient de se perfectionner, en ne leur montrant que des bagatelles séduisantes ; on a excité leur férocité par l'usage des liqueurs spiritueuses ; la traite des esclaves les a replongés, pour jamais, dans la barbarie, dont ils cherchaient à sortir ; enfin, la poudre à canon qu'on leur a apportée, leur a fourni les moyens de devenir beaucoup plus dangereux.

Si les naturels des pays où il s'est formé des comptoirs européens et des établissements temporaires, n'ont pas toujours été réduits en servitude, du moins on s'est rarement occupé d'améliorer leur sort et de perfectionner leurs institutions civiles. Les procédés employés par les Européens pour s'établir dans la Guinée et dans la Nigritie sont parfaitement bien décrits par Alkeny, chef d'Ardres (au commencement de ce siècle), dans un discours qu'il adressa aux facteurs hollandais qui l'importunaient pour obtenir la permission de bâtir

une maison en pierres. « Vous ne voulez
 » bâti à présent, leur dit ce prince pré-
 » voyant, qu'une maison de pierre spa-
 » cieuse et solide ; mais, une autre fois,
 » vous voudrez l'entourer d'un bon mur
 » de pierre, puis vous voudrez encore for-
 » tifier ce mur de quelques gros canons ;
 » et à la fin vous rendriez ce poste si formi-
 » dable, qu'avec toute ma puissance il ne
 » me serait plus possible de vous en éloi-
 » gner ; c'est ce que vous avez fait à Mina
 » et dans d'autres parties de la Côte-d'Or,
 » où vous avez subjugué, asservi tous les
 » peuples, et rendu leurs rois tributaires
 » de votre gouvernement. Restez donc
 » comme vous êtes, et tâchez de vous en
 » contenter. Vous n'aurez jamais dans mes
 » états, pour faire votre commerce, que
 » des maisons, bâties en terre, comme
 » toutes celles du pays, et que vous pour-
 » rez louer en vous conformant aux usa-
 » ges établis. »

Avant que les Hollandais fussent en
 guerre avec les Portugais ; avant que les

sucreries eussent été établies, et que les colons des Indes occidentales eussent abandonné leur caractère et leur profession de flibustiers, les avantages du commerce d'Afrique étaient immenses; on en tirait de l'or, de l'ivoire, de la cire, de la gomme, des plumes d'autruche, des bois de teinture, qu'on achetait avec des verroteries, des draps grossiers, des eaux-de-vie, et quelques objets de quincaillerie en cuivre et en fer. Mais, dès que les plantations de l'Amérique eurent atteint un certain degré de développement, les produits du commerce, en Afrique, ont diminué sensiblement. On a négligé l'importation des matières premières; et souvent, par des vues mal entendues, des denrées précieuses sont restées sur la côte, sans trouver de débit.

« Si tous les hommes, disait le docteur
» Smeaathman, étaient bien pénétrés de
» cette vérité: qu'on n'est réellement heu-
» reux qu'en faisant le bonheur des autres,
» il n'y aurait bientôt plus de malheureux
» sur la terre. » Mais il est difficile de con-

vaincre un individu isolé, et encore plus une société égoïste, que son véritable intérêt est essentiellement lié à la justice et à la générosité. Les profits immenses que la traite a donnés en très-peu de temps, en comparaison des frais et des avances qu'exige l'agriculture, seront toujours l'objet des spéculations de ceux pour qui l'intérêt personnel est un ressort plus puissant que l'humanité. Les opérations de l'agriculture sont lentes et tardives; les profits du commerce, en matières premières, ainsi qu'en objets de manufactures, sont graduels et bornés, et, quoique certains, ils demandent de la persévérance et une industrie toujours active. La traite était alors à l'agriculture et au commerce, ce que le brigandage et la rapine, sont à une honnête industrie. Il n'est donc pas étonnant qu'un trafic qui s'accordait si bien avec l'indolence, la légèreté et la férocité de ces tribus sauvages, ait bientôt remplacé un simple échange de productions qu'on n'obtenait que du temps et d'un travail opiniâtre.

Il n'est pas surprenant non plus que des marchands, à la fois, sans mœurs et sans instruction, se soient souvent rendus coupables d'outrages révoltans, et d'atrocités inouïes ; puisque le particulier qui peut réunir autour de sa personne deux ou trois cents individus, se trouve dès lors avoir dans ces pays autant d'influence et de pouvoir, qu'un prince africain. C'est en entretenant les peuples dans l'anarchie et dans une défiance mutuelle ; c'est en établissant le long des côtes une chaîne de comptoirs qui concourent ensemble à l'exécution du même plan ; c'est en s'attachant, par des présens considérables, quelques princes avarés, que ces marchands ont assuré leur autorité, et qu'ils se sont formé sur toute la côte occidentale de l'Afrique, une espèce d'empire, dont l'influence s'étend au loin dans l'intérieur des terres. Ces dépenses, qui sont incompatibles avec le commerce ordinaire, conviennent à la traite, dont elles sont la base principale, et dont elles autorisent

les injustices. C'est en distribuant de l'or aux princes , que les marchands achètent à l'avance le droit de s'emparer un jour et des chefs et de leurs sujets , sans croire manquer à la probité , ni violer les usages de l'Afrique. Lorsqu'un Africain a contracté une dette , toute sa tribu répond solidairement pour lui, et le fisc, nommé par la loi du pays *panyaring*, saisit indifféremment la femme ou l'enfant du débiteur , ou à leur défaut, un habitant de la même ville , ou même enfin un étranger qui s'y serait établi. Tantôt, c'est un mari qui vend sa femme pour payer ses dettes, et ne pas être vendu lui-même : on voit sur le vaisseau négrier , cette infortunée pleurant l'enfant qu'on lui a arraché. Tantôt, c'est un pauvre jeune homme en message, qui se trouve saisi sur sa route pour les dettes de quelque habitant de la même ville ; il est vendu et entraîné loin de son pays , avant qu'il ait pu faire venir le prix de sa rançon. Les Africains, effrayés des dangers d'une existence isolée, se sont réunis, ont formé des

villes, sous la protection d'un chef qu'ils nomment leur père. Ce chef est bientôt corrompu par des présens deliqueurs; le commerçant l'engage, le presse de recevoir des marchandises sur crédit: le marchand d'esclaves ne tarde pas à faire la guerre au chef pour le recouvrement de sa dette, et c'est le pauvre peuple qu'on massacre et qu'on vend pour le payer. Un chef qui doit aux commerçans, remonte la rivière, aborde dans une ville avec tous les dehors de l'amitié; il adresse un discours aux chefs et aux habitans; il s'étend sur les injustices honteuses des marchands en général, déclare qu'il vient pour traiter avec eux de bonne foi, comme avec des amis et des frères. Il débouche un petit baril de rum, invite tous ceux qui l'entourent à s'asseoir et à boire l'un après l'autre; mais la nuit lorsqu'ils sont enivrés, il les fait enchaîner, les enlève, et les vend au marchand pour s'acquitter de ce qu'il lui doit. On a même vu souvent des hommes libres être vendus par des gens qui n'avaient sur eux aucun droit;

les marchands achètent toujours, et se disent, pour justifier tant d'atrocités, que s'ils renonçaient à ce commerce, d'autres le continueraient : c'est de cette manière que la population des côtes a considérablement diminué, et que le séjour des villes est devenu infiniment dangereux : aussi le peuple y est-il beaucoup plus barbare que dans l'intérieur des terres, où l'on trouve plusieurs villes considérables dont le commerce est très-étendu, et qui ont fait de grands pas vers la civilisation. Les voyageurs, qui ont examiné d'un œil observateur, les dispositions et les mœurs des naturels de la côte, ont remarqué que ceux qui habitent dans le voisinage des comptoirs, où l'on fait la traite, sont les plus adonnés à la boisson, les plus méfiants envers les blancs, les plus rusés et les plus féroces; ils sont aussi les plus intéressés, les plus intraitables et les plus voleurs. Ainsi, non-seulement la traite abrutit et dégrade les naturels de l'Afrique, mais encore on s'autorise, pour justifier son existence et pour la perpétuer,

de ces dispositions vicieuses qu'elle a fait naître et qu'elle entretient (*). Le mépris flétrissant dont on a couvert ces peuples en général, a souvent beaucoup plus indigné ceux de ces naturels qui ont quelque sensibilité, que tous les outrages particuliers dont on a abreuvé leur race. Jean Henri Naimbana, fils du roi de Sierra Léone,

(*) Ces réflexions tendent uniquement à développer les causes qui influent sur le caractère des Nègres en Afrique. La traite est nécessaire ; le système colonial en fait un besoin indispensable.

Ce sont les ennemis de la France, qui, par une perfidie trop bien combinée, ont excité, dans un temps désastreux, qu'on voudrait pouvoir oublier, quelques prétendus philosophes, à adopter relativement à l'esclavage, dans les Indes occidentales, des mesures subversives de l'ordre social, qui ont produit des maux incalculables, que le temps et le génie de la France pourront à peine réparer.

Heureusement ces erreurs ne prévalent plus : le langage spécieux d'une ignorante ou fausse philanthropie n'en imposera plus à personne ; l'expérience. une cruelle expérience ! a résolu le problème et décidé la question ; elle n'avait jamais paru douteuse aux hommes sages et éclairés qui savent être en garde contre les théories turbulentes et les systèmes remuans d'innovations toujours destructives.

(*Note du traducteur.*)

pendant son séjour en Angleterre, montra toujours la plus vive sensibilité pour tout ce qui touchait à l'honneur de son pays. Ayant appris que quelqu'un avait tenu publiquement un propos insultant contre les Africains en général, il laissa échapper quelques expressions violentes qui annonçaient le désir de la vengeance ; comme on lui observait qu'il était du devoir du chrétien de pardonner les injures, il répondit avec vivacité : « Si un homme me vole mon » argent, je puis lui pardonner ; s'il fait feu » sur moi, ou qu'il cherche à me poignarder, je puis lui pardonner ; s'il me vend, » moi et toute ma famille, et qu'il me condamne ainsi à passer le reste de mes jours » dans l'esclavage et à périr de fatigues » dans les Indes occidentales, je puis encore lui pardonner ; mais, (ajouta-t-il, en » se levant avec la plus vive émotion), s'il » avilit mon pays, s'il flétrit son honneur ; » jamais, non jamais je ne pourrai lui pardonner ! »

Le caractère du Nègre varie sans doute

suivant les localités et les nuances qui résultent de l'éducation, des mœurs et des habitudes; il y a bien quelques peuples plus rusés, plus féroces, et moins civilisés que d'autres; mais leur ignorance, leur stupidité même n'est pas incurable, et ils ne sont pas naturellement méchants. On n'a pas à leur reprocher plus de crimes, qu'à d'autres nations qui ne seraient pas plus avancées dans la civilisation. Enfin, on ne devrait même pas s'étonner, que le Nègre eût un degré particulier de méchanceté, en réfléchissant que depuis deux siècles on travaille sans relâche à l'aigrir et à le corrompre. Les sensations du sauvage ont une expression de rudesse et de férocité qui tient à la nature des objets qui l'environnent; tout ce qui agit sur le moral, tend également à établir une habitude physique. Les traits prennent graduellement le caractère de la passion qui domine; et toute affection du système physique réagit à son tour sur l'âme. Ainsi, de ce que le Nègre se trouve dégénéré, on n'en doit pas tirer la

conséquence d'un fait irrégulier dans l'histoire de l'homme. Les passions acquièrent plus de force et plus de violence, à mesure que les facultés intellectuelles sont plus négligées. Les Nègres cultivent beaucoup moins leur esprit que les Européens ; cependant, leurs passions, bonnes ou mauvaises, ne sont pas plus violentes à proportion. Il n'y a pas de peuple plus sensible au mépris et à l'insulte, comme il n'y en a pas de plus prompt et de plus ardent à se venger. Mais quoique violens, ils ne sont pas intraitables ; quoique par fois haineux et vindicatifs, ils n'en sont pas moins susceptibles d'amour, de tendresse et de reconnaissance : et l'on peut dire qu'ils surpassent les Européens dans toutes les affections qui tiennent aux liens du sang. La polygamie, qui ne peut manquer d'affaiblir les plus tendres sentimens, doit sans doute altérer à la longue, et l'amour conjugal, et la tendresse paternelle. Ils exercent l'hospitalité avec générosité et désintéressement, comme sans ostentation, en-

vers les étrangers qui viennent réclamer leur protection. Ils ont la plus grande considération et un dévouement absolu, pour un blanc qui a su leur inspirer de la confiance. Il est vrai que dans les endroits où l'on fait la traite, les habitans sont défians, peu communicatifs, et toujours armés; mais c'est l'effet des dangers continuels qui menacent leurs personnes; ce sont des précautions de défense que l'usage d'enlever les hommes, a rendues nécessaires. Il est vrai que dans leurs rapports de commerce avec les Européens, ils emploient souvent la fraude et la violence; mais c'est une représaille ou une conséquence de la mauvaise foi des Européens, cela provient aussi de ce qu'ils n'ont pas encore des idées bien justes sur le droit de propriété. Les Européens les trompent toujours, non-seulement sur les quantités, mais encore sur la qualité des denrées; les naturels, qui s'en aperçoivent, sont obligés, pour rétablir la balance, d'avoir recours aux mêmes moyens. Leurs principes, à l'égard de la

propriété, sont d'ailleurs bien différens de ceux des Européens.

Uniquement occupés à pourvoir à leurs premiers besoins, ils partagent volontiers leur superflu avec ceux qui manquent du nécessaire. Dans leurs arts grossiers, le travail n'est pas divisé ; dans la culture des terres, tout est commun. Les habitans de chaque district se réunissent pour le travail des champs, et partagent ensemble les produits de la récolte. C'est ainsi que les habitans de chaque canton ou de chaque district, conservent le sentiment d'un intérêt général et d'une propriété commune à tous ; tandis qu'ils n'ont qu'une idée vague de la propriété exclusive. La pratique illimitée des lois de l'hospitalité, rend le droit de propriété inutile et même illusoire, puisque l'homme industrieux est obligé de partager son superflu avec l'indolent. Si l'un a négligé de pourvoir à son nécessaire, il n'a qu'à découvrir où il y a des provisions, et il est sûr d'avoir sa part. S'il entre dans une maison pendant le repas, aussitôt qu'il a

fait le salut ordinaire, le maître l'invite à se mettre à table. Les devoirs de l'hospitalité ne se bornent pas à donner à manger, on donne encore de l'argent; car la mendicité n'est pas regardée comme une chose honteuse parmi ces Africains. Ceux qui sont indolens et paresseux pour le travail et pour la chasse, le sont également pour le commerce. Ces philosophes sauvages sont les ardens avocats de l'égalité des biens; ils sont persuadés que personne n'a droit de jouir d'un superflu quelconque, dont un autre a besoin. La conséquence de cette doctrine bizarre, est que, si un homme se procure, par son industrie, une chemise de rechange, une culotte, ou un instrument, le premier individu à qui cet objet conviendra, le demandera sans autre cérémonie; et le possesseur n'osera pas refuser positivement; il éludera la question, ou il opposera aux raisons du demandeur, des raisons plus concluantes pour garder son bien : lorsque les deux plaideurs sont également éloquens, l'objet de la contestation

est souvent usé par le possesseur, avant que la discussion ait pu se terminer. Le riche, n'étant par le fait, que le gérant du pauvre, il n'est donc pas étonnant que la paresse soit si générale parmi eux. L'homme sauvage ne juge que des objets qui le frappent vivement; il a très-peu d'idées. Pour dissiper les ennuis de l'oisiveté et de la nonchalance, il s'adonne aux liqueurs fortes. Dans l'état d'ivresse, l'homme civilisé ne raisonne plus, il n'a plus la force de se conduire, et le sauvage porte jusqu'à la fureur et à la frénésie, les passions grossières qu'il tient de la nature. C'est souvent dans de pareils accès, que des chefs nègres ont conclu des marchés très-préjudiciables à leurs intérêts, et donné des ordres si funestes pour leurs sujets, qu'après leur ivresse, ils auraient bien voulu pouvoir les révoquer.

Quoique, depuis la découverte de cette côte, par les Portugais, différentes nations y aient établi de nombreux établissemens de commerce, depuis Arguin jusqu'à Adel, les naturels sont cependant restés dans leur

état primitif. Les Portugais sont les seuls qui, en les subjuguant, aient fait quelques efforts pour les instruire. Ils ne s'étaient pas bornés à établir des comptoirs sur les côtes, ils avaient formé le plan de fonder de vastes colonies sous un gouvernement régulier. Ils tentèrent d'apprendre aux naturels à défricher leurs terres, et de les instruire dans une religion qui devait réformer et adoucir leurs mœurs. A Loango, à Congo, Angola et Benguéla, ils ont mis un zèle si ardent à les convertir, qu'on a dit qu'ils avaient fait de meilleurs chrétiens qu'eux. Mais, avant que leur établissement eût acquis quelque solidité, ils ont été chassés de Benin, de la Guinée et de la Nigritie, par les autres puissances de l'Europe, qui se sont réunies contre eux, aux naturels du pays. Ils y ont encore cependant divers comptoirs ; et l'on trouve sur quelques points de la côte, une race de créoles métis qui se vantent de descendre des Portugais, quoiqu'ils aient conservé les mœurs et tous les usages des Nègres. Ils diffèrent peu par

le teint des Nègres les plus noirs, ce qui semble indiquer que les Européens, en adoptant les mœurs de ces Africains, finiraient aussi, avec le temps, par en prendre la couleur. Dans plusieurs de ces contrées, les missionnaires portugais ont perdu beaucoup de leur autorité, par défaut de constance et de fermeté; cependant ils font en Afrique un commerce beaucoup plus étendu qu'aucune autre nation, et passent pour faire la traite avec autant d'humanité qu'il est possible d'en mettre dans ce genre de commerce. Les esclaves ne sont pas entassés dans leurs vaisseaux; leurs équipages sont principalement composés de noirs, avec qui ces malheureux s'entendent et se familiarisent plus volontiers. Avant de les embarquer, ils les catéchisent et les font baptiser.

Les naturels, eux-mêmes, commencent à percevoir des effets funestes que le commerce des Européens a produits sur leurs mœurs, leur sûreté et leur bonheur; ils se plaignent de la mauvaise foi et des vexations des blancs. Dès 1787, le chef

Almammy défendit aux Français le passage de ses états pour faire venir leurs esclaves de Galam ; de sorte qu'ils furent obligés de prendre une autre route. Ayant reçu dans sa jeunesse, en sa qualité de marabout, une éducation beaucoup plus soignée qu'aucun autre prince noir, il avait su se rendre indépendant des blancs ; il rachetait ses sujets, lorsqu'ils étaient pris par les Maures, et les excitait, par des encouragemens, à élever des troupeaux, à cultiver la terre, et à exercer tous les genres d'industrie. La peinture que Falconbridge fait du caractère des Nègres est parfaitement juste. « Ils font leurs fêtes , dit-il , au milieu » des tombeaux, et s'ils voyaient leurs maisons en feu, ils les laisseraient brûler sans » interrompre leurs chants ni leurs danses. » Il sont également insensibles à la douleur » et à la privation ; ils chantent et dansent » jusqu'au dernier moment de leur vie. »

Malgré cette insensibilité, ou plutôt cette légèreté de caractère, ils savent apprécier les commerçans.

« Les noirs, disent-ils, doivent aimer
» les blancs, et commercer avec eux sans
» leur faire aucun mal; car les vaisseaux
» des blancs apportent aux Africains les
» liqueurs fortes et *toutes les autres bonnes*
» *choses.* » Les plus éclairés ne se font
pas scrupule de déclarer que partout où
paraît un blanc, il apporte une épée, de
la poudre à canon et des balles. Ils sont ja-
loux d'élever leurs enfans à la manière des
blancs, afin *qu'ils* sachent lire, et *qu'ils*
apprennent à devenir fripons comme les
blancs.

Il paraît donc que notre commerce avec
les Nègres, tel qu'il a été fait jusqu'à pré-
sent, n'a toujours tendu qu'à étouffer les
germes de leur intelligence, et à corrompre
leur cœur. C'est l'effet du toucher des har-
pies, ou d'un certain diable gigantesque
auquel les noirs d'Anto, sur la Côte-d'Or,
adressent une espèce de culte. Aussi les
amis de l'humanité sont toujours portés à
soupçonner quelques vues de commerce
particulier dans tous ces systèmes d'éta-

blissemens qu'on a décorés des apparences de la philanthropie.

Tout moyen, qui tend à réveiller la curiosité du sauvage, et à exciter son industrie, sans irriter ses passions, doit nécessairement produire quelque amélioration dans son état social. L'agriculture est l'âme et la vie d'une colonie ; mais ses productions en matières premières et ses acquisitions en articles d'échange et de commerce, forment la base de sa richesse et de son existence politique (*).

(*) Léon l'Africain. *Géographie* de Rennel. *Guinée* de Barbot. *Voyage* de Smith *en Guinée*. *Description de la Guinée*, par Bosman. *Voyage* de Mathieu à la côte d'Afrique. les deux *Voyages* de Falcombridge à Sierra-Leone. *Essai de colonisation sur la côte occidentale d'Afrique*, par Wadstrom.

C H A P I T R E I X.

Projet d'une colonie agricole , formé par les Suédois. — Détail sur le Cap-Monté et le Cap-Misurado. — Empire de Monou. — Les Quojans. — Caractère de Wadstrom. — Établissements danois à Aquapim.

LES Suédois peuvent se vanter d'être les premiers qui aient formé un plan propre à réparer les maux que la méthode, adoptée jusqu'ici pour la traite, a occasionnés en Afrique ; en même temps que les Danois sont les seuls qui y aient organisé un établissement agricole, avec l'intention d'instruire les Nègres dans l'art de cultiver leur sol fertile.

En établissant une colonie en Afrique , les Suédois eurent, dans le principe, les vues les plus pures et les plus désintéressées ; mais toutes leurs tentatives se bor-

nèrent à quelques découvertes dans l'intérieur des terres.

En 1779, plusieurs membres d'une société instituée pour propager les principes de civilisation et d'ordre social, se réunirent à Norkioping, en Suède, et s'occupèrent des moyens de coloniser et de cultiver les vastes landes qui se trouvent en Europe.

Il s'agissait de fonder un établissement dont les membres eussent le droit de se donner des lois, de frapper une monnaie, et de délivrer ceux d'entr'eux qui seraient en prison pour dettes. Cette entreprise, qui parut impraticable en Europe, à raison des intérêts opposés et de la politique particulière des diverses puissances, sembla susceptible d'être exécutée sur les côtes occidentales de l'Afrique. On forma un plan régulier; et Gustave III, roi de Suède, sur l'avis de son chambellan, Nordenskiöld, fit délivrer à quarante familles une charte qui les autorisait à s'établir sur la côte occidentale d'Afrique, à y former, sous la protection de la couronne, un gou-

vernement particulier , avec le droit de se donner des lois , et de composer un corps social entièrement indépendant de l'Europe. On ne mit d'autre restriction à leurs privilèges que l'obligation de pourvoir aux frais de l'expédition , à ceux de premier établissement , et sur-tout de ne violer en aucune manière un territoire qui serait occupé par quelque puissance de l'Europe.

L'exécution de ce projet fut retardé quelque temps par la guerre d'Amérique ; il parut convenable de profiter de ce délai pour faire examiner la côte occidentale de l'Afrique ; à cet effet , l'association suédoise traita avec la maison de commerce de M. Chauvell , du Havre , pour armer , à frais communs , un bâtiment propre à cette découverte.

Wadstrom fit partie de cette expédition , ainsi que Sparrman et Arrhenius ; le premier était enthousiaste de découvertes et de colonisation , les deux autres l'étaient de science et d'histoire natu-

relle: mais les vues de leur associé, M. Chauvell, s'accordaient parfaitement bien avec les projets de finances de sa Majesté suédoise qui préférait l'or à toutes les autres productions de la nature.

Ces voyageurs quittèrent la Suède, en mai 1787, pour se rendre à Paris, où, après quelques délais, et à la recommandation du baron de Stael-Holstein, leur ambassadeur, ils obtinrent du maréchal de Castries, ministre de la marine et des colonies, des passe-ports et des lettres pour tous les chefs de comptoirs français, et tous les consuls sur la côte de Barbarie, auxquels il était enjoint de leur fournir, aux frais du gouvernement, tout ce dont ils pourraient avoir besoin.

Ils s'embarquèrent au Havre, dans le mois d'août 1787, et arrivèrent à Gorée vers la fin de la saison des pluies; ils y reçurent de M. le chevalier de Boufflers l'accueil le plus poli et le plus gracieux; mais aussitôt après leur arrivée, ce gouverneur partit pour l'Europe; ce qui dé-

truisit entièrement l'espoir qu'ils avaient de recevoir quelques secours qui leur étaient essentiellement indispensables.

Dès lors , la compagnie du Sénégal refusa de leur fournir aucun des objets d'échange qui leur étaient si nécessaires pour l'expédition qu'ils se proposaient de faire dans l'intérieur du pays. Le monopole révoltant qu'exerçait la compagnie , et que sa cupidité étendait jusque sur les perroquets et les objets de curiosité , a porté les peuples les plus redoutables de ces contrées à déclarer la guerre aux Français , et a rendu l'intérieur du pays inaccessible pour eux : ces obstacles imprévus , qu'il était impossible de surmonter , obligèrent Wadstrom et ses compagnons à revenir en Europe , munis des observations qu'ils avaient faites sur les côtes , et des renseignemens qu'ils avaient pu se procurer verbalement sur les parties intérieures où ils n'avaient pas pénétré. Le Cap-Vert parut à ces voyageurs la situation la plus favorable pour l'établissement d'une nouvelle colonie ;

mais les Français avaient des droits sur cette péninsule dont ils s'étaient emparés deux fois. Presqu'entourée par la mer, elle est remplie de collines riantes, et de riches vallées qu'arrosent une infinité de petits ruisseaux ; elle leur a paru aussi salubre, aussi fertile et aussi susceptible de défense qu'aucune autre partie de cette côte. Après le Cap-Vert, les positions qu'ils avaient jugées les plus convenables, étaient celles du Cap-Monté et du Cap-Misurado. Desmarchais, Villaut, Philips, Atkins, Bosman et Smith, parlent tous également de la beauté et de la fertilité du sol de ces deux caps et de la salubrité de l'air qu'on y respire.

On représente le Cap-Monté, comme le paradis de la Guinée ; il est partout arrosé par de nombreux ruisseaux qui serpentent à travers de vastes plaines et d'immenses prairies coupées de distance en distance par des bouquets d'arbres toujours verts, dont la feuille ressemble à celle du laurier. Le riz, le millet et le maïs y

sont beaucoup plus abondans que dans aucune autre partie de la Guinée. L'oranger, le citronnier, l'amandier et le palmier y croissent spontanément et sans culture.

Danville place le Cap-Monté à sept degrés quarante minutes de latitude nord.

Le Cap-Misurado, qui est à seize lieues du Cap-Monté, est une montagne isolée, qui est élevée à pic du côté de la mer, et dont la pente est extrêmement douce du côté de la terre; son sommet forme une plaine unie; il est à six degrés trente-quatre minutes de latitude nord. Les terres qui l'entourent sont de la plus grande fertilité, et produisent, sans culture, des cannes à sucre, de l'indigo et du coton, ainsi que des bois de teinture de la première qualité. Les naturels sont grands, forts et bien proportionnés; leur contenance est fière et martiale; ils sont courageux jusqu'à l'impétuosité, opiniâtres et jaloux de leur liberté; ils raisonnent avec justesse et parlent avec pureté; ils entendent parfaitement bien leurs intérêts, qu'ils savent défendre

et ménager avec adresse, tout en ayant l'air de les oublier entièrement; ils sont constans dans leur amitié, pleins de tendresse pour leurs enfans, et beaucoup plus jaloux de la fidélité de leurs épouses que de celle de leurs concubines. Les femmes cultivent les champs, élèvent leurs enfans avec le plus grand soin et s'appliquent à gagner et à conserver l'affection de leurs maris.

Plus heureux que beaucoup de leurs voisins, ils savent unir l'élégance et la propreté, aux avantages de la commodité dans la construction de leurs maisons, dans leur mobilier, leurs ustensiles domestiques, aussi bien que dans leur manière de manger. Leur langue est pauvre et ils ont peu d'idées; ce qui les prive des plaisirs d'une conversation agréable et variée.

La pureté de l'air, la bonté des eaux, la fertilité du sol, et l'aversion des naturels pour la guerre et la traite, rendent ce pays extrêmement populeux. Leur religion est une espèce d'idolatrie qui n'a ni règles ni prin-

cipes. Ils changent à leur gré leurs fétiches qu'ils ne regardent guère que comme un meuble de leur maison. Un Nègre disait un jour à Villaut que si les blancs adoraient Dieu, les noirs priaient le diable, pour détourner de dessus leurs têtes le mal qu'il pouvait leur faire. Quand Snock s'informa de la religion que professaient les habitants du Cap-Monté, ils lui répondirent qu'elle consistait à obéir à leur chef, sans s'inquiéter de ce qui se passait au-dessus d'eux. Le soleil est le principal objet de leurs adorations, mais le culte qu'ils lui rendent est volontaire et n'est accompagné d'aucune cérémonie.

Le tableau des mœurs de ce peuple a quelque chose de satisfaisant, sur-tout si on le compare avec celui de quelques nations voisines, où (pour se servir des expressions de Loyer, (*) qui visita Issini,

(*) Godefroi Loyer, préfet apostolique des jésuites missionnaires à la côte de Guinée, publia, à Paris, en 1774, la relation d'un voyage au royaume d'Issini ou Assini, sur la Côte-d'Or, avec la description du pays, et des observations sur le caractère, les mœurs et la religion des naturels.

sur la Côte-d'Or, en 1701,) on rencontre de lieue en lieue des royaumes dont les monarques ne sont que des paysans; des villes dont les maisons sont toutes en roseaux; où l'on trouve des tribus qui vivent sans lois, vont sans vêtements, parlent à peine assez pour se faire entendre, et traitent les affaires sans écrire; où l'on voit des peuples qui sont une partie de l'année dans l'eau comme les poissons, et une autre partie dans des souterrains comme les vers auxquels ils ressemblent par leur nudité et leur insensibilité.

Le cours du fleuve Misurado est encore inconnu; mais il prend sa source dans un pays fort riche que les Nègres appellent *Alam* ou le *Pays d'or*.

Les parties les plus basses de la côte, au commencement de ce siècle, dépendaient des Quojans, soumis eux-mêmes à la nation la plus puissante des Folgians, qui, à leur tour, reconnaissent la souveraineté de l'empereur de Monou.

Les mœurs et les usages des Quojans et

des Folgians , avec qui les Européens ont fait un commerce considérable, ont été décrits par divers auteurs ; mais on n'a jamais eu que des rapports vagues et incertains sur les habitans du Monou , et l'on n'a pas encore pu déterminer les limites de cet empire.

Si les tribus du Monou font partie de celles qui habitent l'immense empire du Monœmugi, au sud de l'Afrique (ce qui paraîtrait assez vraisemblable,) et il sera toujours impossible de les connaître et de les désigner , puisque les bornes du Monœmugi ont souvent été reculées jusqu'aux royaumes de Congo et d'Ansiko.

Le système d'hiérarchie , qui existe entre les divers états dépendans de cet empire , n'a rien de pareil dans l'histoire, et demanderait à être tracé avec quelques détails.

L'intérieur du Cap-Monté est habité par les Quojans , dont l'autorité , au commencement du dix-huitième siècle , s'étendait sur Silm , Balam et Balamberre. Ce sont

les vieillards qui président dans leurs cantons ou villages ; mais le chef de la nation est investi d'un pouvoir absolu ; il est excessivement jaloux de ses prérogatives. Il reçoit les ambassadeurs des autres nations avec beaucoup de faste et de cérémonial. Le cortège des ambassadeurs , en grande procession, et accompagné d'une musique nombreuse, chante des vers à la gloire de sa majesté ; ses sujets répètent, à leur tour, le compliment, en l'honneur du souverain étranger. Le roi de Quoja est surnommé *le destructeur* ; on dit de lui, qu'il *s'attache, comme la poix ou le soufre enflammés, au dos de ceux qui osent lui résister.*

Les Quojans reconnaissent un Être suprême , auquel ils attribuent un pouvoir infini, et qu'ils nomment *Kanno*. C'est de lui que vient le bien ; mais il n'est pas éternel ; il sera remplacé par une autre intelligence, qui viendra pour punir les méchans et récompenser les bons. Ils ont un respect religieux pour les morts , qu'ils nomment *Jannaanin* ou protecteurs ; ils

croient que leurs âmes habitent le fond des bois sacrés. Ils leur offrent du riz, du fruit, du vin et le sang des animaux qu'ils immolent. Dans une conjoncture difficile, le Quojan court aux tombeaux de ses ancêtres, et dans les bosquets sacrés où leurs âmes résident; il invoque à grands cris leur assistance et celle du dieu Kanno. On porte trois fois par an des provisions dans ces bois sacrés, pour la subsistance des *Jannanins*; mais les femmes, les filles et les enfants commettraient un sacrilège en y entrant. Ils célèbrent le retour de la nouvelle lune par des orgies et des fêtes; ils sont persuadés que leur riz deviendrait rouge, s'ils négligeaient ces cérémonies.

Dans ce royaume et dans ceux qui l'avoisinent, il existe deux associations curieuses qui ressemblent assez, par leur institution et leurs mystères, aux confréries de francs-maçons; l'une est composée d'hommes, et l'autre de femmes. La première, dont le roi est le chef visible, se nomme confrérie du *Belly*; elle est sous la pro-

tection d'un *être* redoutable et mystique, dont la forme change au gré du grand prêtre. Ceux qui ne sont pas initiés, sont exclus de toutes fonctions publiques, honorables ou lucratives ; et ceux qui ne sont pas jugés dignes d'y être admis, deviennent l'objet du mépris général, et des railleries mordantes des femmes. Les réunions de cette société n'ont lieu que tous les vingt jours. On a consacré, pour cet objet, un espace de huit ou neuf milles de circonférence, dans un bois de palmiers où l'on a construit des huttes et formé des plantations ; c'est là que les jeunes gens, sous la direction des vieillards, leurs instituteurs, passent le temps de leur noviciat, qui dure cinq ans ; on leur apprend, pendant cet intervalle, à se battre, à pêcher, à planter, à chasser, à danser et à chanter le *Bellidong* ou les louanges du *Belli*, qui par la décence des expressions, ressemblent beaucoup aux cantiques des Saliens. Il leur est sévèrement défendu de porter des vêtemens, de sortir de l'enceinte qui

leur est prescrite, ou de converser avec tout autre qu'un frère initié. On n'admet aucune excuse pour l'une ou l'autre de ces fautes, la punition est prompte et exemplaire. Il n'est pas permis aux femmes d'approcher du bois sacré; elles seraient livrées au *Belli*, qui les ferait périr au milieu des tourmens les plus affreux.

A leur initiation, les jeunes gens reçoivent un nouveau nom, en signe de leur régénération, et on leur applique avec un fer chaud la marque du *Belli*. Cette marque, qui prend depuis l'oreille jusqu'à l'épaule, ressemble parfaitement à une égratignure faite avec les ongles. Au bout du terme prescrit, leurs instituteurs les rendent à leurs parens, qui les reçoivent avec beaucoup d'appareil; et dès lors ils sont admis dans les affaires publiques.

La seconde association, qu'on nomme société du *Nessoge*, du *Sandi* ou du *Hen*, est presque en tout semblable à la première; mais elle n'est composée que de femmes.

On construit un certain nombre de hut-

tes dans un bois éloigné, dont l'accès est interdit aux hommes ; les jeunes filles à marier , y sont conduites pendant la nuit par les matrones , aux soins desquelles elles sont confiées. Après l'initiation, on les baigne dans un ruisseau ; on leur coupe les cheveux et, dès qu'elles ont subi les épreuves de la reclusion, elles restent absolument nues pendant tout le temps de leur retraite. C'est là qu'on exerce leur corps à tous les genres de fatigues, et qu'on habitue leur âme aux impressions douces et profondes que produisent ces forêts silencieuses ; on leur enseigne en même temps les usages religieux et les pratiques superstitieuses du pays.

Lorsque le temps du noviciat, qui doit durer quatre mois, est expiré, chacune d'elles retourne de nuit dans sa famille, elles y sont reçues par toutes les femmes de la ville, jeunes et vieilles, qui vont au devant d'elles toutes nues, en forme de procession, et fêtent leur retour par des chants et des danses qui durent jusqu'au

point du jour. Tout homme que la curiosité aurait porté à profaner par ses regards cette cérémonie, serait condamné, s'il était découvert, ou à perdre la vie, ou à livrer un esclave à sa place.

Il serait aisé de faire remarquer combien ces fêtes ont de rapport avec les orgies de Péor, Priape et Bacchus; il suffirait de les comparer avec les écrits des anciens.

L'association du *Belli*, dont la plupart des individus regardent les mystères comme impénétrables, fait une impression profonde sur tous les esprits, et exerce dans l'état une influence considérable.

Dans chaque canton, il y a un chef de l'ordre, autorisé à proclamer les ordonnances du *Belli*, qu'on appelle *lois de Purrah*.

L'association juge les crimes de meurtre, de sorcellerie, d'adultère, et condamne les coupables à la mort; ceux-ci sont conduits par des hommes déguisés, dans le redoutable bois du *Belli*, consacré aux *Jannaanins*; ils n'en reviennent plus, et l'on n'entend jamais parler d'eux. Les membres

de la société passent pour avoir la puissance du diable et le pouvoir de faire tout le mal qu'il leur plaît, sans craindre qu'il leur en arrive; comme ils disposent de l'autorité des *Jannanins*, ils ne sont jamais recherchés pour aucune de leurs actions.

Les ordonnances de Purrah ou Paaro, terminent ou suspendent toutes les querelles; et pendant qu'elles sont en vigueur, il ne doit pas se verser une goutte de sang.

Les Quoians croient à la magie et aux sorciers de toute espèce; ceux qu'ils nomment *Pilli*, passent pour régler les saisons à leur gré, et empêcher le riz de mûrir; d'autres, à qui on donne le nom de *Sovah Munusin*, c'est-à-dire, empoisonneurs et suceurs de sang, ont la réputation de sucer le sang des hommes et celui des bêtes, et de pouvoir attirer sur un individu toutes sortes de maladies.

Lorsqu'un individu meurt, et qu'on soupçonne une cause violente ou extraordinaire, on interroge le corps. A cet effet, on le place dans une bière découverte, gar-

nie d'un drap blanc ; six jeunes garçons ou six jeunes filles, au gré du défunt, dont on prétend deviner l'intention, le portent sur leurs têtes au lieu de la sépulture, qui est toujours au pied d'un buisson, ou d'un grand arbre, hors de la ville. Lorsque le cortège est arrivé sur la place, un parent ou un ami du défunt se tient à cinq ou six pas du corps, et lui adresse ainsi la parole : « Tu es mort à présent, et tu sais que tu » n'es plus comme nous ; tu sais que tu » es placé dans la bière du dieu tout puis- » sant, ainsi tu dois répondre la vérité. » Alors il lui demande s'il connaît celui qui l'a fait mourir, et si sa mort a été l'effet du poison ou de quelques sortilèges. En général, ils sont persuadés que personne ne meurt sans en être averti par un pressentiment, à moins que la mort ne soit l'effet du poison ou d'un charme puissant. Le corps répond affirmativement, en forçant ceux qui le portent à faire plusieurs pas en avant, (ils prétendent qu'ils éprouvent en cette occasion une impulsion à laquelle ils

ne peuvent résister) et il répond négativement, en se roulant dans sa bière. Alors, on s'informe de l'assassin, et l'on nomme toutes les personnes que l'on peut soupçonner, en commençant par ses parens. Si le coupable est un de ses parens, le corps reste quelque temps sans répondre, comme s'il ne voulait pas l'accuser. Si la mort a été occasionnée par quelque sortilège, le criminel et toute sa famille sont arrêtés et vendus comme esclaves ; si c'est par le poison, on permet à l'accusé de se sauver dans la ville voisine, où il se met sous la protection du chef, en protestant de son innocence ; pour la prouver, il offre de boire *l'eau rouge* ; c'est un breuvage délétère fait avec des racines et des écorces vénéneuses. L'accusé, dépouillé de ses vêtemens ordinaires, et la ceinture couverte de feuilles de plantain, se place sur un siège élevé ; là, après avoir mangé un peu de riz, il boit cinq ou six verres de l'eau empoisonnée : s'il échappe à la mort, vingt-quatre heures après, il est déclaré

innocent, et peut attaquer comme calomniateurs les amis du mort; mais, tant que dure cette épreuve, il doit prendre part aux chants et aux danses de ceux qui l'environnent.

Lorsqu'un homme est accusé de sorcellerie; si son âge ou son rang empêche qu'on ne le vende, on le conduit dans un champ hors de la ville, où on l'oblige à creuser lui-même sa fosse. Pendant qu'il travaille et qu'il mesure, en s'étendant lui-même, la longueur et la largeur qu'il doit prendre, les gens qui l'entourent lui disent : « Toi, » qui peux faire mourir les autres, tu » vas périr à ton tour ! » Le condamné répond : « Oui, j'ai tué tel et tel et beau- » coup d'autres, et s'il m'était permis de » vivre, j'en tuerais bien plus encore. »

On met ensuite le coupable à un bout de la fosse, quelqu'un le pousse par derrière en le frappant sur le cou, et le fait tomber dans le trou la face la première; on jette un peu de terre sur lui, et on lui enlance un pieu de bois dur au travers du

corps ; enfin on comble la fosse, et dès lors chacun se garde bien de jamais prononcer son nom. On voit assez la ressemblance qui existe entre ces jugemens par l'eau rouge, et ceux par l'eau amère chez les Juifs.

Les Folgiens, parmi lesquels il est d'usage de témoigner son respect pour un supérieur en se tenant devant lui la tête couverte, ont absolument les mêmes lois, les mêmes mœurs et les mêmes coutumes que les Quojans.

Les hommes sensibles doivent regretter que le projet de colonisation des Suédois n'ait pas eu un plus heureux succès : quoiqu'il eût pris naissance dans la tête de quelques philanthropes extravagans, et que ceux qui se chargeaient de l'exécuter eussent chacun des vues trop opposées pour pouvoir remplir les intentions libérales des fondateurs ; cependant, en considérant combien les Africains sont simples et grossiers, on pouvait encore trouver la garantie du succès, dans ce que ce plan même avait d'extraordinaire et de romanesque.

L'exclusion du crédit fictif, mesure si contraire aux principes des Européens, n'aurait pas choqué les préjugés des Africains, qui n'ont encore sur les droits de propriété que des principes vagues et incertains; l'usage, une fois établi, serait devenu le plus ferme appui de l'institution. Un système qui tendrait à maintenir une certaine égalité de propriété, n'aurait pas occasionné dans une colonie au berceau, ces convulsions violentes qui ont déchiré la France, et ont fait commettre, au nom de la liberté, tous les genres d'injustices et d'atrocités.

Charles Berns Wadstrom, naquit à Stockholm, en 1746. Après avoir fini ses études, il entra au service de sa majesté, en qualité d'ingénieur. Ses connaissances en mécanique et en minéralogie lui firent confier, en 1767 et 1768, la direction des ouvrages qui furent ordonnés pour rendre navigable la cataracte de Trochaitta. En 1769, il fut chargé de l'exploitation des mines de cuivre d'Arvidaberg. Il administra par la suite plusieurs autres établisse-

mens. Enfin, avant son expédition d'Afrique, il avait eu déjà plusieurs entretiens particuliers avec le roi de Suède. A son retour en Europe, Arrhenius se rendit directement en Suède ; mais Wadstrom et son ami Sparrman se rendirent à Londres, au moment où l'on commençait à s'occuper dans le parlement de la question relative à l'abolition de la traite. Ils furent mandés devant le conseil privé et interrogés à plusieurs reprises.

Wadstrom, qui avait obtenu la permission de rester en Angleterre pendant cette importante discussion, produisit à l'appui de ses déclarations le journal de ses opérations en Afrique. Ses observations parurent à la fois curieuses, utiles et intéressantes, elles furent souvent citées dans les débats du parlement. Ses opinions sur l'abolition de la traite et la formation de colonies agricoles firent naître les établissemens de Sierra-Leone et de Boulama, qu'on peut regarder, avec juste raison, comme des monumens élevés à l'humanité par les amis de

l'espèce humaine. Pendant son séjour à Londres, la guerre qui s'éleva entre la Russie et la Suède, lui fit perdre totalement l'espoir des secours qu'il attendait de cette dernière puissance, pour l'exécution de son plan de colonisation; mais en même temps, l'Angleterre lui offrit une perspective plus favorable à ses desseins. Les démarches de Wadstrom auprès du gouvernement anglais furent si vivement appuyées par des personnes de la plus haute considération, qu'en 1789, des ordres furent donnés pour l'armement d'un vaisseau destiné à aller à la découverte des points les plus convenables pour l'établissement d'une colonie sur la côte occidentale d'Afrique. Ce voyage fut retardé par la contestation qui s'éleva avec l'Espagne, relativement au détroit de Nootka. Le capitaine Robert qui commandait ce bâtiment, après avoir longtemps attendu, reçut enfin des ordres, et partit pour une expédition secrète.

Wadstrom publia, en 1789, un petit traité, extrait de son journal, sous le titre

*d'Observationssur la traite des Nègres,
faites dans un voyage à la côte de Guinée.*

Cet ouvrage contenait des détails intéressans sur son expédition d'Afrique. Depuis l'année 1790, l'état précaire de la politique européenne, pendant la guerre de la république, ne lui permit plus de mettre à exécution ses projets de colonie, auxquelsil ne renonça cependant jamais; mais la mort arrêta tous ses plans avant que la paix fut rétablie en Europe. Pendant son sc̃jour en Afrique, il avait été frappé de la constance et de l'adresse des Nègres à filer et à préparer le coton, quoiqu'avec les machines les plus imparfaites. A son retour il voulut travailler dans une manufacture de coton à Manchester, afin de s'y instruire assez pour être en état de montrer ensuite aux Africains les principaux élémens de l'art de la filature.

En 1794, il publia un nouveau plan pour la côte occidentale d'Afrique, accompagné de réflexions franches et justes sur la culture et le commerce, et de

la description succincte des établissemens qui étaient déjà formés ou commencés. On dit que Bonaparte, en partant pour son expédition d'Égypte, voulut avoir un exemplaire de cet ouvrage ; mais comme la difficulté des communications avec l'Angleterre ne lui permettait guère de s'en procurer un, l'auteur, qui était alors à Paris, lui offrit le seul qui lui restait. Wadstrom était un des plus chauds admirateurs de cette étonnante expédition, au succès de laquelle il était persuadé que la civilisation de l'Afrique et la liberté de l'Asie, étaient essentiellement attachées. Il vit les Français maîtres de l'Égypte ; mais une maladie de poitrine termina ses jours un an après l'arrivée de Bonaparte dans ce pays.

Ceux qui condamnent avec le plus d'aigreur les opinions politiques de Wadstrom, ne peuvent s'empêcher de rendre justice intérieurement à la bonté active de son cœur. Ses erreurs furent l'effet d'une sensibilité trop vive et d'une âme trop ar-
alente. Ses sentimens furent toujours droits,

quoique son jugement l'ait souvent égaré. Presque tous ses plans philanthropiques étaient romanesques et impraticables, mais on y reconnaissait les vues libérales d'un homme vertueux et généreux.

Son *Essai de colonisation* contient une immense collection de matériaux qui ont tous rapport à l'Afrique : les observations pratiques, et les spéculations théoriques d'une infinité d'auteurs, s'y trouvent rassemblées, mais sans ordre et sans méthode. Son style est fatigant, sans liaisons, et plein de redites; ses réflexions sont souvent originales, mais ses idées ne sont pas toujours claires et bien définies. Cependant, Wadstrom en s'occupant du bonheur des Nègres, serait devenu en même temps le bienfaiteur des Européens; car, comme le remarque très-bien Hélène-Marie Williams: « La dépravation » du maître venge souvent l'esclave des » outrages qu'il reçoit. Le sexe le plus » tendre, qui semble né pour adoucir, » par les larmes de la pitié, les maux

» de l'espèce humaine dans ces contrées
» d'esclavage, laisse voir lui-même le mons-
» trueux contraste de la faiblesse unie à
» la férocité; de l'indolence voluptueuse
» et de la cruauté active; d'un corps énérvé
» par tous les raffinemens du luxe, et d'un
» cœur endurci par l'habitude du crime. »

Nous terminerons cette note sur Wadstrom, en citant le trait suivant, qui caractérise bien son âme sensible et généreuse.

Un fils du roi de Misurado avait été hon-
teusement enlevé à son père par un capi-
taine anglais, qui le conduisit d'abord à
Sierra-Leone, puis aux Indes occidentales.

Ayant été reconnu par ses compatriotes
et ses compagnons d'infortune, il fut acheté
par un marchand mulâtre de Grenade, et
conduit en Angleterre, où l'on commen-
çait à s'occuper du sort des noirs. Mais le
marchand qui ne l'avait amené que par spé-
culation, ayant été trompé dans ses vues,
se disposait à le renvoyer en Amérique,
lorsque Wadstrom qui découvrit son pro-
jet, racheta le prince à ses propres dépens,

et le plaça au collège de Mitcham , dans le comté de Surry , où il le fit élever dans les principes de la religion chrétienne , et lui donna les maîtres qu'il parut désirer.

Ce jeune Africain fut baptisé le 25 décembre 1788 ; il resta deux ans et demi à Mitcham , mais il mourut de consomption en octobre 1790 , à l'âge de vingt ans ; il était docile et obéissant ; il n'annonçait pas des moyens bien saillans , mais il avait un goût très-prononcé pour l'agriculture ; il avait fait des progrès passables dans la lecture et dans l'écriture. Quoiqu'il connût parfaitement bien les usages des Européens , il conservait toujours un penchant irrésistible pour les habitudes simples qu'il avait contractées dans son pays natal.

Ce que le vertueux Wadstrom ne fut pas en état d'exécuter , les Danois l'effectuèrent , à l'aide du génie infatigable du docteur Isert. Les renseignemens qu'il avait rassemblés sur l'Afrique , parurent au mi-

nistère Danois, si utiles et si intéressans, que le docteur fut chargé de retourner à la côte d'Afrique, pour y faire de nouvelles observations sur le pays. D'après les comptes avantageux qu'il rendit, il fut autorisé à choisir une situation propre à l'établissement d'une colonie, et à faire un essai, s'il le jugeait praticable. Le docteur Isert eut d'abord le projet de faire une première tentative dans une île grande et fertile sur la rivière de Volta; mais les naturels du pays s'y étant opposés par les conseils et les machinations de quelques blancs qui faisaient la traite, il alla s'établir sur les montagnes d'Aquapim, à soixante milles au-dessous d'Acra, à quelque distance de la rive occidentale du Volta, qui est navigable jusqu'à la hauteur de la colonie, et à environ trente milles de la rivière de Pony, qui porte canots. La position n'est pas très-favorable pour le commerce, mais elle est beaucoup plus saine qu'aucune autre partie de la côte. Le docteur Isert, dans ses lettres à son père, publiées en 1788, dé-

clare que les naturels d'Aquapim vivent dans un état d'harmonie sociale, qui lui présentait le tableau d'une félicité sans bornes et digne du paradis terrestre. Le sol y donne, presque sans culture, les récoltes les plus abondantes.

Les colons cultivèrent avec le plus grand succès le maïs, le millet et le coton; et le gouvernement danois y envoya un fermier intelligent, pour y introduire l'usage de la charrue.

La mort ayant mis fin aux travaux du docteur Isert, le lieutenant-colonel Roer, qui joignait à de grandes connaissances en botanique, une expérience consommée dans la culture des terres de l'Amérique, fut nommé pour lui succéder.

M. Flint, qui avait dirigé la petite colonie jusqu'à l'arrivée du nouveau gouverneur, en fonda une autre au pied des mêmes montagnes, en se rapprochant d'Acra: le terrain y est extrêmement fertile, mais les saisons n'y sont pas aussi régulières qu'à Aquapim. Sa sœur, animée de cette

douce sensibilité qui honore et distingue le sexe, l'avait accompagné à Aquapim, pour apprendre aux femmes du pays à coudre, à filer le coton, et pour leur enseigner en général tous les genres d'industrie qui conviennent à leur sexe.

Le canton d'Acra, dans lequel se trouve Aquapim, est soumis au roi d'Aquambo, dont le territoire est peu étendu vers le bord de la mer, quoique ce prince soit un des plus puissans de la côte de Guinée. Les Aquamboans sont naturellement fiers et hardis; ils sont propres à la guerre comme tous les autres Nègres coromantins, (c'est ainsi qu'on désigne tous les naturels de la côte d'Or) et l'instabilité de leur gouvernement les entraîne naturellement dans des guerres continuelles. Leurs chefs sont revêtus d'un pouvoir illimité, c'est ce qui a donné lieu à un proverbe qu'on répète sur toute la côte: *Il n'y a que deux classes d'hommes à Aquambo, la famille royale et les esclaves.* Les Aquamboans, quoique souvent divisés, agités par

des dissensions intestines, n'en sont pas moins redoutables à tous leurs voisins.

Les Acraniens formaient autrefois un état indépendant, mais ils furent conquis en 1680, par les Aquamboans; la plus grande partie de la nation abandonna le pays, et se porta avec son roi vers le Petit Popo.

A l'ouest d'Aquambo est situé un état puissant qu'on nomme *Akim*, et quelquefois *Akam*, *Achem* et *Accany*: il occupe presque tout l'intérieur de la Côte-d'Or, et les naturels de la côte supposent qu'il s'étend jusqu'aux confins de la Barbarie.

Akim ou Achem avait eu long-temps un gouvernement monarchique, mais les factions et les guerres civiles qui ont déchiré cet empire, ayant considérablement affaibli sa puissance, il a changé de forme et est devenu républicain.

Cependant, cet état fait souvent peser sur tous ceux de la côte, le joug qu'il prétend leur imposer; et le roi d'Aquambo

ne se soustrait à l'usurpation dont il est à chaque instant menacé, qu'en excitant continuellement des dissensions parmi les Accaniens. On dit que ces derniers font un commerce très-étendu avec les royaumes de l'intérieur de l'Afrique, tels que Tonouwah, Gago et *Maczara* : il semble que par ce dernier nom, on ait voulu désigner Mourzouk, capitale du Fezzan. C'est une nation courageuse, intrépide ; redoutée de ses ennemis autant qu'estimée de ses voisins, par la bonne foi et la rigide probité qu'elle apporte dans le commerce. Akim s'étend vers le nord jusqu'à Tonouwah, qu'on appelle aussi *Inta*, *Assienté* ou *Assentai*, du nom de sa capitale, qui est à environ dix-huit jours de marche de la Côte-d'Or. M. Norris assure que les habitans de cette ville ont tenté plusieurs fois, mais toujours sans succès, de s'ouvrir une communication avec la côte à travers le territoire des Fantis.

Entre Tonouwah et Kashna ou Cassina, il existe une infinité de petits royaumes et

de petites républiques, qui ont des villes entourées de murs. Les habitans n'ont d'autres armes que l'arc et la flèche, et ne connaissent pas les armes à feu.

Le royaume de Degombah est mahométan : l'or y est très-abondant, et l'on y apprivoise les éléphants. Le pays est agréablement varié par des chaînes successives de collines couvertes de bois, sur lesquelles on voit paître de nombreux troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres. Les vallées, où les villages sont établis, produisent en abondance du blé, du riz et des fruits de toute espèce. De distance en distance l'œil rencontre des montagnes d'une hauteur effrayante et d'une stérilité éternelle. Les habitans mènent la vie de pasteurs : les étoffes de coton peintes en rouge et en jaune, ainsi que les peaux de boucs préparées, qu'ils mettent en vente dans leurs villes, montrent assez qu'ils ont quelque industrie. La mauvaise qualité de leurs toisons, ne permet pas d'attacher une valeur commerciale à leurs laines.

Les pasteurs se contruisent des huttes avec des branches d'arbres, ou se forment des tentes de peaux de vaches et de buffles. Les marchands du Fezzan font, avec ces peuples, un commerce qui consiste en couteaux, lames de sabres, tapis et corail; en verroteries, miroirs, musc et divers autres objets de quincaillerie. Les marchands d'Agadez leur apportent du sel, et reçoivent en échange, de l'or, des esclaves, des étoffes de coton, des peaux de chèvres peintes, des cuirs de vaches et de buffles, et des noix de Gonvan : cette noix est le fruit d'un arbre très-élevé, dont la feuille est large. Ces noix sont au nombre de sept ou neuf, dans une enveloppe de dix-huit pouces de long : leur couleur est un jaune verdâtre, elles sont de la grosseur de la châtaigne; leur goût, quoiqu'un peu amer, n'est cependant pas désagréable. On s'en sert pour corriger les eaux du pays, qui sont nauséabondes et malsaines.

Gago est un état très-peuplé et très-étendu dans l'intérieur de l'Afrique : il a-

bonde en or, et ses habitans font un commerce florissant avec les nations qui les avoisinent. Aucun Européen n'a jamais pénétré dans ce royaume, qui est encore presque totalement inconnu. Sa ville capitale, qui porte le même nom, est située, suivant Léon, à quatre cents milles au sud de Tombuctou. Le pays, dit cet écrivain, est fertile et arrosé par de nombreuses rivières; il produit abondamment du blé, du riz et des fruits de toute espèce. Il est couvert d'une infinité de villages et de hameaux, dont les habitans sont pâtres ou cultivateurs.

Les Nègres de la côte étendent leur commerce très-loin, en remontant la rivière de Volta, dont le cours, qui suit la direction nord-nord-est, est souvent interrompu vers sa source par des catacactes et des bas-fonds.

Barbot (*) rapporte que Verhoutert,

(*) Barbot, agent général de la compagnie royale d'Afrique et des îles d'Amérique, publia une description des côtes de la Guinée, de l'Éthiopie inférieure ou Angola, avec

gouverneur du fort hollandais d'Elmina, avait coutume, dans la saison convenable, d'envoyer des bâtimens à l'embouchure de la Volta, pour y acheter des esclaves et des étoffes semblables à de la tapisserie, que les naturels reçoivent des Abissiniens et des Nubiens. Ce fait est confirmé par Smith, qui assure qu'on amène souvent, à travers le continent de l'Afrique, des Malais, faits prisonniers sur les bords de la Mer-Rouge, pour les vendre à Acra. Il faut, pour faire ce voyage, suivre cette chaîne immense de monts sourcilleux qui court de l'est à l'ouest, vers le dixième degré de latitude, et qui se termine d'un côté

des notes sur la Guiane et les premières découvertes faites en Amérique : ce qui forme une collection de voyages, en cinq volumes. Il s'excuse de la négligence de son style, sur son peu d'instruction et de connaissance de la langue française ; mais il se flatte que ces défauts seront compensés par l'intérêt que comportent ses observations. Il annonce que pendant tout son séjour en Afrique, il s'était fait une habitude de prendre des notes, avec un crayon, sur tous les objets utiles ou curieux qu'il rencontrait, et le soir il les consignait dans son journal ; mais la plupart de ses descriptions sont copiées de l'ouvrage d'Ogilby, sur l'Afrique.

par le Cap-Vert, et de l'autre par les montagnes de l'Abissinie. Les parties les moins élevées paraissent renfermer beaucoup de mines d'or, sur-tout du côté des Montagnes-Bleues de Kong, que M. Parck a visitées.

Kong n'est autre chose que le Gonja de M. Beaufoi, le *Conché* de Danville, et le *Gongé* de Delisle. Il est situé à environ huit cent soixante-dix milles de Cassina, deux cent cinquante d'Yarra, et six cent de la Côte-d'Or. Les habitans du Fezzan portent leur commerce jusque-là. L'élévation du pays lui a fait donner le nom de *Kong*, qui signifie montagne dans la langue mandingue.

Les branches septentrionales de cette chaîne ne sont ni aussi nombreuses ni aussi étendues que les autres ; il faut cependant en excepter les montagnes du Komri ou de la Lune , (ainsi nommées par Abulfeda et Ptolémée) qui dirigent le cours du Nil vers le nord. Elles s'étendent vers le sud, et traversent par le milieu

l'Afrique méridionale, où elles forment une barrière impénétrable entre les deux côtes. M. Correa de Serre a assuré au major Rennel, que les Portugais de Congo et d'Angola n'ont jamais pu pénétrer, par l'intérieur, jusqu'à la côte de l'océan indien : c'est de ces montagnes que M. Bruce a cru que venait l'or de Sofala.

Dans quelques-uns des cantons les plus élevés de l'Afrique septentrionale, il existe un genre de commerce tout à fait extraordinaire. Il est des peuples qui se gardent bien d'avoir aucune conversation avec les marchands qui viennent les visiter. Leur commerce, qui a lieu une fois tous les ans, consiste en poudre d'or ; ils exposent ce qu'ils veulent vendre dans un endroit particulier, et se retirent à l'approche des marchands, qui mettent à part la valeur des objets qu'ils désirent laisser en échange. Lorsque les marchands se sont retirés à leur tour, les naturels reviennent, examinent la proposition, et acceptent ou rejettent le marché. Suivant Hérodote, les

Carthaginois trafiquaient de cette manière avec les Africains qui habitaient au-delà des colonnes d'Hercule. Cadamosta dit que c'est ainsi qu'on échange le sel contre de l'or dans le Melly. Le docteur Shaw assure que le même genre de trafic existe encore entre les Maures et les Nègres de l'intérieur; Wadstrom en dit autant d'une nation voisine de la Côte-d'Or, d'après l'autorité de M. Villeneuve Sillard, capitaine de vaisseau, qui avait visité cette partie en 1788. Il est à remarquer dans ce genre de commerce, qu'il n'existe pas d'exemple que cette confiance mutuelle ait jamais été violée. Les Maures et les Nègres prétendent que les habitants de ce pays ont des lèvres d'une grosseur si démesurée, qu'elles descendent presque sur leur estomach : et qu'ils sont obligés de les saler continuellement pour les garantir de la putréfaction à laquelle les expose la chaleur du climat.

Les différentes nations de la Côte-d'Or ressemblent aux Nègres d'Acra et d'A-

quambo, par leurs mœurs, leurs usages et leurs opinions religieuses. Ils croient tous à un dieu tout-puissant, créateur et conservateur de toutes choses; mais pour fixer leurs idées, ils lui donnent la forme humaine, comme étant la plus parfaite. Croire à un être dont la figure ne tomberait pas sous les sens, serait pour les Nègres ne croire à rien. En adressant leurs prières à cet être suprême, ils se tournent du côté du soleil, qu'ils regardent comme l'emblème le plus glorieux de sa divine majesté. *Loyer* nous a transmis une formule de prière qui est en usage à Issini.

« Mon dieu, donnez-moi aujourd'hui du
» riz et des yams; donnez-moi de l'or et
» des *aigris* (*); donnez-moi des esclaves
» et des richesses; conservez-moi la santé,
» et faites-moi la grâce d'être actif et dili-

(*) L'aigris est une pierre d'un bleu verdâtre, qu'on croit être une espèce de jaspe; ces pierres ont, dans le pays, la valeur de l'or, et on s'en sert pour monnaie. Le cowry se donne et se reçoit pour comptant, le long du Niger, depuis le Bambara jusqu'à Cassina, où il a dix fois la valeur qu'on lui assigne dans le Bengale.

» gent. » Les Nègres ont eu aussi, comme les nations civilisées, leurs dissensions religieuses et leurs diversités de sectes. Les chefs de ces sectaires croient à deux principes, celui du bien, et celui du mal ; le premier, africain, et le second, européen. Mais leurs idées ont si peu de liaison, qu'il est impossible d'expliquer clairement leur doctrine : il paraît que, dans le principe, les Africains ont fait leur divinité noire comme eux : mais les Européens leur ont appris que ce dieu noir était le diable des blancs, et qu'il était essentiellement méchant. Ceux qui savent se contenter des productions de leur sol, et qui sont attachés aux usages de leur pays, représentent sous la figure d'un blanc, le dieu du mal, protecteur des Européens, et la cause de tous les maux que les blancs ont faits aux Nègres ; et ils donnent la couleur noire au dieu du bien, protecteur des Africains. Ceux qui sont malheureux regardent, au contraire, le dieu noir comme une divinité cruelle et méchante, qui se fait un plaisir de les ac-

cabler de toutes sortes de maux ; et le dieu des blancs , comme un être doux et bien-faisant qui leur donne en abondance de beaux habits , de la soie , et de l'eau-de-vie. Arthus leur disait que leur dieu ne les avait pas abandonnés , puisqu'ils avaient de l'or , du vin de palmier , des fruits , des vaches , des chèvres , des oiseaux et du poisson : mais il lui fut impossible de leur persuader que tous ces biens venaient de leur dieu. « C'est la terre , disaient-ils , qui nous » donne l'or , c'est la terre qui nous pro- » duit le maïs et le riz ; c'est la mer qui nous » fournit les poissons ; et si nous ne nous » donnions pas beaucoup de peines , nous » pourrions mourir de faim , que notre » dieu ne nous aiderait pas. Nos bestiaux » nous donnent des petits sans le secours » de dieu : quant aux fruits , nous les de- » vons aux Portugais qui ont planté les » arbres sur notre sol : enfin , nous n'avons » aucune obligation à notre dieu , tandis » que les Européens en ont tant à la bonté » du leur. » Ils conviennent , cependant , que

c'est Dieu qui fait tomber la pluie pour féconder la terre , rendre les arbres productifs , et faire tomber l'or des montagnes avec le sable qu'elle entraîne ; car la pluie produit cet effet dans tous les pays où l'on trouve de l'or. Un Nègre de ces contrées qui avait été vendu à un facteur de la côte , priait avec ferveur pour obtenir de la pluie : quelqu'un l'ayant interrogé pour savoir le motif de cette prière , il répondit que c'était pour que la pluie fît tomber l'or au pied des montagnes qui étaient dans son pays , parce qu'avec cet or ses amis pourraient le racheter. Il y en a qui croient que , s'ils ont été vertueux pendant leur vie , ils deviennent blancs après leur mort et sont transportés dans le pays des blancs ; d'autres , plus ingénieux , supposent que , dans le principe , Dieu ayant créé les blancs et les noirs , ordonna aux derniers de choisir entre l'or d'un côté , et de l'autre la connaissance des arts et des sciences. Les noirs ayant préféré l'or et laissé l'instruction aux blancs , Dieu , offensé de

leur avarice, les a condamnés pour toujours à être esclaves des blancs. Ils ont sur la création de l'homme plusieurs opinions différentes ; quelques - uns l'attribuent à la divinité ; d'autres croient que l'homme a été formé par une énorme araignée, qu'ils nomment *Anansie* ; d'autres prétendent qu'il est sorti des entrailles de la terre. Ils sont dans la même incertitude sur la vie future ; quelques - uns y croient ; mais la plupart avouent leur ignorance à cet égard ; quelques - autres supposent que les morts sont transportés , immédiatement en quittant la vie, sur les bords d'un fleuve fameux de l'intérieur de l'Afrique, qu'ils nomment *Bosmanque*, où Dieu examine leur vie passée, et juge s'ils ont exactement observé les jours de jeûne, s'ils se sont strictement abstenus des viandes défendues, et s'ils ont tenu religieusement leur serment. Si le résultat de cet examen leur est favorable, ils sont admis à traverser le fleuve, pour arriver à une terre de félicité parfaite, qui a beaucoup de ressemblance

avec le paradis de Mahomet. S'ils sont reconnus coupables, la divinité les plonge dans le fleuve, où ils restent ensevelis dans un éternel oubli. Cette doctrine est évidemment calquée sur celle de Mahomet. D'autres croient à la transmigration des âmes : ils ont, comme le peuple en Angleterre, l'opinion que les âmes des criminels errent après leur mort pour expier leurs fautes. Atkins rapporte qu'il a entendu dire à plusieurs Nègres qui parlaient un peu anglais : *qu'après leur mort les honnêtes gens allaient dans le séjour de Dieu, qu'ils avaient des femmes aimables, et qu'ils vivaient dans l'abondance et dans la félicité ; mais que les fourbes et les méchants étaient condamnés à errer éternellement, sans avoir jamais d'asile.* Les Nègres ne regardent la mort qu'avec la plus grande horreur. Suivant Bosman, personne n'oserait, sous peine de périr lui-même, parler de la mort en présence du roi de Whidah.

On n'a sur leurs fétiches que des opinions

très-incertaines ; mais s'il faut en croire Loyer, qui s'est occupé de cet objet avec une attention toute particulière, les fétiches ne sont pas des divinités qu'on adore, mais seulement des charmes ou des talismans dans lesquels ces peuples ont la plus grande confiance. Une longue tradition a accoutumé le Nègre à regarder les fétiches comme les dispensateurs du bien et du mal, au moyen de quelque vertu cachée, qu'ils tiennent de Dieu, qui les a créés, et les a envoyés sur la terre pour le bien de l'humanité. Le mot *fétiche* où *feitisso* est portugais, et signifie charme. Le pouvoir qu'on suppose aux fétiches, ressemble précisément à la puissance mystérieuse qu'on attribue aux charmes et à certains nombres heureux ou malheureux. Ces pratiques superstitieuses, qui ont une influence si grande sur les esprits faibles et sur ceux qui ne réfléchissent pas, obtiennent souvent des incrédules et des esprits forts eux-mêmes une espèce de confiance tacite.

En général les marins et les joueurs ont

recours à la vertu des charmes, parce qu'étant continuellement exposés aux caprices du hasard, ils ne peuvent calculer ni prévoir les événemens qui les attendent; c'est aussi par la même raison que les Nègres sont plus superstitieux que d'autres peuples; sans cesse menacés des malheurs les plus affreux par l'instabilité de leur gouvernement, leur vie entière n'est absolument qu'un jeu de hasard, dont ils croient pouvoir régler la marche avec le secours de leurs fétiches. Le Nègre ne se contente pas de croire à la vertu des charmes, il reconnaît encore des époques et des jours heureux ou malheureux; il se crée ses fétiches suivant sa fantaisie. L'un choisit les dents d'un chien, l'autre celles d'un tigre ou d'une civette; celui-ci un œuf, celui-là l'os d'un oiseau; tandis qu'un autre préfère un morceau de bois rouge ou jaune, une branche d'épine, une tête de chèvre, de singe ou de perroquet. C'est de ce fétiche qu'ils attendent quelques secours dans toutes les circonstances difficiles où ils se trouvent; ils

font vœu souvent de lui rendre une espèce de culte, s'ils sont heureux. Dans l'intention de lui plaire, ils s'imposent quelques privations, comme de ne pas manger de bœuf, de chèvre ou de volaille, et de ne pas boire d'eau-de-vie ou de vin de palmier. De l'opposition des intérêts particuliers naît aussi l'opposition entre les fétiches; la puissance d'un fétiche est toujours considérée en raison du bonheur de celui qui le possède. Un Nègre qui est malheureux, attribue son infortune à l'impuissance de son fétiche, et il a recours aussitôt à un autre, ou ils s'adresse au *fetessero* (prêtre), pour en avoir un qui ait plus de vertu. Ils sont persuadés que le fétiche voit, parle et surveille toutes leurs actions, pour récompenser les bonnes et punir les mauvaises; c'est pour cela qu'ils le couvrent soigneusement, ou qu'ils le placent dans un endroit secret, pour n'en être pas aperçus s'ils faisaient une faute. Les Nègres de Benin s'imaginent que l'ombre d'un homme anime le fétiche, et ils croient que c'est un être réel qui doit ren-

dre compte, dans un autre monde, de toutes leurs actions. Lorsque ces fétiches ont procuré des succès marqués, ils deviennent les gardiens tutélaires des familles, et se transmettent de père en fils, comme autrefois chez les Romains, les lares et les pénates; et chez les Arméniens, les teraphins ou dieux protecteurs, auxquels ils ressemblent souvent par la forme. A Elmina et à Acra, c'est ordinairement un morceau de bois sur lequel est gravé une tête d'homme, sans corps et sans bras. Outre les fétiches particuliers à chaque individu, il y en a d'autres qui reçoivent un hommage plus général, et dont l'influence s'étend sur plusieurs cantons à la fois; ce sont, le plus souvent, des montagnes, des rochers, des arbres, des lacs et des rivières. Les Acraniens prétendent que leur pays n'a été conquis par les Aquamboans, que parce que les Portugais ont violé un de ces lacs sacrés, en le convertissant en saline. Le serpent est le fétiche des Whidaniens; ils croient cependant à un dieu souverain; mais ils attribuent

une puissance toute particulière à une espèce de reptile d'une grandeur démesurée, qu'ils nomment le *grand-père des serpens*. L'origine de ce culte religieux vient, sans doute, de ce qu'on découvrit ce serpent à une époque heureuse. Les Whidaniens croient, suivant une tradition ancienne, que ce serpent est venu d'un pays désert, qu'il a été forcé d'abandonner.

Le culte qu'ils rendent au serpent ne présente donc pas un phénomène inexplicable dans l'histoire du cœur humain. Ce culte est, comme celui qu'on rend aux fétiches, l'effet naturel de la confiance qu'ont ordinairement les êtres faibles et ignorans dans la puissance des charmes(*).

(*) *Essai de colonisation*, par Wadstrom. *Description de la Guinée*, par Barbot et Bosman. Hérodote. Ptolémée. *Observations géographiques* de Rennel. *Société d'Afrique*. *Voyage* de Windus à Méquinèz. *Voyages à la côte de Guinée*, par Philippe, Loyer, Villaut, Atkins, Smith, Snelgrave et Desmarchais. *Voyage* de Mathieu à Sierra-Leone. *Description du Dahomé*, par Morris.

Le *Voyage* du chevalier Desmarchais à la côte de Guinée a été publié par Labat, en 1751. Desmarchais joignait à des connaissances très-étendues, un esprit juste et un coup-

d'œil sûr ; il possédait parfaitement toutes les langues que parlent les différens peuples de cette côte , ce qui lui fut d'un grand secours pour recueillir des renseignemens certains , en lui fournissant les moyens de puiser lui-même la vérité dans sa source. Ses observations portent principalement sur la Côte-d'Or et les royaumes de Whidah et d'Aradra.

Le Journal du capitaine Philips, pendant son voyage à la côte de Guinée et à Whidah, contient plusieurs remarques curieuses sur le pays et les habitans , sur leurs mœurs , sur les établissemens européens qui s'y formaient , et sur le commerce. Mais ce qu'il y a d'intéressant dans cette relation se trouve noyé dans une infinité de remarques nautiques , qui en rendent la lecture fatigante et ennuyeuse. Ce journal est inséré dans le sixième volume de la *Collection de voyages*, publiée par Churchill.

Le Voyage d'Atkins à la côte de Guinée, sur le vaisseau, le *Swallow*, où il servait en qualité de chirurgien , a été publié à Londres, en 1737. L'auteur fait plusieurs observations intéressantes sur la couleur , les mœurs , les habitudes , la langue , les usages et la religion des Nègres , et nie positivement qu'il y ait jamais eu des cannibales parmi eux.

Bosman , chef de comptoir , au fort Hollandois d'Elmina, publia , vers le commencement du dix-huitième siècle , une *Description de la côte de Guinée*, qu'il divisa en Côte-d'Or, Côte-des-Esclaves et Côte-d'Ivoire. Ses observations, quoique superficielles , sont généralement exactes. Dans son style hollandais , il court trop après l'esprit ; aussi est-il loin du naturel : c'est la grenouille qui veut imiter le chant du rossignol.

Le Voyage de Smith , publié à Londres , en 1745 , n'est

qu'une compilation indigeste de matériaux imparfaits que M. Smith a laissés après sa mort , et auxquels on a joint quelques articles tirés de différens auteurs tels que Bosman , à qui notamment appartient celui relatif au royaume de Benin, qui y est copié tout entier.

CHAPITRE X.

Établissement à Sierra-Leone ; sa destruction par les naturels ; il est rétabli par la compagnie de Sierra-Leone. — Détails sur cette colonie. — Les Bullams , Mandingues , et autres peuples voisins.

LES philosophes ont observé que les institutions les plus utiles, ainsi que les actions les plus éclatantes, sont presque toujours le résultat de quelques hazards heureux, ou d'un concours de circonstances favorables. On en doit conclure qu'il ne suffit pas d'avoir formé un plan utile et basé sur des principes de justice et d'humanité, pour espérer de réussir. Combien de tentatives infructueuses, des Anglais sensibles et généreux n'ont-ils pas faites en faveur de la civilisation des Africains !

Mais la colonie de Sierra-Leone s'élève

sur les bases les mieux établies ; elle offre déjà les plus heureux présages , et semble destinée à détruire le préjugé qui faisait croire à l'impossibilité de civiliser les naturels. Smeathman fut le premier en Angleterre qui s'occupa de cet objet ; il conçut son plan pendant un séjour de quelques années qu'il fit en Afrique. Il eut d'abord l'intention de soumettre ses vues à la société respectable des Quakers ; mais long-temps avant cette époque, le docteur Forthergill avait fait naître l'idée de cultiver la canne à sucre en Afrique où elle est indigène, et où elle croît en abondance.

Durant la guerre d'Amérique , on avait excité les noirs à prendre les armes , et à se soulever contre leurs maîtres, (tels sont les heureux effets de la guerre.) On en avait enrolé un grand nombre : les uns étaient entrés dans les équipages des vaisseaux anglais ; d'autres avaient été formés en bataillons. A la paix de 1785, on les dispersa sur les îles de Bahama et à la Nouvelle-Écosse , et on en amena plusieurs en

Angleterre et sur-tout à Londres. Là, vivant méprisés et abandonnés au sein de la misère et de la paresse, ils ne tardèrent pas à se corrompre dans la société de quelques Nègres débauchés qui infestaient les rues de Londres.

Comme le mal croissait à chaque instant d'une manière effrayante, on forma un comité pour la surveillance et le soulagement des noirs, à la tête duquel on plaça le bienfaisant Jonas Hanway. M. Granville Sharp, le bienfaiteur infatigable des Africains, et le docteur Smeathman partagèrent avec le plus grand zèle, tous les travaux de ce comité. Ce dernier publia en 1786, son plan d'établissement à Sierra-Leone, sur la côte des Graines, en faveur des noirs et des gens de couleur, sous la direction du comité, et sous la protection du gouvernement anglais. Le comité joignit à cet avis une note par laquelle il invitait les individus de cette classe qui désireraient devenir colons, à s'adresser au docteur Smeathman, qui

était chargé de former cet établissement.

En conséquence, plus de quatre cents noirs et environ soixante blancs se présentèrent ; parmi ces derniers se trouvaient plusieurs femmes de mauvaise vie , dont la santé était déjà altérée par toutes sortes de débauches. Ils s'embarquèrent sur les bâtimens de transport que le gouvernement avait fournis pour les conduire, avec des provisions , des armes , et des instrumens d'agriculture, à Sierra-Leone, où ils arrivèrent le 9 mai 1787.

La mort qui enleva bientôt après le docteur Smeathman, ne lui permit pas d'achever sa bienfaisante entreprise, et priva la colonie d'un protecteur aussi actif que généreux et persévérant. La direction de l'établissement fut confiée , après lui , au capitaine Thompson, qui acheta du roi de Raimbanna, et de quelques chefs , ses vassaux , un canton de vingt milles carrés, dont il agrandit la colonie. On choisit pour l'emplacement de la ville un terrain élevé, en face de la mer ; on

construisit un magasin, et les terres furent distribuées entre les colons. Les premières tentatives qui furent faites pour les soumettre au travail, loin de produire cette harmonie et cet ensemble qui étaient si nécessaires à leur situation, ne firent que les exciter à la licence et à l'insubordination. La paresse, l'indolence et la désobéissance étaient si grandes et si générales, qu'il était impossible de déterminer ces malheureux à construire la hutte qui devait les mettre à l'abri des intempéries du climat, ou même à prendre soin des provisions qui étaient destinées à soutenir leur existence. Leur santé avait été affaiblie d'abord par toutes sortes de maladies que l'intempérance, la débauche, et le défaut d'air pendant la traversée, avaient encore aggravées. Quand la saison des pluies arriva, ils n'avaient pas encore élevé une seule hutte; aussi la mortalité fut-elle si effrayante, qu'au départ du capitaine Thompson, le 16 décembre suivant, la colonie était déjà réduite à deux cent soixante-seize person-

nes. Les plus méchants et les plus incorrigibles avaient péri les premiers, en hâtant leur mort par leurs excès : ceux qui survivaient s'aperçurent enfin, au départ du vaisseau, que, sans travail et sans industrie, leur perte était inévitable, et ils commencèrent à planter du riz et du blé des Indes. La maladie cessa bientôt entièrement, mais plusieurs des colons reprirent de nouveau leurs mauvaises habitudes, se livrèrent à l'ivrognerie, vendirent leurs armes et leurs fusils pour du rum, et se sauvèrent ensuite dans les comptoirs voisins. Le reste exista encore quelque temps, en s'occupant un peu d'agriculture, et en élevant des volailles. Mais les plus industrieux n'étaient pas en état de se procurer des provisions par leur travail; et ils venaient d'être privés, par la friponnerie d'un patron, des vivres qui leur étaient destinés : cette circonstance ne fit qu'augmenter la désertion qui continua encore jusqu'au mois de décembre 1789. Enfin, la colonie, encore au berceau, fut totalement

détruite par un chef africain , qui fit mettre le feu à tous les établissemens , pour se venger de quelques déprédations commises dans ses états par un facteur , à qui deux colons avaient servi de guides. Ceux qui purent échapper à la mort , trouvèrent un asile au comptoir de Banie , et dans les états d'un prince du pays , qui fut touché de leurs malheurs , et les prit sous sa protection. M. Falcombridge , qui fut employé au commencement de 1791 , par une société animée du désir de civiliser l'Afrique , et connue sous le nom de *compagnie de la baie de St. - George* , parvint cependant à les réunir ; il leur apportait des approvisionnemens de toutes espèces , et il était chargé de réformer l'établissement.

M. Falcombridge trouva dans les premiers colons , le plus vif attachement pour leurs amis d'Europe : ils étaient bien encore turbulens et indisciplinés , mais au moins ils se montrèrent prêts à concourir de toutes manières à la sûreté commune

et à l'intérêt général de la petite colonie. Il s'éleva cependant des obstacles presque insurmontables, lorsqu'il fallut obtenir des princes du pays l'évacuation du territoire dont ils s'étaient emparés. Le sauvage ne regarde comme sa propriété, que les fruits de la terre, ses vêtemens, ses armes, et ses instrumens de pêche et de chasse. Il change d'habitation aussitôt que cela lui convient, sans penser jamais à vendre ni acheter la terre où il s'établit; son droit de possession sur un territoire n'est que temporaire, c'est le *primo occupanti*. De même en le cédant, il ne croit pas faire une cession à perpétuité. Il accueille, ou voit avec plaisir dans son voisinage, une nouvelle colonie, parce qu'il se flatte qu'elle est composée d'amis, et que les colons ont acheté son amitié par des présens; mais aussitôt qu'il change de manière de voir, ou qu'il retire son amitié, il se croit parfaitement le maître de reprendre un droit dont il s'est dessaisi sans réflexion. C'est ainsi que les Caraïbes partagèrent d'abord

amicalement leurs terres avec les blancs qui vinrent s'établir parmi eux, en se contentant de leur dire : « Il faut donc que » la terre soit bien mauvaise ou bien rare » dans votre pays, puisque vous venez de » si loin, et que vous vous exposez à tant » de dangers pour en chercher ici. » Mais par la suite, lorsqu'il s'éleva des contestations entr'eux, et que les blancs montrèrent leurs titres d'acquisition : « J'ignore ce que veut dire ton papier, s'écriait le Caraïbe ; mais lis ce qui est écrit sur ma flèche. Tu y verras en caractères ineffaçables, que si tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai cette nuit brûler ta maison. » C'est ainsi que les colons ont été chassés, après avoir vu brûler leurs maisons ; les chefs nègres ne leur auraient pas rendu les possessions qu'ils réclamaient, sans une nouvelle rétribution de leur part.

Le roi Naimbanna prétendait, avec quelque raison, qu'on l'avait trompé, en lui faisant disposer d'une terre qu'il n'avait pas le droit de vendre. « Le pays est assez

» grand, disait-il, et il appartient à ceux
» qui l'occupent. La terre que j'habite m'appar-
» tient, et je puis m'établir, où bon
» me semble; je puis disposer de tout ce
» qui n'est pas habité dans l'enceinte de
» mes états, pour en faire ce qu'il me plaît;
» mais, pour vendre des terres à un blanc
» et pour permettre à un étranger de s'éta-
» blir et de vivre parmi nous, il faut que
» j'obtienne le consentement de mon peu-
» ple, ou plutôt des chefs principaux de
» chaque ville. Vous auriez dû commen-
» cer par là, me direz-vous : je conviens
» que vous avez raison; mais, si je mécon-
» tente mes sujets, en souffrant que vous
» preniez possession de cette terre malgré
» eux, pourrai-je vous protéger sans ex-
» poser mon peuple à tous les malheurs
» des commotions civiles? Puisque vous
» avez abandonné le pays, ne vaut-il pas
» mieux que vous y rentriez du consente-
» ment de tous vos voisins?» Après de
longs débats, M. Falcombridge racheta
une seconde fois le même territoire, à la

charge de fonder sa ville principale dans un autre emplacement. La nouvelle colonie fut donc établie dans un endroit, nommé *Grandville*, à peu de distance du premier établissement, et que des motifs de superstition avaient fait abandonner par les naturels. On comptait soixante-quatre colons, en juin 1791, lorsque M. Falcoubridge partit pour l'Angleterre, avec le fils du roi Naimbanna, qu'il s'était engagé à faire élever aux frais de la compagnie. Il était porteur d'une lettre que le roi adressait à M. Sharp Granville, pour le prier de surveiller l'éducation de son fils, et le diriger dans la route du bien. Après avoir passé rapidement, dans cette lettre, sur les injustices commises envers les Africains, par les agens des différens comptoirs, et sur les difficultés qu'il a éprouvées de leur part pour assurer la tranquillité de son pays, il ajoute: « Je croyais qu'ils pour-
» raient nous être utiles, en nous appre-
» nant les choses que nous ignorons. Il ne
» faut que la simple raison pour sentir que

» l'être le moins éclairé doit être charmé
 » qu'on fournisse à son pays les moyens
 » de se perfectionner; mais je dois vous
 » dire que le premier souhait que j'au-
 » rais à former pour la prospérité de vo-
 » tre établissement, serait qu'il fût mis
 » un terme aux déprédations horribles qui
 » se commettent si souvent dans ce pays
 » par les intrigans de toutes les nations
 » qui viennent y trafiquer.» John-Henry
 Naimbanna était en Angleterre depuis près
 de dix-huit mois, lorsque la nouvelle de
 la mort de son père le rappela à Sierra-
 Leone; mais il fut attaqué, pendant la tra-
 versée, d'une fièvre violente, accompagnée
 de délire, et il mourut presque aussitôt
 après son arrivée. Quoiqu'avec peu d'a-
 grémens extérieurs, il avait dans les ma-
 nières quelque chose de gracieux, d'affa-
 ble et même de délicat. Naturellement vif
 et par fois même violent, il avait cepen-
 dant le caractère doux et affectueux. Mal-
 gré le peu de soin qu'on avait pris de cul-
 tiver son esprit, on remarquait cependant

beaucoup de finesse et de bon sens dans ses observations. Il avait pour l'étude un goût très-prononcé ; il témoignait la plus vive reconnaissance pour ceux qui l'instruisaient, et il montrait beaucoup de pénétration dans tout ce qu'on lui enseignait. A son arrivée à Londres, il était imbu de tous les préjugés africains ; il croyait à la sorcellerie, et ne concevait pas qu'on pût pardonner des injures ; *il tâchait, disait-il, de devenir aussi hautain et aussi fier qu'il lui était possible* ; mais, avant son départ, il s'était dépouillé de toutes ces erreurs ; il avait embrassé le christianisme, dont il suivait les préceptes avec zèle, mais sans fanatisme. Pendant son séjour en Angleterre, il avait appris à lire et à écrire assez correctement ; il avait même fait des progrès rapides dans l'hébreu. Ses mœurs furent toujours pures ; au moment de son départ, il s'occupait du projet d'introduire dans son pays la religion chrétienne et les usages des nations civilisées.

Tandis que M. Falcombridge faisait tous ses efforts pour relever de ses ruines la nouvelle colonie, la société de la baie de St.-George fut constituée par un acte du parlement, sous le nom de *compagnie de Sierra-Leone*, pour diriger cet établissement pendant l'espace de trente-un ans, à compter du 1.^{er} juillet 1791.

L'administration des affaires de la compagnie devait être confiée à une cour de directeurs, composée de treize personnes choisies tous les ans dans le sein de la société; il était défendu à la compagnie, à ses agents et à ses employés, de se mêler en rien de la traite, et d'acheter ou d'employer des esclaves pour leur service. Sa majesté britannique accorda à la compagnie un droit exclusif de propriété sur toutes les terres de Sierra-Leone qui se trouvaient acquises, et qu'on pourrait acheter à l'avenir des chefs du pays. Les directeurs de la compagnie, pénétrés de la nécessité de donner une base solide à leur établissement, dépêchèrent sans délai cinq vaisseaux à Sierra-Leone,

pour y porter des approvisionnemens et des objets de commerce, ainsi que des ouvriers, des soldats et quelques cultivateurs anglais bien choisis; ils formèrent un conseil pour le gouvernement de la colonie, bien persuadés que la stabilité et la sûreté d'un état dépendaient de l'harmonie et de la tranquillité de ceux qui le composent; et, pour éviter, en même temps, le danger que devait entraîner nécessairement l'exemple de quelques Européens extravagans, paresseux et corrompus, ils se déterminèrent à ne point admettre indistinctement tous ceux qui se présentaient pour cette colonie, et à choisir, dans la classe des cultivateurs, des hommes capables de supporter les vicissitudes du climat, et de résister aux émanations pestilentielles d'un sol inculte.

Les loyalistes noirs qui, après la guerre d'Amérique, avaient été transportés aux îles de Bahama et à la Nouvelle-Écosse, y éprouvèrent des mauvais traitemens, qu'ils comparaient à une seconde servitude. On

suit à Bahama le code noir de l'Amérique : tout Nègre y est présumé esclave, à moins qu'il ne prouve sa liberté ; et le témoignage d'un noir n'est pas admis en justice contre un blanc. Ainsi, un Nègre libre, qui ne pourrait pas produire l'acte formel qui constate sa liberté, deviendrait (*ipso facto*) l'esclave d'un blanc de mauvaise foi ; qui jurerait qu'il lui appartient. Les blancs loyalistes, qui avaient trouvé un asile à Bahama, loin d'avoir appris à l'école du malheur à être sensibles aux maux des infortunés, se prévalaient de ces lois contre les noirs avec une injustice si criante, que leur conduite provoqua l'intervention du gouvernement. Dans la Nouvelle-Écosse, où l'on avait promis des terres aux noirs, les blancs se conduisirent envers eux de la même manière : ils s'emparèrent des terres les plus avantageuses, et ne leur laissèrent que celles qui étaient presque entièrement stériles ; on ne leur accorda même aucun des privilèges qui appartiennent aux sujets de la Grande-Bretagne.

Quand on a été une fois accoutumé à être servi par des esclaves, on devient trop indolent et trop efféminé pour pouvoir s'en passer. En Amérique, on dit d'un planteur ruiné, pour peindre sa détresse : « Le pauvre malheureux n'a plus qu'un Nègre » pour lui apporter un verre d'eau. » Sous ce ciel d'airain, le climat est trop brûlant pour que les Européens puissent y vivre sans esclaves : c'est pour la culture des terres sur-tout qu'ils y sont d'une nécessité absolue.

Les Nègres libres ne pouvant pas obtenir justice dans la Nouvelle-Écosse, et prévoyant les mauvais traitemens qu'ils auraient à essuyer par la suite, députèrent un d'entr'eux pour aller exposer leur triste position aux ministres de sa majesté. D'après ces plaintes, on arrêta, avec le consentement des directeurs, que tous ceux qui seraient mécontents de leur sort seraient transportés à Sierra-Leone, aux frais du gouvernement. Le lieutenant Clarkson, frère de M. T. Clarkson, dont on a déjà vanté la générosi-

té, fut chargé de se rendre à la Nouvelle-Écosse, pour signifier aux noirs libres les conditions auxquelles la compagnie de Sierra-Leone consentait à les recevoir, et pour surveiller leur départ. Les propositions de la compagnie furent acceptées avec la joie la plus vive, et environ douze cents noirs s'embarquèrent pour Sierra-Leone, où ils arrivèrent en mars 1792. Cet accroissement de population ranima le courage des colons, et engagea la compagnie à redoubler d'efforts et d'activité. Les directeurs augmentèrent leur capital par le moyen d'une souscription, dans la vue d'étendre leur établissement en raison du nouveau renfort qu'il venait de recevoir. Ils firent un envoi considérable d'approvisionnement, tant pour subvenir aux besoins de la colonie, que pour fournir à leur agent commercial les moyens de former quelques opérations d'échange et de commerce avec les naturels. Ils prirent des mesures actives pour la culture des productions du tropique, et ils invitèrent M. A. Nordenskiöld,

savant minéralogiste, et M. A. Afzelins, botaniste renommé, à parcourir dans toute son étendue le canton de Sierra-Léone et ses environs, pour chercher à y découvrir quelques nouvelles sources de commerce.

On choisit de nouveau, pour la ville coloniale, l'endroit où l'on s'était établi dans le principe : c'était, en effet, l'emplacement le plus favorable; l'on se hâta de construire des huttes pour se trouver à l'abri, avant l'arrivée de la saison des pluies. Mais les efforts des colons, et les précautions prises par les directeurs, en envoyant des charpentes, des matériaux de construction, et toutes sortes d'autres objets essentiels, ne purent prévenir la maladie terrible qui se manifesta bientôt; le découragement devint général; tous les travaux se trouvèrent suspendus; les dépenses doublèrent; les noirs furent décimés par ce fléau destructeur, et plus de la moitié des blancs qui vivaient sur le bord de la mer, furent également emportés.

L'augmentation excessive du prix des denrées européennes, occasionnée par la guerre de la république, la stérilité inattendue dont fut frappé, cette année, tout le voisinage de la ville, l'imprévoyance, la prodigalité et le défaut d'ordre du premier conseil de gouvernement, retardèrent quelque temps les progrès de la colonie ; mais lorsque M. Clarkson, dont la négociation avec les noirs de la Nouvelle-Écosse, s'était terminée à la satisfaction générale, se trouva investi de tous les pouvoirs et chargé seul de gouverner cette colonie, l'ordre fut bientôt rétabli. Il envoyait régulièrement à la cour des directeurs le journal de ses opérations, et la note des actes du conseil. On vit renaître partout le courage et l'harmonie ; il forma de nouveaux réglemens de police, fit pousser avec célérité tous les ouvrages publics ; et les naturels commencèrent à ne plus redouter le voisinage de cette colonie, et à voir sans jalousie le développement qu'elle prenait tous les jours.

Lorsque M. Clarkson eut terminé sa mission, et qu'il fut revenu en Angleterre, il se manifesta de nouveau quelques signes de mécontentement : ceux qui étaient venus de la Nouvelle - Écosse , ayant reçu de mauvais traitemens de la part des employés de la compagnie , firent éclater des plaintes, et se livrèrent à quelques désordres ; enfin , ils adressèrent à la cour des directeurs une remontrance très-vive, dans laquelle ils se plaignaient du prix excessif des denrées de la compagnie , et des faibles salaires qu'on leur donnait ; ils observaient que la plupart des promesses qu'on leur avait faites , à leur départ de la Nouvelle-Écosse, n'avaient jamais été remplies. On eut quelque peine à dissiper cet orage. Cependant la colonie, sortant enfin de l'obscurité où elle avait été plongée jusque - là , commençait à se faire un nom parmi tous les princes de la côte occidentale d'Afrique ; les peuples les plus reculés dans l'intérieur du pays , lui envoyaient même des ambassadeurs,

lorsqu'un événement déplorable vint détruire l'espoir de sa prospérité Le 28 septembre 1794, une escadre française parut tout à coup dans la rivière. Un capitaine marchand américain qui s'imaginait avoir reçu un affront du gouverneur, avait excité les Français à se diriger sur ce point, en leur faisant espérer un immense butin. Ils trouvèrent la colonie dans une fatale sécurité (d'après la déclaration de la convention nationale de France), et ils pillèrent la ville, sans qu'on pût leur opposer la moindre résistance.

Cet événement fit éprouver à la compagnie une perte considérable, et jeta de nouveau l'établissement à deux doigts de sa ruine. Mais le mal n'était pas irréparable, et les efforts de la compagnie ne tardèrent pas à rétablir les affaires de la colonie. L'escadre française, composée en grande partie de corsaires et de bâtimens particuliers, avait été armée pour détruire les comptoirs anglais le long de cette côte : sa présence, en interrompant la traite,

augmenta les ressources de la colonie, et donna un plus grand essor à ses vues commerciales.

Aussitôt après le rétablissement de la colonie, en août 1792, M. Nordenskiöld, jaloux de remplir ses engagements envers la compagnie, s'empressa d'entreprendre un voyage dans l'intérieur du pays. Cet ardent minéralogiste se flattait de trouver dans ses courses des peuples hospitaliers chez lesquels il pourrait se livrer sans danger à des recherches analogues à ses goûts, et avantageuses à ses commettans. Il avait été très-malade, avant son départ de Londres, et depuis son arrivée à Sierra-Leone, il avait beaucoup souffert de la chaleur de ce climat auquel il n'était pas accoutumé; il voulut néanmoins se mettre en route sans attendre ni sa parfaite guérison ni la fin des pluies. Il partit donc après avoir reçu du gouverneur les objets qui lui étaient nécessaires pour subvenir aux frais de son voyage. Il côtoya la Sierra-Leone jusqu'à Robanna, petite île où le roi

Naimbanna faisait sa résidence ; de là s'embarquant sur un sloop, dont le patron était Européen, il remonta la rivière de Scassas. Il s'arrêta à douzemilles de Porto-Logo, et tenta de continuer sa route par terre ; mais toutes ses marchandises lui furent enlevées, à l'instant où il allait entreprendre ce voyage. Il tomba malade à Porto-Logo, à soixante-dix ou quatre-vingts milles de Sierra-Leone, et se fit transporter en canot dans la colonie, où il arriva avec la fièvre et un délire violent ; il expira quelques jours après, sans avoir pu donner aucun renseignement sur son expédition. M. Nordenskiöld joignait un courage intrépide à une application infatigable. Attaché par principe au système de colonisation, passionné par goût pour sa science favorite (la minéralogie), il s'était consacré à ces recherches pénibles avec un désintéressement sans exemple. Mais ces qualités précieuses n'étaient pas accompagnées de la prudence qu'exigent les entreprises hasardeuses, ni de ce calme

impassible si nécessaire pour la garantie du succès.

Le monde savant fut ainsi privé des observations qu'il avait dû faire dans un pays que nul voyageur instruit et éclairé n'avait jamais parcouru avant lui. A peu près à la même époque, les agens de la compagnie firent un voyage à l'île de Bananas, à la rivière de Caramancas, et à l'île de Plantain. Le résultat de leurs récits parvint à détruire les préjugés qu'avaient fait naître les rapports exagérés de quelques marchands d'esclaves, et procura sur les mœurs et les relations politiques de ces tribus africaines, des renseignemens propres à diriger le commerce de la compagnie.

Les principes sur lesquels l'établissement de Sierra-Leone était fondé, présentaient des vues extrêmement favorables à l'humanité. On ne peut s'empêcher de s'étonner des progrès rapides que cette colonie a faits en si peu de temps. Rarement l'on voit des plans aussi vastes et aussi

importans, uniquement dirigés par la sagesse et la bienfaisance; et ces derniers succès font bien le plus bel éloge du cœur humain. De quelque manière qu'on veuille juger les mesures et les vues politiques des directeurs, on ne peut se dispenser de convenir que leur conduite a toujours été réglée sur les principes les plus purs de bienveillance et de justice. Leur position était délicate et épineuse; elle demandait beaucoup de sagacité, pour combiner et amalgamer tant d'intérêts opposés; beaucoup de pénétration, pour deviner les ressources cachées; un jugement infini, pour simplifier une multitude de détails compliqués; une expérience consommée, pour distinguer et saisir à propos l'instant d'agir; enfin, une activité infatigable, pour faire face partout aux embarras imprévus. Les maximes générales de législation et de politique, qui ont été consacrées par les hommes d'état, répétées tant de fois par les historiens, et qui sont continuellement dans la bouche de tant d'orateurs verbeux, ne

pouvaient leur être d'aucune utilité. La politique ne doit pas être une théorie abstraite, c'est le résultat de l'expérience et des observations ; elle doit être relative aux circonstances et aux localités : les préceptes que l'on puise dans l'histoire et dans les traités , n'ont rien de positif.

Les corps politiques sont comme les préparations chimiques, ils suivent les variations des divers élémens qui les composent. En raisonnant par analogie, on se trompe toujours , on ne rencontre jamais deux situations parfaitement semblables ; la cause change, quoique les circonstances paraissent les mêmes ; on ne peut pas déterminer d'une manière invariable, le degré de mouvement qu'il faut donner aux différens ressorts de la machine politique.

Les directeurs avaient observé , par l'exemple de M. Clarkson et de ses successeurs, que la manière d'exécuter, produisait ordinairement des conséquences beaucoup plus importantes que l'opération en elle-même. M. Clarkson avait su tellement

gagner la confiance et l'amour des colons, qu'il lui est arrivé souvent de prendre, sans éprouver le moindre obstacle, des mesures qui, dans toute autre circonstance, auraient excité un mécontentement général. Les directeurs avaient à surmonter, d'abord la paresse et l'indocilité des colons, puis la nature du sol qu'ils avaient à cultiver, enfin les mœurs et la politique des nations avec lesquels la colonie se trouvait en rapport. L'acte d'incorporation avait donné à la compagnie de Sierra Leone, le droit de se former des réglemens particuliers, sans s'écarter toutefois de la constitution anglaise, qui devait être la base de toutes les dispositions législatives. Le principal objet de ses institutions, était l'égalité absolue entre tous les colons, sous le rapport individuel ou collectif, civil ou religieux.

L'ordre intérieur, cet ensemble qui donne à la machine une marche uniforme, et en fait toute la force, ce système d'économie qui garantit la sûreté des par-

ticuliers , en même temps qu'il assure la prospérité publique : voilà les principes qui doivent constituer l'existence d'une colonie , et doivent être pour l'avenir la source de son agrandissement. Pour établir cet ordre intérieur , on choisit parmi les colons , de dix en dix , un dizenier ou petit constable , chargé de convoquer son monde dans les conjonctures imprévues ; et de dix en dix petits constables , il fut nommé un centenier ou constable de district , pour assister le conseil de gouvernement dans la discussion des objets d'administration. Les revenus publics , pour faire face aux dépenses du service et assurer des récompenses aux fondateurs de la colonie , furent affectés sur les cens , et sur une taxe à laquelle étaient soumises toutes les productions du sol. La compagnie se réservait la propriété des terres non distribuées , et les avantages du commerce intérieur.

L'enfance d'une colonie ressemble en tout à celle des individus ; c'est un état de faiblesse , de besoin et d'inertie , qui

ne permet pas de prévoir quel sera par la suite son sort et son développement. Il est impossible de déterminer d'une manière certaine les différens produits d'un canton, et de juger s'il est en état de fournir à la subsistance des individus occupés à la préparation des matières premières qui viennent de son sol. Sierra-Leone, comme toute autre colonie au berceau, a coûté des sommes énormes. Cette dépense était inévitable tant que la colonie ne se trouvait pas en état de se soutenir par ses propres moyens. C'est ce qui arriva à la formation de l'établissement du Cap de Bonne-Espérance, qui, pendant soixante ans, fut incapable d'exister par lui-même, et sans le secours de la métropole. Cependant les directeurs ne se sont jamais écartés, par aucune vue intéressée, des principes d'humanité qui font la base de l'établissement de Sierra-Leone. Les colons blancs et les employés de la compagnie avaient été choisis, en dernier lieu, avec beaucoup de soin; mais la corruption et la bassesse

des premiers noirs qu'on y avait amenés, les désordres des prostituées qui les avaient accompagnés, étaient autant d'obstacles à l'affermissement d'un système régulier, et à la civilisation des peuples voisins. Les hommes, en changeant de climat, ne perdent pas leurs mauvaises habitudes. Le talent du législateur consiste à combattre, par de sages institutions, les effets de la contagion, et à détruire dans sa source un mal, qui, autrement, se communiquerait de génération en génération. Les noirs de la Nouvelle-Écosse n'avaient aucuns des vices qui caractérisaient les premiers colons; mais ils se faisaient remarquer aussi par plusieurs traits frappans. L'état d'esclavage, la vie déréglée des soldats, une émigration peu différente d'un exil, un second déplacement plus cruel encore par les maladies et les peines qui en ont été la suite, toutes ces causes avaient exaspéré leur caractère, et les avaient rendus soupçonneux, inquiets, turbulens et d'une tenacité déraisonnable pour les prétentions les plus frivoles. Aigris

par le sentiment de leur propre misère, peu instruits, d'ailleurs, de la nature des droits civils, ils étaient toujours prêts à confondre les maux inévitables de la vie humaine avec les actes injustes d'un pouvoir arbitraire, et ne voyaient dans les mesures coercitives les plus nécessaires au maintien de la tranquillité publique, que les chaînes de l'esclavage, et les entraves du despotisme. Sans parens, sans appuis, entièrement abandonnés dès leur enfance à la nature et au hasard, ils suivaient irrésistiblement tous les préjugés qui les environnaient. Ils n'avaient cependant aucunes des habitudes vicieuses qui accompagnent la vie des camps; ils n'étaient point adonnés à la boisson, ni portés à blasphémer, ce qui est assez commun parmi les soldats; ils observaient le dimanche avec une exactitude scrupuleuse; en général, leur conduite religieuse était grave et décente. Leurs idées sur la divinité n'étant point bien fixes, ils étaient partagés en plusieurs sectes; chacune avait ses prédicateurs qui,

se succédant alternativement pour pèrorer leurs frères, passaient ainsi très-souvent des nuits entières en exhortation. Un de ces prédicateurs comparait un jour l'émancipation des noirs et leur établissement à Sierra-Leone, à la délivrance des Hébreux de l'esclavage d'Égypte, et à leur entrée dans la Palestine. Le parallèle aurait pu être poussé beaucoup plus loin, et s'appliquer également à plusieurs autres traits particuliers de leur histoire et de leurs mœurs.

Les Hébreux, à l'époque de leur affranchissement, étaient un peuple dégradé; leurs vainqueurs les regardaient comme la plus vile de toutes les nations: quoiqu'irrités par l'excès des mauvais traitemens, les Israélites n'avaient pas la force de secouer leurs chaînes; l'humiliation, la servitude avaient abattu leur courage; les traits qui caractérisaient la nation avaient totalement disparu; plus de vertu, plus d'union, plus de confiance, plus d'idée d'une patrie: quelle différence, sous ce rapport,

entre le sort des infortunés Israélites et celui des conquérans du Canada?.....

Des écoles publiques instituées pour élever en même temps et les enfans des colons et ceux des naturels ; la propagation de la religion chrétienne parmi les peuples africains, par le moyen de missionnaires protestans, voilà des mesures qui font un honneur infini au génie bien-faisant des directeurs. Si l'instruction et le talent de ces missionnaires avaient répondu à leur zèle et à leur enthousiasme, on aurait pu se flatter de voir germer dans cette colonie la morale pure de la religion de Jésus, cette religion d'amour et de bonté, qui, sans fatiguer l'esprit de discussions épineuses, trace à l'homme le plus grossier une règle de conduite infaillible et facile à suivre, et lui donne des préceptes bien préférables aux dogmes vagues et incertains du paganisme, et aux principes féroces et intolérans qui font la base de la loi de Mahomet. Malheureusement, la plupart de ces missionnaires se montrèrent

eux-mêmes aussi opiniâtres que des mahométans , aussi superstitieux que des payens ; et , ce qui est pis encore , plus jaloux de défendre les droits de la secte particulière à laquelle ils tenaient , que de propager les vrais principes de la religion qu'ils étaient chargés de prêcher.

Les erreurs d'une secte anciennement établie , sont presque toujours facilement adoptées ; car il ne faut alors qu'un peu d'enthousiasme pour faire embrasser , comme des vérités , les opinions les plus fausses et les plus incohérentes ; mais lorsqu'il s'agit de propager une nouvelle doctrine , il est important de l'appuyer sur la raison , sur-tout si l'on se trouve avoir à combattre des préjugés déjà établis.

On dit qu'un des sages instituteurs envoyés à Sierra-Leone , commença sa mission par un sermon plein de chaleur , qu'il débita , en anglais , à une assemblée de naturels qui ne comprenaient pas un mot de ce qu'il disait : ce moyen était aussi absurde que s'il eût voulu éclairer un aveugle en lui

mettant une lumière sous les yeux : peut-être espérait-il recevoir du Saint-Esprit le *don des langues*. Il est vrai que, dans l'Amérique méridionale, les Espagnols semblent avoir cru de même que leur langue était universellement répandue. Les premiers navigateurs qui découvrirent Yucatan, demandèrent le nom du pays à un Indien qu'ils rencontrèrent, et qui, comprenant aussi peu l'espagnol que les autres entendaient le langage indien, leur répondit *tectetan*, *tectetan* (je ne vous entends pas). Les Espagnols se contentèrent de cette réponse, et donnèrent au pays ce nom, qu'ils prononcèrent *Yucatan*. On dit que le nom de Pérou doit son origine à une semblable méprise; mais les Espagnols n'ont jamais poussé l'absurdité jusqu'à prêcher des Indiens dans une langue à laquelle ils ne pouvaient rien entendre.

La religion chrétienne a tant d'avantages sur toutes les autres, par la simplicité et la pureté de ses préceptes, que les peuples sauvages de l'Amérique l'ont généralement

embrassée. Les Indiens de la Virginie disaient que le Dieu des chrétiens était aussi supérieur à *Okee* (divinité des Virginiens), que les pistolets et les canons des Anglais le sont à leurs arcs, à leurs flèches et à leurs casse-têtes.

La croyance de la damnation éternelle a quelquefois été un obstacle à la propagation des dogmes de l'église romaine, chez les peuples sauvages. Les Whidaniens ont fait la réponse suivante à un frère augustin qui cherchait à les convertir : « Nous ne » valons pas mieux que nos ancêtres, et » s'il est sûr qu'ils doivent brûler éternellement, comme vous le dites, nous prendrons patience, et nous nous consolerons » avec eux comme nous pourrons. »

On ne doit pas craindre que les naturels de l'Afrique reçoivent à Sierra-Leone une éducation semblable à celle qui fut donnée par les Espagnols au fils d'un cacique américain. Les parens du jeune homme lui demandaient, à son retour, le détail de ce qu'il avait appris. « Depuis que je suis chré-

» tien, répondit-il, j'ai appris à jurer par
 » le nom de Dieu, par la croix et par le
 » Saint-Esprit; j'ai appris à jouer, à men-
 » tir et à dissimuler comme les chrétiens;
 » j'ai appris à porter une épée à mon côté,
 » pour vider sur-le-champ une querelle;
 » à présent il ne me manque, pour leur res-
 » sembler entièrement, que d'avoir une
 » maîtresse, et je me propose bien d'en
 » prendre une le plutôt possible. » Telle
 est, à certains égards, l'éducation qu'on a
 donnée à quelques jeunes seigneurs afri-
 cains amenés à Liverpool pour y être éle-
 vés par des chrétiens. Il n'en sera pas de
 même, sans doute, à Sierra-Leone, quoi-
 que l'ignorance et la faiblesse soient tou-
 jours prêtes à donner une fausse interpré-
 tation aux préceptes les plus sages, ou pour
 flatter un vice, ou pour pallier un crime.

Il est bien important pour tous ceux qui
 se livrent au soin de convertir les Africains,
 de considérer que l'essence de leur religion
 naturelle consiste dans des pratiques su-
 perstitieuses, et sur-tout dans l'abstinence

de certains mets défendus : violer cette abstinence, c'est, aux yeux des Africains, la seule offense impardonnable envers la divinité. Le meurtre, l'adultère, le vol, et tous les crimes de la même nature ne sont, suivant eux, que des *péchés véniels*, que l'argent peut expier, et qui n'emportent pas une tache déshonorante. Un ministre intelligent n'aura pas de peine à mettre à la portée des esprits les plus grossiers les idées simples qui font la base de la véritable religion; mais s'il embarrasse la tête de ses prosélytes par des termes et des phrases inintelligibles pour eux, il s'expose à perdre le fruit de ses peines.

Les colons de Sierra-Leone trouvèrent beaucoup moins d'obstacles dans la stérilité du sol et dans l'insalubrité du climat, que dans les inconvéniens attachés à la culture d'un territoire immense, tout couvert de bois et de marais.

Le climat a cessé d'être mal-sain, à mesure que la culture a fait des progrès. Les colons s'accoutument à l'ardeur du soleil

entre les tropiques , aux variations subites de cet atmosphère , aux fraîcheurs des soirées , aux brouillards , aux rosées des nuits et aux pluies affreuses de la saison humide.

Si aux exhalaisons putrides des forêts , des marais et des rivières bourbeuses , se joint le danger d'une nourriture mal-saine et insuffisante ; si à l'inconvénient d'être mal vêtu et continuellement exposé aux injures du climat , on ajoute encore le défaut de soin et de propreté , et l'usage immodéré de liqueurs spiritueuses de mauvaise qualité , on doit s'attendre que les premiers pas d'une colonie naissante seront marqués par des pertes multipliées. Néanmoins , en se développant par la suite , ce sol d'abord meurtrier finira par devenir salubre ; c'est ce qui est arrivé au Canada , à la Nouvelle-Angleterre , à la Virginie , à la Floride occidentale , à la Jamaïque , à Surinam et à Cayenne.

Le nom de Sierra-Leone , ou *Monta-*

gne des Lions, a été donné par les Portugais à un pays élevé, qui se trouve au sud de la grande rivière de Sierra-Leone, également connue sous les noms de *Tagrin* et de *Mitomba*. La même dénomination a été étendue depuis, par les navigateurs et les géographes, à toute la côte entre Rio-Sestos et le Cap-Verga, à sept lieues de Rio-Nunez. Rio-Nunez est à dix degrés vingt-une minutes de latitude nord, et le cap Sierra-Leone à huit degrés douze secondes de latitude.

Au nord de la rivière de Sierra-Leone, la terre est basse, unie, et extrêmement fertile, sur-tout en riz; on l'appelle *Bulam* (terre basse); mais la partie méridionale se nomme *Burri*, et ne présente que des montagnes d'une hauteur prodigieuse, qui s'élèvent en amphithéâtre les unes au-dessus des autres, et paraissent couvertes d'une verdure éternelle; le feuillage varié des arbres y reçoit encore mille teintes diverses de l'ombre que projettent les pointes inégales de ces hauteurs; la pen-

te des plans inférieurs, couverte de taillis et d'épaisses savannes qui ont l'apparence de riches pâturages, offre à l'œil du voyageur le tableau de côteaux parfaitement cultivés; le bord de la mer est bas, marécageux et coupé d'une infinité de petites *anses* ou *criques*. Le rivage des deux côtés du fleuve est couvert d'un sable blanc, et garni de touffes de palmiers qui semblent de loin flotter sur l'eau; des rochers rougeâtres interrompent, de distance en distance, et diversifient la monotonie de cette scène.

En quittant le bord de la mer, on trouve une plaine marécageuse, couverte d'une pelouse assez maigre, sur laquelle s'élèvent, de loin en loin, quelques ébéniers isolés. Ces plaines sont submergées par la mer aux équinoxes; la péninsule de Sierra-Leone se trouve alors totalement séparée du continent. Lorsque l'eau s'est retirée, et que le limon laissé sur la terre par l'inondation, a été desséché par la chaleur du soleil, on le délaye avec de l'eau dans

de grands pots d'argile, pour en faire du sel ; on en tire ainsi une très-grande quantité.

La qualité du sol varie suivant la position ; dans les plaines , la terre est grasse et forte, mais les hauteurs ne présentent que pierres et rochers. On trouve à Sierra-Leone et dans plusieurs autres endroits de l'Afrique, une terre blanchâtre, savonneuse, et si onctueuse qu'elle se dissout comme du beurre ; les nègres s'en servent pour blanchir leurs maisons ; ils en mangent avec leur riz. Cet usage ne leur est jamais funeste en Afrique, comme il l'est quelquefois en Amérique, où l'on substitue à cette terre une espèce d'ocre jaune qui donne souvent la mort.

Comme on laisse reposer la terre six ans sur sept, pendant tout cet intervalle elle n'est couverte que de broussailles et d'épais taillis. Le pays est coupé par des savannes immenses où l'herbe de Guinée croît à une hauteur prodigieuse et nourrit une grande quantité de daims, de buffles

et d'éléphants , à qui elle sert de retraite ; on y voit d'énormes serpens, qu'on nomme *tennis* , dressant leurs têtes au-dessus de ces herbes pour guetter leur proie. Il en est souvent d'assez gros pour dévorer un buffle.

Le riz , le millet, le maïs , les patates , la cassave, et une infinité d'autres végétaux très-nourrissans , y viennent avec profusion. On y voit deux sortes de riz ; l'un , comme celui de la Caroline , croît dans les terrains humides et marécageux ; l'autre , dont la cosse est rougeâtre et le grain d'une blancheur éblouissante, se plaît dans une terre légère et élevée , et sur le penchant des montagnes ; il est plus nourrissant , quoique moins productif que le riz de marais.

Dans quelques parties de la côte , les Africains font trois récoltes par an. On y cultive une espèce de cassoude très-agréable et qui n'est point malfaisante (*iatropha foliis palmatis , lobis incertis , radice oblongâ , funiculo valido per*

centrum ducto , carne nivedâ) ; on en trouve, dans l'Amérique, une autre espèce dont la racine contient un suc empoisonné; on en peut cependant corriger les effets par de l'eau de menthe et du sel d'absinthe (*iatropha 4-foliis , palmatis pentadactylibus , lobis lanceolatis , levibus , integerrimis , radice conico-oblongâ , carne sublactâ* .)

Le mollugo, ou mouron d'Afrique, qui produit une petite fève, dont les naturels se nourrissent dans les temps de disette, croît en si grande quantité que pendant les pluies et après un orage, le rivage de la mer en est couvert dans une étendue de plusieurs lieues.

La plupart des fruits du tropique y sont d'une qualité excellente, tels que la pomme de pin , l'orange, le citron, le plantain, la banane, la poire et la prune. Les guaves, le tamarin et le cashou y croissent très-bien, ainsi que le palmier et le cacaotier. Les gommiers et les arbres à épices y sont en forêts; les vignes sau-

vages donnent du fruit avec une profusion étonnante; mais le raisin en est âpre, ce qu'on corrigerait facilement avec du soin et de la culture. Le figuier s'élève à la hauteur du chêne, mais son fruit est petit et presque toujours détruit avant la maturité par des myriades de fourmis. L'arbre qui produit la noix de castor, croît partout de lui-même; ses feuilles s'appliquent avec succès sur les contusions. Le kolah ressemble au noyer d'Europe et au gourou d'Afrique : son fruit a beaucoup de rapport, pour le goût et les qualités médicinales, avec l'écorce du Pérou.

Le sol produit encore différentes espèces de poivre rouge et blanc, de la malaguette ou graine du paradis, du gingembre et de la muscade. On y a apporté de l'intérieur du pays des plans de café d'une bonne qualité, et des muscadiers d'une espèce particulière. La canne à sucre et le coton y croissent sans culture. Il y a trois sortes de coton; la première est jaune ou couleur nankin; la seconde est parfaite-

ment blanche; et la troisième mouchetée, et d'un rouge pâle; cette dernière qualité se sépare si facilement de sa graine, qu'on peut la filer sans aucune préparation.

On fait d'excellentes cordes avec une espèce d'aloës ou herbe ligneuse. L'indigo de la meilleure qualité y vient spontanément. Quand les Portugais s'établirent à Sierra-Leone, ils y formèrent plusieurs indigoteries considérables dont on voit encore les restes.

Les naturels de Rio-Pongos font une bière très-forte avec la racine du *ningi*, qui vient de la grosseur de la jambe d'un homme, et qui a jusqu'à trois ou quatre pieds de long. Dans les parties élevées de Sierra-Leone, on trouve de l'aimant. Les Nègres de la côte des Graines préparent et raffinent une espèce de fer-blanc très-malléable qu'ils tirent de l'intérieur des terres; en général ils travaillent les métaux avec beaucoup d'adresse et d'intelligence.

Les montagnes servent de repaires à une infinité de bêtes sauvages, telles que le

lion , le léopard , l'hiène , l'éléphant , le buffle , le sanglier et le daim ; on y voit des singes de toutes les sortes , et particulièrement celui du Japon , qui ressemble à l'homme beaucoup plus que l'ourang-outang ; le mâle construit des huttes pour sa femelle et ses petits , et se tient toujours en dehors pour veiller à leur sûreté. Les Nègres appellent ces animaux des hommes maudits , qui parleraient s'ils ne craignaient pas qu'on les forçât à travailler.

Les espèces de serpens y sont très-variées ; les plus remarquables sont les *siniki amoofong* et les *tennis*. Le premier est d'un verd pâle tacheté de noir ; il n'a guère qu'un pied de long , il est de la grosseur du doigt ; dès qu'un animal l'approche à deux ou trois pieds de distance , il lui lance sur les yeux un venin subtil , qui cause à l'instant une cécité incurable , et occasionne pendant plusieurs jours des douleurs insupportables. Le *tenni* est d'une grosseur monstrueuse ; il a quelquefois jusqu'à cinquante pieds de long ; il est de la

même espèce que l'*anaconda* de Ceylan, et le *boade* de Guinée. Sa peau, sur le dos, est d'un gris foncé rayé de jaune ; celle du ventre est d'un gris plus clair avec des taches de distance en distance. Il se cache dans les marais et dans les savannes ; lorsqu'il est tourné sur lui-même en spirale, il couvre une circonférence de cinq ou six pieds de diamètre, et de loin on prendrait cette masse pour l'ouverture d'un gouffre. Quelquefois il dresse la tête, et semblable au mât d'un vaisseau, il reste immobile dans cette attitude, attendant que quel-qu'animal arrive à sa portée ; alors il s'élançe sur sa proie, en déployant les contours de sa queue. Comme ses dents sont recourbées dans sa gucule en forme de crochets, tous les efforts que peut faire l'animal surpris pour se dégager, ne servent qu'à faire pénétrer les dents plus profondément. Si l'animal qu'il tient est gros, le monstre l'enveloppe et l'étouffe dans les replis de sa queue : enfin, il l'avale tout entier sans mâcher, après, toutefois, l'avoir

humecté quelque temps de sa salive. Tant qu'il digère, le *tenni* reste assoupi, sans mouvement et étendu comme une souche; souvent dans cette situation il est dévoré par les fourmis qui lui entrent dans la gueule, dans les oreilles, dans le nez, et ne laissent absolument que le squelette du monstre (*).

(*) Le trait suivant est assez curieux, et fait connaître à quel point les Nègres vénèrent ce serpent. M. Denyau, directeur du comptoir de Juida, avait été prévenu que, depuis quelque temps, on lui enlevait toutes les nuits une volaille de sa basse-cour; les soupçons avaient d'abord porté sur quelques-uns des individus employés dans le fort, et ensuite sur les Nègres du voisinage; cependant on s'était convaincu que ces vols ne venaient ni des uns ni des autres. Enfin un jour, on vint avertir M. Denyau, à six heures du matin, que la ronde du fort avait surpris le voleur. Le directeur se rendit sur-le-champ au lieu qui lui était indiqué, et aperçut un énorme serpent à qui les spectateurs et la *ronde* du matin avaient barré le chemin de la porte du fort, et qui cherchait inutilement à se sauver dans un magasin par une chatière; un très-gros dindon qu'il n'avait avalé qu'à demi, et dont la queue et les pattes paraissaient encore, lui avait tellement obstrué et grossi le gosier, qu'il essayait en vain de passer par ce trou. Le serpent eut l'instinct de sentir quel était l'obstacle qui l'arrêtait, et se mit à

L'homme de ce pays n'a pas d'ennemi plus redoutable et plus destructeur que les fourmis ; on en compte une infinité d'espèces différentes, depuis celles qui sont de la grosseur du pouce, jusqu'à celles qui sont presque imperceptibles. Elles sortent de leurs trous par myriades, et ravagent tout ce qui se trouve sur la surface du sol ; souvent elles obligent les naturels à

faire des efforts extraordinaires pour provoquer des vomissemens qui pussent le dégager de ce qui le gênait.

M. Denyau ordonna de le laisser faire ; en effet, au bout de quelques minutes, le serpent parvint à se débarrasser du dindon, dont la partie antérieure était déjà presque en dissolution, et dont tout le corps était couvert d'une lave visqueuse, âcre et mordicante. L'animal, allégé, se sauva dans le magasin d'où l'on savait bien qu'il ne pourrait échapper ; M. Denyau s'était fait apporter son fusil et se préparait à le tuer, lorsque plusieurs marabouts du voisinage, avertis de ce qui venait d'arriver dans le fort, accoururent pour supplier M. Denyau de ne faire aucun mal à l'animal, parce qu'autrement il attirerait sur eux quelques calamités ; le directeur se rendit à leurs desirs, sur la promesse qu'ils lui firent d'emporter leur fétiche si loin du fort qu'il ne pût y revenir.

Aussitôt deux d'entr'eux s'armèrent de fourches et marchèrent sur le serpent en sens contraire. Au moment où il

désertent leurs habitations; les métaux seuls peuvent échapper à leur rage, et il n'y a que le feu ou l'eau qui soient de nature à les arrêter; il y a plus, quelquefois même elles éteignent par leur nombre les feux qu'on leur oppose : souvent aussi elles se font un pont sur les eaux qui les arrêtent, des corps de celles qui périssent. Il y en a qui s'établissent dans des troncs d'arbres ou sur des branches, on les nomme punai-

leva la tête pour les menacer, ils le saisirent entre les deux fourches qu'ils avaient croisées; au même instant six marabouts se jetèrent sur son corps; deux d'entr'eux lui tenaient la tête immédiatement au-dessus du cou, deux au milieu, et deux à la queue. Ils eurent long-temps à lutter contre l'animal qui les entortillait dans les contours de sa queue. Les naturels montrèrent la plus grande adresse dans cette manœuvre; enfin l'animal fatigué s'abandonna entièrement aux Nègres qui le portèrent comme un baliveau. Tout en marchant, ils récitaient des prières, et adressaient au serpent des choses flatteuses, en le priant d'excuser l'espèce de violence qu'ils étaient obligés de lui faire.

Quand ils furent rendus à environ une lieue du fort, ils s'approchèrent d'une savanne couverte d'herbe de Guinée, et balançant, tous à la fois, le serpent avec un mouvement mesuré, ils le lancèrent à douze pas d'eux, en l'invitant à ne pas retourner au fort.

ses ou *termites*. D'autres construisent des pyramides circulaires d'une argile très-fine, qui devient extrêmement dure, et dont la surface est parfaitement polie; ces pyramides ont de huit à dix pieds de haut et autant de base, l'intérieur est divisé par de petites galeries, distribuées en forme de labyrinthe et qui correspondent à une petite ouverture servant d'entrée et de sortie aux insectes qui y habitent. Ces fourmis ont bien la forme des fourmis ordinaires, mais les différentes parties de leur corps ne sont pas aussi distinctement articulées; elles sont plus molles, et pour ainsi dire, d'une nature onctueuse.

Une autre espèce se niche dans la terre, et on ne peut reconnaître leurs traces que par les petits chemins voûtés, de la grosseur d'un tuyau de plume, qu'elles dirigent vers l'objet qu'elles veulent attaquer; leur piqure cause une douleur cuisante : elles sont si vivaces, que le vinaigre et les liqueurs fortes ne font aucun effet sur elles. Après les fourmis, les animaux les plus

désagréables sont les mousquites. Ils vont par essaims nombreux; quelquefois en un instant on s'en trouve totalement couvert : les premiers navigateurs qui visitèrent cette côte, les ont appelés *habits à l'africaine*. M. Seffstrom, chimiste suédois, a observé que quelques gouttes de camphre, répandues sur du charbon ardent, détruisaient sur-le-champ tous les insectes qui se trouvaient à la portée de cette vapeur : cette découverte peut être de la plus grande utilité à Sierra-Leone.

Il existe dans ce pays, ainsi que dans la plus grande partie de la Guinée, une araignée monstrueuse, de la grosseur d'un cancre; on la croit très-venimeuse; ses pattes sont de la longueur du doigt, et fortes à proportion; tout son corps est garni d'un poil très-fin, de couleur gris cendré. Les puces de sable sont aussi en grand nombre, sur-tout dans les huttes construites sur un terrain sablonneux. Elles sont si petites qu'on ne peut les apercevoir que par leur nombre; leur morsure est peu de

chose, mais elle produit sur toute la surface de la peau une démangeaison insupportable.

Les cétacées de toutes les sortes sont en grande quantité le long de la côte de Sierra-Leone; ils abondent aussi sur toute la côte d'Afrique, où ils sont d'une grosseur prodigieuse; Adanson dit en avoir vu qui avaient près de cent soixante pieds de long. A la côte de Congo et d'Angola, les Portugais en font une pêche considérable. Il y a dans la rivière de Sierra-Leone différentes espèces de poissons excellens; on y voit aussi beaucoup de requins et d'alligators, dont les espèces, suivant M. Afzélins, n'ont pas encore été décrites; ils ont de dix à douze pieds de long: leur fiel est un poison mortel; et comme les naturels s'en servent pour empoisonner leurs flèches, toute personne qui tue un alligator, est tenue de prouver, par deux témoins, qu'elle en a jeté le fiel en leur présence.

Le jaaja, ou mangrove (le palestuvier) abonde dans les marais; il couvre les bords

des lacs et des rivières, aussi bien que ceux de la mer : cet arbre n'a guère que cinquante pieds de haut; ses feuilles ressemblent à celles du laurier d'Europe, et conservent leur verdure toute l'année. Des branches les plus basses, il sort des racines qui descendent dans l'eau, pénètrent ensuite dans la terre, et se communiquent ainsi d'espace en espace, de sorte que les branches d'un même arbre s'étendent quelquefois très-loin; ces rameaux, ainsi suspendus, forment des espèces d'arcades, qui ont depuis cinq jusqu'à dix pieds d'élévation; ils soutiennent le corps de l'arbre, et sont si étroitement entrelacés, qu'ils présentent une terrasse naturelle, à jour, assez solide pour qu'on pût s'y promener. Les rameaux inférieurs forment un parquet irrégulier, tandis que ceux du haut donnent une ombre délicieuse; ceux du milieu, naturellement entrelacés, peuvent servir de siège, et l'on s'y donne le plaisir de manger à son aise des huîtres, que l'on prend, sans se déranger, sur les branches

les plus basses auxquelles elles sont attachées.

La rivière de Sierra-Leone porte le nom de *Mitomba* à trente lieues de son embouchure. Son cours n'a jamais été exactement déterminé, quoique, dans le siècle dernier, beaucoup de mulâtres portugais aient souvent pénétré fort avant dans l'intérieur des terres, pour y faire la traite et le commerce. Un Nègre assurait gravement à M. Barbot que cette rivière avait sa source en Barbarie, parce qu'en la remontant à une certaine hauteur, il avait vu des Maures.

Il n'y a point de doute que les colons de Sierra-Leone ne parviennent à étendre leur commerce dans l'intérieur d'une manière avantageuse pour eux, s'ils savent se former des rapports d'amitié et de bonne intelligence avec les princes qui les environnent. Les marchands du Fezzan, qui sont en possession de faire tout le commerce intérieur avec les Maures, sont souvent exposés à faire de grandes pertes; in-

dépendamment des frais considérables qu'entraîne un transport de trois mille milles, les objets qu'ils achètent en Barbarie sont beaucoup plus chers et d'une qualité inférieure; en outre, le gouvernement despotique du pays les accable à chaque instant de toutes sortes d'exactions. Les colons peuvent leur fournir les mêmes marchandises d'une qualité supérieure et à un prix beaucoup plus avantageux; ils n'auraient, pour les transporter dans le même pays, qu'un trajet de trois cent cinquante lieues à faire, à travers des contrées dont les peuples ont déjà perdu une grande partie de leur ancienne barbarie par les heureux effets du commerce, et où l'intolérance féroce du mahométan se trouve puissamment balancée par la douceur naturelle du Nègre.

La population du pays qui environne Sierra-Leone, n'est pas en proportion de l'étendue du territoire ni de la fertilité du sol. Ce pays est divisé en petits états indépendans, qui n'ont pour loi que quelques

usages, et dont toute la politique se borne à veiller à la conservation de leur indépendance, dont ils sont très-jaloux. Chacun d'eux est conduit, plutôt que gouverné, par un chef électif, dont les pouvoirs ont beaucoup de rapport avec ceux des maires en Angleterre. Ce chef se prend ordinairement parmi les plus riches : il gouverne plutôt par la force que par la justice ; si la puissance lui manque, il emploie la ruse : en augmentant le nombre de ses esclaves, le chef n'ajoute presque rien à sa puissance ; car les esclaves domestiques font eux-mêmes partie du peuple, et les autres naturels ont bien soin de leur apprendre qu'il n'est jamais de leur intérêt d'agrandir le pouvoir de leur maître.

La liberté du peuple est précaire, à la vérité ; mais chaque individu est toujours prêt à la défendre avec chaleur. Les usages du pays sont la seule garantie de la sûreté individuelle ; aussi, quelque ridicules qu'ils soient, chacun se sent intéressé à les maintenir scrupuleusement. La servitude

domestique est si générale, que, dans plusieurs endroits, plus des trois quarts des naturels sont esclaves. Il n'est pas permis au maître de vendre celui qui est né dans sa maison, ni celui qui s'est naturalisé en restant douze mois consécutifs à son service, à moins qu'il ne puisse l'accuser d'un crime. Cet usage n'en produit pas moins les effets naturels de l'esclavage illimité, c'est-à-dire, le découragement et l'abâtardissement de l'espèce : il donne lieu quelquefois à des cruautés inouïes. En 1785, il y eut une révolte générale parmi les Mandingues; tous les esclaves se soulevèrent à la fois contre leurs maîtres, et profitèrent, pour les attaquer, du moment où la plus grande partie des chefs étaient absens pour une expédition militaire; ils en massacrèrent un grand nombre, mirent le feu aux rizières, bloquèrent les villes, et obligèrent leurs tyrans à demander la paix.

La constitution politique du pays, et l'état de jalousie et de défiance dans lequel ces différens peuples sont continuel-

lement entr'eux, ont jusqu'à présent opposé de grands obstacles aux efforts des colons pour étendre leurs relations avec les princes du pays. Les marchands d'esclaves abusèrent, dès le principe, de l'influence sans bornes dont ils jouissaient sur la côte, pour persuader aux naturels, que les colons voulaient exciter les esclaves à abandonner leurs maîtres; qu'ils avaient en vue d'abolir tous les usages de l'Afrique, et d'enlever aux princes leur puissance, pour les dépouiller ensuite de leurs territoires.

L'attachement des Nègres pour leurs anciennes coutumes, quelque choquantes qu'elles soient, sera long-temps un obstacle à leur civilisation. L'usage veut que l'on coupe le riz à six ou huit pouces au-dessous de l'épi, en prenant deux ou trois tiges à la fois, suivant qu'il s'en trouve entre la serpe et le pouce droit. On passe ces tiges petit à petit dans la main droite, jusqu'à ce qu'elle soit presque pleine, puis on les lie en forme de bouquets, et on les

met dans un panier. Le docteur Smeathman, qui désirait conserver la paille pour faire du chaume, leur montra la manière de moissonner ; ils ne firent aucun cas de ses avis, et le docteur se vit obligé de les contraindre à faire comme il voulait. Il apprit, quelque temps après, que cette innovation pourrait coûter la vie à l'Africain qui serait accusé d'avoir le premier interverti l'usage ancien, et qu'on le forcera, en conséquence, à boire l'eau rouge, qui manquait rarement de faire périr celui qui passait par cette épreuve. Malgré tous ces préjugés, la colonie prit un tel accroissement, qu'au commencement de 1794 on avait déjà formé des plantations considérables de riz dans le Suzy et dans le Mandingue.

Le gouverneur de Sierra-Leone chercha à s'assurer, à cette époque, s'il était vrai, comme on le prétendait, que les naturels fissent mourir les esclaves qu'on refusait d'acheter ; mais il apprit qu'on ne mettait à mort que ceux qui avaient commis des

crimes ou qui étaient pris à la guerre. Voici la réponse d'un prince de Porto-Logo, à qui on faisait la même question : « Nous » ne tuons pas nos esclaves, lorsqu'on refuse de les acheter ; nous les ramenons » chez nous où nous les faisons travailler. » — Mais ne s'échappent-ils pas ? — S'ils » désertent et que nous les rattrapons, » nous les punissons en les tuant. Si un » homme est trop vieux pour être vendu, » il est aussi trop vieux pour nous faire aucun mal. Pourquoi donc le tuerions- » nous ? Je suis déjà bien âgé, et je n'ai pas » encore vu un trait semblable ; si ce'a se » fait ailleurs, c'est ce que j'ignore. »

De Sierra-Leone à Rio-Nunez la côte est basse, et habitée par diverses tribus de Bullams, de Suzis, de Nallos et de Mandingues, dont les territoires sont enclavés les uns dans les autres ; leurs limites respectives, qui varient comme leur puissance, n'ont jamais été exactement déterminées.

Les Bullams, les Timanais, et les Ba-

gos sont grands , forts et actifs ; leur teint est d'un beau noir ; leurs membres sont bien pris , et leurs traits réguliers et agréables.

Les Timanais sont remarquables par leur air franc et spirituel ; leurs femmes sont en général très-jolies ; les hommes se rasent tant qu'ils sont jeunes , mais ils laissent croître leur barbe dès qu'elle commence à blanchir.

Les Suzis ne sont pas aussi bien faits que les Timanais ; leur teint est cuivré ; ils ont les lèvres grosses et le nez applati ; leur langage est doux et rempli de voyelles et de consonnes labiales : c'est de cet idiome que sont dérivés ceux des Bagos , des Bullams et des Timanais. Les Suzis passent pour avoir abandonné anciennement le royaume de Sousandou , situé dans l'intérieur de l'Afrique entre le Mandingue , le Bambara et Tombuctou.

Les Nallos occupent la rive méridionale de Rio-Nunez ; ils sont ingénieux et adroits ; ils fabriquent des toiles de coton qu'ils

vendent à leurs voisins. Il paraît que ce sont les mêmes que les Nyalas dont M. Watt a entendu parler, comme d'une tribu particulière de Mandingues, grands voyageurs, respectés par toutes les nations de l'Afrique, et si bons orateurs qu'on les emploie ordinairement pour porter la parole dans les ambassades ; ils ont le privilège de tout dire, et les rois eux-mêmes ne peuvent s'offenser de leurs discours ; ils passent sans danger entre deux armées aux prises ; dès qu'ils paraissent le combat reste suspendu jusqu'à ce qu'ils aient traversé le champ de bataille. Le seul fait qui paraisse exact au milieu de tant de contes, c'est qu'ils travaillent supérieurement le cuir, et que les ouvriers qu'on nomme *gangays* sont tous de cette nation. Cette opinion s'accorde bien avec celle de M. Parc, qui croit que l'interprète de M. Watt a été trompé par un faux rapport, ou qu'il a mal entendu.

Les Bullams, les Timanais et les Bagos ne reconnaissent aucune puissance su-

périeure; mais les Suzis et les Mandingues, quoique plus nombreux, rendent hommage au roi des Foulahs.

Les Mandingues sont grands et élancés; ils ont la peau noire et les yeux d'une petitesse extraordinaire; ils portent la barbe comme les juifs d'Europe; ils sont aussi crédules que curieux; naturellement doux et polis, ils deviennent violens et impétueux lorsqu'ils sont irrités; ils sont d'une humeur si enjouée qu'ils danseraient vingt-quatre heures de suite au son d'un tambour ou d'un balafou. Les femmes sont vives et agréables; les hommes sont actifs, robustes et capables de supporter de grandes fatigues: ils passent parmi les Européens qui font la traite, pour un peuple indolent et paresseux; cependant il n'y a guère de nation en Afrique qui montre plus de courage, lorsque l'occasion l'exige.

Ils ne subsistent que par leur travail; mais comme ils ne trouveraient pas à vendre le superflu du produit de leurs terres, rien ne les encourage à en étendre la cul-

ture. Dans les intervalles des travaux des champs, les hommes s'occupent de la chasse ; ils sont si adroits tireurs , avec le fusil comme avec l'arc, qu'ils tuent un lézard sur un arbre, à une très-grande distance ; ceux qui sont près des rivières pêchent avec des filets de coton ou des paniers d'osier.

Les femmes filent le coton , et les hommes en forment de la toile , dont les uns et les autres s'habillent. On file le coton en le tournant avec un fuscau de fer sur une pierre ou un billot uni ; le fil est fort et bien tourné , mais le métier est si petit que la toile n'a guère que quatre pouces de large. Les femmes la teignent d'un beau bleu indélébile , glacé de pourpre ; elles font cette couleur avec des feuilles d'indigo pilées , qu'elles mêlent dans une forte lessive de cendres.

Chacun s'occupe indistinctement de faire la toile , de la teindre et de la coudre. Ces diverses professions ne sont pas séparées , et les naturels ne se livrent ni à l'une ni à l'autre exclusivement. Il n'en est pas ainsi

de la préparation du cuir ni de celle du fer.

Ceux qui travaillent le cuir, nommés *kanaukais* ou *gangais*, épilent la peau en la trempant dans une eau saturée de cendres; ils emploient comme astringent le suc des feuilles d'un arbre appelé *gou*. Pour teindre les peaux en rouge, ils se servent de tiges de millet pulvérisées; et pour les teindre en jaune, des racines d'une herbe particulière.

Ceux qui travaillent le fer, fondent ce métal en si grande quantité, que cet objet devient un article de commerce considérable dans l'intérieur du pays; quoique ce fer soit sec et aigre, ils en fabriquent avec beaucoup d'adresse des armes, des instrumens et des outils passables. Pour travailler l'or, ils emploient un sel alcali qu'ils tirent d'une lessive de paille brûlée, évaporée jusqu'à dessication. Ils en font du fil d'or et divers autres bijoux pour les femmes. Ils sont encore très-adroits à faire des paniers, des chapeaux, et d'autres ouvrages en jonc et en cannes.

Les Mandingues forment une race nombreuse, répandue sur toute la côte qui s'étend depuis le Cap-Monté jusqu'à la Gambie ; on les retrouve fort avant dans l'intérieur de l'Afrique ; en un mot, ils occupent presque toute la partie occidentale du continent d'Afrique, des deux côtés de la Gambie. Ils font la masse de la population dans plusieurs royaumes qui sont sous la domination des Foulahs. Dans tout le pays des Nègres, ils sont en possession de faire le commerce des caravanes, et d'instruire la jeunesse ; ils se distinguent en portant un bonnet et des sandales rouges ou blanches.

Les marabouts mandingues, qui savent lire et écrire l'arabe, et qui professent la loi de Mahomet, parcourent les tribus payennes, en formant des écoles de village en village, pour y instruire la jeunesse gratuitement. L'air de sainteté qu'ils se donnent, la puissance qu'ils prétendent avoir de détruire les sortilèges, l'abstinence de toutes liqueurs fortes, et l'indulgence qu'ils mon-

trent pour les préjugés et les faiblesses des peuples chez lesquels ils vivent , sont les moyens infaillibles par lesquels ils parviennent à exercer une autorité sans bornes sur tous les esprits.

Dans presque toutes les villes de noirs , il réside un Mandingue , appelé *homme de livres* , sans l'avis duquel il ne se fait pas une seule opération un peu importante. On rencontre souvent dans les divers cantons de l'intérieur , des troupes de Mandingues , qui , par leurs mœurs et par leurs habitudes , ont la plus grande ressemblance avec les marchands arabes.

Les idées se développent en raison de la variété des objets qui frappent les sens ; l'esprit compare ces objets dans le silence et presque sans s'en douter. Le Mandingue , que ses diverses occupations tiennent dans une activité continuelle , trouve le moyen de donner plus d'essor à ses facultés intellectuelles : aussi la langue mandingue est-elle plus riche , plus raffinée et plus polie dans ses tournures que celle des autres

tribus nègres. C'est la langue générale du commerce dans toute la partie occidentale de l'Afrique ; on la parle sur toute la rive du Niger, bien au-delà de Tombuctou. Après l'arabe, qui est consacré à l'étude des livres et de la religion, le mandingue est la langue savante des Africains ; elle a une infinité de contes, de fables, d'apologues et de chansons qui se conservent par tradition.

Les Mandingues tirent leur nom et leur origine d'un état considérable de l'intérieur, nommé *Manding*. Cet état est situé sur la montagne la plus élevée du nord de l'Afrique, près des sources de trois grandes rivières, le Sénégal, la Gambie et le Niger. Il est environné par le Kaarta, le Bambara, le Jallonkadou et le Fouladou. La ville de Kamaliah, qui en fait partie, a été visitée par M. Parck : elle est à douze degrés quarante-six minutes de latitude nord, à deux cent vingt-quatre milles de Sego dans le Bambara, et cent quarante-quatre de Jarra dans le Ludamar. Quoique

le pays soit extrêmement élevé, et qu'il fournisse beaucoup d'or, il n'est cependant ni pierreux ni stérile.

Le gouvernement de cet état est une espèce de république aristocratique, tandis que les Mandingues qui sont sur les bords de la Gambie et tout le long de la côte, ont adopté la forme monarchique. La puissance du chef est balancée par un conseil d'anciens et de notables, sans le consentement desquels il ne peut ni déclarer la guerre, ni conclure la paix.

Les Mandingues sont beaucoup plus intelligens que les autres peuples de l'Afrique; il faut cependant en excepter les Foulahs et les insulaires de Fernand-Po dans le golphe de Benin. La description de leurs institutions, de leurs usages et de leurs opinions, présentera à la fois l'esquisse générale du caractère du Nègre.

Les premiers besoins de l'homme sont très-bornés par la nature de sa constitution physique; ses besoins factices naissent seulement des modifications qu'il éprouve

dans sa manière d'être; ses ressources changent peu, elles sont toujours déterminées par la situation dans laquelle il se trouve placé. Les facultés morales de l'homme suivent, dans leurs développemens, la même marche que les facultés physiques, quoique les opérations des unes soient bien différentes des résultats des autres. Tous les hommes sauvages sont chasseurs et guerriers; ils deviennent de même tous pasteurs ou cultivateurs, à mesure qu'ils commencent à se civiliser. On remarque donc parmi tous les Nègres la même manière de se vêtir et de construire leurs habitations, la même forme dans leurs ustensiles, dans leurs instrumens et dans leurs armes, aussi bien que dans leur économie politique et domestique; on reconnaît les mêmes usages dans leurs amusemens, leurs occupations, leurs cérémonies, leurs mariages et leurs funérailles.

Chez les Mandingues, l'habillement des deux sexes est de toile de coton, qu'ils fabriquent eux-mêmes. Celui des hommes

consiste dans une large chemise avec des manches aisées, un caleçon qui descend jusqu'à mi-jambe, un bonnet et des sandales; ils portent deux grands couteaux, pendus dans une gaine, sur la cuisse droite; l'un est pour manger, et l'autre pour se battre : cette arme ressemble au *patou-patou* des îles Sandwich, ou au *snicka-sné* des pêcheurs de baleines. L'habillement des femmes est composé de deux pièces de toile qui ont chacune environ six pieds de long sur trois de large; l'une se tourne autour du corps, l'autre se jette négligemment sur les épaules; quant à leurs coiffures, elles ont une mode nationale dont elles ne s'écartent pas, tant pour le choix de leurs ornemens que pour la manière de les placer.

La construction de leurs maisons consiste dans un mur de terre, circulaire, d'environ quatre pieds de haut, surmonté d'un toit de bambou, en forme de pain de sucre et recouvert d'herbes. Une claie de cannes posée sur quatre picux élevés et une peau

de bœuf pour couverture : voilà leur lit ; tout leur mobilier se borne à quelques vases de bois , des callebasses , des pots de terre et deux ou trois tabourets.

Comme la manière dont leurs maisons sont construites ne permet pas d'y distribuer des pièces séparées , chaque femme , quoiqu'appartenant au même homme , a sa hutte particulière ; toutes les huttes qui dépendent de la même famille sont entourées d'un treillage de bambou. La réunion de plusieurs de ces enclos , entre lesquels on a ménagé des passages sans aucun ordre régulier , forme ce qu'ils appellent une ville , et ce qu'on pourrait plutôt comparer à une grande fourmilière.

Dans la plupart des villes mandingues il y a deux bâtimens publics : le *Missou-ra* ou mosquée , où se font les prières publiques , et le *Bentang* , qui est un large théâtre élevé sous un grand arbre ; c'est là qu'on traite les affaires publiques , et que les désœuvrés se rassemblent pour fumer leur pipe et pour apprendre des nouvelles.

Il y a dans chaque village un magistrat appelé *Alkaid*, qui veille au maintien de l'ordre public, lève les droits sur les marchandises, et préside les *palavers* ou assemblées des vieillards chargés d'administrer la justice; ils y discutent les questions civiles; ils examinent et interrogent les témoins; leurs décisions et leurs jugemens sont toujours conformes aux usages de leurs ancêtres. Ceux qui suivent la loi de Mahomet, règlent leurs décisions sur le Coran, ou, s'ils ne le trouvent pas assez clair dans certains cas, ils ont recours à un commentaire nommé *Al-Sharra*, qui contient des notes explicatives sur les lois civiles et criminelles des mahométans. Les Nègres qui ont fait une étude particulière des livres du prophète, se livrent aux fonctions d'avocats, et sont très-recherchés dans les causes difficiles, où ils déploient beaucoup d'adresse et de talens.

Chez les Mandingues, où la polygamie est admise, l'amour conjugal n'est autre chose qu'un sentiment grossier, qui se borne

à l'appétit physique. Attachés aveuglement aux usages de leurs ancêtres, ils ont conservé différens traits de la forme primitive du gouvernement, tel que le despotisme des chefs de famille, qui permet aux pères de vendre leurs enfans pour subvenir à leurs besoins dans les circonstances malheureuses de captivité ou de famine.

Les femmes (comme le sexe le plus faible) sont toujours les esclaves de leurs pères, de leurs frères ou de leurs maris. L'homme qui prend une femme achète une servante; le père qui donne sa fille à un mari, abandonne la propriété d'une esclave précieuse: aussi un père n'est jamais disposé à renoncer à sa fille sans un dédommagement équivalent; et le mari s'empresse, à son tour, de se récupérer de ses avances par le travail qu'il exige de sa femme, ou plutôt de la *bête à faire des enfans* qu'il a achetée. Chez les Mandingues, comme chez la plupart des tribus de l'Afrique, un prétendant n'est tenu à faire aucune déclaration à la fille qu'il désire épouser. Le

prix ordinaire d'une femme étant à peu près égal à la valeur de deux esclaves, le futur traite avec les parens qui, s'ils tombent d'accord avec lui, mangent quelques noix, et le contrat se trouve ratifié; si la fille refuse son consentement, elle ne peut plus prendre de mari, autrement le prétendant rejeté serait autorisé, par un ancien usage, à en faire son esclave.

Les tribus de Sierra-Leone, notamment les Suzis, marient souvent leurs filles dès leur enfance, et quelquefois aussitôt qu'elles sont nées. Le jour des noces, l'épousée est conduite en grande cérémonie à la maison du prétendu, qui a grand soin de placer, de distance en distance, le long du chemin, des gens chargés de distribuer des liqueurs et des rafraîchissemens; le cortège qui accompagne la mariée s'arrêterait si on manquait de pourvoir à cet objet. Lorsqu'on approche de la maison, on couvre la mariée, de la tête aux pieds, d'une robe de coton blanc, et dès-lors il n'est plus permis à aucun homme de la regarder en face, jus-

qu'à ce que le mariage soit consommé. Elle est portée sur le dos d'une femme, dans la hutte de son mari, où l'on a étendu des nattes, afin que les pieds de la personne qui la porte ne touchent pas à la terre. Ensuite les matrones forment un cercle autour d'elle, et lui donnent des avis et quelques instructions relatives à la manière dont elle doit se conduire désormais. Les jeunes filles divertissent la compagnie par des danses et des chansons, où elles montrent plus de gaîté que de décence. Enfin, la validité du mariage est établie, comme dans les institutions de Moïse, par l'exhibition des signes de la virginité : cette coutume est une suite de l'usage où ils sont de marchander et d'acheter leurs femmes. Un homme peut avoir autant d'esclaves qu'il en peut nourrir ; une femme n'a jamais le droit d'empêcher son mari de former de nouveaux engagemens, et de se livrer, autant qu'il lui plaît, à son goût pour le changement. Un homme marié n'est déclaré adultère, suivant un ancien usage, que lorsqu'il

viole la propriété d'un autre; et, par une loi plus ancienne encore, *celle du sens commun*, dans un pays où la polygamie est autorisée, l'adultère, chez les femmes, ne peut jamais être considérée comme un crime capital, quelles que soient les institutions établies à cet égard. A Sierra-Leone, le sentiment naturel de l'injustice fait souvent transgresser une défense arbitraire; et comme on n'a pas encore perfectionné, dans ce pays, les cadenas, les verroux et les barreaux, dont on fait ailleurs les gardiens de la vertu des femmes, et que, d'ailleurs, la force ne peut pas toujours être employée à propos pour cet objet, les maris sont souvent obligés de fermer les yeux sur les infidélités de leurs femmes, et de tolérer leurs liaisons avec leurs *Sigisbées*.

Les femmes mandingues, en pareil cas, cherchent rarement à mettre sur le compte de leur mari un enfant qui ne lui appartiendrait pas; mais elles déclarent, avant d'accoucher, celui qui en est le père; aussi, lorsqu'un homme désire avoir des enfans

d'une femme qu'il préfère, il lui fait jurer sur son fétiche de rester fidelle pendant un temps désigné. Par-tout où les maris se contentent d'une ou de deux femmes, les exemples d'infidélité sont plus rares, et le sexe, en général, abuse rarement de la liberté qu'on lui donne d'assister aux amusemens publics.

Lorsqu'il y a plusieurs femmes dans un même ménage, elles dirigent les affaires domestiques, chacune à leur tour. S'il s'élève quelque querelle, et que l'autorité du mari ne suffise pas pour rétablir la paix dans la maison, on a recours au *mumbo-jumbo*. Cet étrange ministre de justice, n'est autre que le mari lui-même, ou quelqu'un de ses amis qu'il charge de jouer ce rôle. Le mumbo-jumbo annonce son approche vers le soir, par des cris affreux qu'on entend sortir du bois voisin; dès qu'il fait nuit, il entre dans la ville, revêtu d'une longue robe d'écorce, qu'on laisse ordinairement suspendu à un arbre peu éloigné, pour intimider la multitude; le fantôme se rend

directement au *bentang*, où tous les habitans sont assemblés.

Le mumbo-jumbo a un pouvoir absolu; personne ne se tient la tête couverte en sa présence, et tout le monde est obligé de lui obéir ponctuellement : il a environ huit ou neuf pieds de haut, et porte sur la tête une touffe de paille fine.

Toutes les femmes ont à craindre à la fois que la visite ne soit pour leur propre compte; elles voudraient toutes pouvoir se cacher; mais aucune n'ose refuser de se rendre à l'appel qu'on leur fait.

La cérémonie commence par des chansons et des danses qui durent jusqu'à minuit; alors le mumbo désigne la coupable, qui est aussitôt prise, mise toute nue, attachée à un poteau, et rudement fouettée avec la verge du mumbo, au milieu des cris de joie et des ris de toute l'assemblée, tandis que les autres femmes cherchent à éloigner d'elles un semblable châtiment, en vomissant toutes sortes d'injures contre l'accusée. La cérémonie se termine au point

du jour. Les mystères du *mumbo-jumbo*, comme ceux de *Belli*, sont dirigés par une société d'illuminés, qui s'engagent par un serment solennel à ne jamais divulguer leurs secrets ni à une femme, ni à un garçon au-dessous de seize ans : ils ont, comme les francs-maçons d'Europe, un certain jargon inintelligible pour ceux qui ne sont pas initiés.

On fait croire aux femmes que le fantôme est un habitant des bois ou quelque être mystérieux qui connaît toutes leurs actions et jusqu'à leurs moindres pensées ; mais on soupçonne qu'il y en a beaucoup d'assez fines pour deviner l'imposture , et qu'elles ne feignent la terreur, que pour entretenir leurs maris dans une sécurité qui leur est nécessaire, pour qu'elles puissent se livrer à leurs intrigues, sans courir le risque d'être découvertes.

En 1727, une femme adroite, la favorite du roi de Jogra, eut le talent d'arracher de son mari le précieux secret et s'empres-
sa aussitôt de le communiquer aux autres

femmes de la famille. La nouvelle de cette indiscretiou parvint bientôt aux oreilles de quelques chefs mal-intentionnés, qui en firent un crime capital, et témoignèrent les plus vives alarmes; ils redoutaient en effet l'insubordination et l'infidélité de leurs femmes, comme une suite inévitable de cette divulgation; ils s'assemblèrent sur-le-champ pour aviser aux mesures à prendre dans cette conjoncture critique; ils s'arrêtèrent enfin à une résolution téméraire et hasardeuse, mais qui fut exécutée avec autant de courage et de fermeté qu'on avait mis de finesse et de précaution à en former le plan.

Le mumbo-jumbo parut avec toute la solennité possible; il ordonna au roi et à toute sa famille de se présenter devant son tribunal. Le prince fut assez faible pour se rendre à cet ordre; il comparut devant le redoutable *inconnu*, et, après avoir été sévèrement censuré, il fut assassiné, à l'instant même, avec toute sa famille, sur l'ordre du mumbo-jumbo.

Dès que les femmes sont avilies, les hommes deviennent cruels et féroces : elles sont nécessairement dégradées dans un pays où la polygamie est autorisée, et dans cette situation la nation ne peut manquer de dégénérer. La propagation de la religion chrétienne sur la côte de Guinée, doit produire, à cet égard, les effets les plus avantageux, en améliorant le sort des femmes.

« Il n'est pas rare de voir à Sierra-Leone, » dit Montefiere, une femme descendre des » montagnes, en portant à la fois deux enfans dans ses bras et un fardeau considérable sur la tête, tandis que son mari marche par derrière, en sifflant et en chantant, sans autre embarras que son fusil. »

La polygamie détruit l'amour conjugal et affaiblit l'attachement du père pour ses propres enfans, en partageant ses sentimens entre ceux de plusieurs femmes différentes; effet assez remarquable dans les seconds mariages, chez les peuples qui n'admettent pas la polygamie : elle réveille et excite les

sentimens jaloux de la mère , pour protéger ses propres enfans , et fait naître l'indifférence du père dans la même proportion qu'elle augmente la tendresse maternelle.

Les femmes élèvent leurs enfans avec beaucoup d'attention ; leur sollicitude ne se borne pas aux soins physiques , elles s'occupent encore à former leur esprit et leur cœur , et s'attachent particulièrement à leur inspirer l'amour de la vérité. Rien n'influe autant sur le caractère des enfans que celui de la mère ; sa tendresse développe les dispositions générales de l'individu , et fait naître dans son cœur un retour d'affection inaltérable , qui devient souvent la source des sentimens les plus généreux. « Frappez-moi, mais ne maudissez » pas ma mère ; » c'est une expression ordinaire chez les Nègres, et qui prouve que l'injure la plus forte qu'on puisse faire à un Africain est d'insulter sa mère.

« Hélas ! dit le sensible et vertueux de » Saint-Pierre , qu'ils connaissent peu les

» lois de la nature ceux qui , dans l'union
» des deux sexes , ne recherchent que les
» plaisirs des sens ! Ils ne savent qu'effeuiller
» les fleurs de la vie , sans jamais en goûter
» les fruits. *Le beau sexe* ! ... disent les hom-
» mes de plaisir qui ne connoissent les fem-
» mes que sous ce nom !... Pour ceux qui
» n'ont que des yeux , sans doute , ce n'est
» que le *beau sexe* ; mais pour ceux qui
» ont un cœur , il est le sexe qui crée , qui ,
» au péril de sa vie , porte l'homme neuf
» mois dans son sein ; il est le sexe tendre
» et aimant , qui allaite l'homme et en
» prend soin pendant toute sa longue en-
» fance ; il est le sexe pieux qui le conduit
» à l'autel , et lui apprend à sucer avec le
» lait l'amour de la religion : voilà le sexe
» intéressant que la cruelle politique des
» hommes cherche souvent à rendre o-
» dieux. Il est le sexe sensible qui ne verse
» pas le sang de la plus chétive créature ;
» il est le sexe compatissant qui sert le
» malade avec tant de patience et de bon-
» té. »

Chez les Mandingues, une femme qui a été maltraitée par son mari, peut s'adresser à l'alkaid et porter sa plainte devant un tribunal public; comme la cause n'est pas jugée par des matrones, mais par des hommes et par des maris, toujours intéressés eux-mêmes dans une discussion de cette nature, rarement la femme obtient justice.

En dernière analyse, la condition des femmes en Afrique, se trouve fidèlement tracée dans la description pathétique que nous a donnée de l'esclavage domestique le jésuite Gumilla, dans sa relation sur les Indiens des bords de l'Orenoko. « Une » femme du pays, nouvellement convertie à la religion chrétienne, et qui avait » d'ailleurs de l'esprit et des vertus, avait » fait mourir sa fille qui venait de naître, » en lui coupant l'ombilic trop près du » corps. Le jésuite lui faisait envisager » toute l'horreur d'une pareille action, et » lui adressait les plus vifs reproches; » après l'avoir écouté, les yeux fixés vers

» la terre, elle lui répondit : Plût à Dieu !
» mon père, plût à Dieu, que ma mère
» m'eût soustraite ainsi dès ma naissance
» à toutes les peines que j'ai déjà éprou-
» vées, et à toutes celles que j'aurai encore
» à souffrir tant que je vivrai ! Considérez,
» mon père, notre déplorable sort. Nos
» maris n'ont d'autres soucis, d'autres fa-
» tiques que d'aller à la chasse, tandis que
» nous, nous travaillons le long du jour,
» en portant un enfant dans un panier, et
» un autre pendu à notre sein. Ils vont à
» la pêche pour se divertir ; nous, nous la-
» bourons la terre, et après l'avoir arrosée
» de nos sueurs pour la rendre féconde,
» nous sommes encore obligées de faire la
» moisson. Le soir ils reviennent sans far-
» deau, ni embarras, et nous, nous rentrons
» chargées de nos enfans. Revenus chez eux,
» ils se récréent avec leurs amis, tandis qu'il
» nous faut aller chercher du bois et de
» l'eau pour leur préparer à souper. Après
» leur repas, ils s'endorment tranquille-
» ment ; et nous, quoiqu'excédées des fati-

» gues de la journée, loin de pouvoir nous
 » reposer, nous travaillons encore toute la
 » nuit à moudre du maïs, pour leur faire
 » du *chica*. Ils boivent, et quand ils se
 » sont enivrés, ils nous battent, nous traî-
 » nent par les cheveux, et nous foulent
 » sous leurs pieds. Il est bien dur d'être
 » traitée en esclave par son mari, et de ne
 » pas pouvoir trouver un peu de repos
 » dans sa maison, quand on a sué tout le
 » long du jour en travaillant à la terre. Eh!
 » qu'avons-nous pour nous consoler ou
 » nous dédommager d'un esclavage qui n'a
 » pas de fin? Après vingt ans de peines et
 » de souffrances, on n'a plus pour nous le
 » moindre égard, on nous méprise même,
 » on nous substitue une jeune femme, à
 » qui il est permis de battre et d'insulter
 » nous et nos enfans. Ces jeunes femmes
 » sans expérience, dont ils deviennent fol-
 » lement épris, prennent sur nous un ton
 » d'autorité, nous traitent comme leurs
 » servantes, et le moindre murmure qui
 » nous échappe est bientôt étouffé par des

» coups. Une pareille tyrannie est-elle sup-
» portable? pouvons-nous donner à nos filles
» une plus grande marque de tendresse,
» que de les délivrer d'une semblable exis-
» tence, mille fois pire que la mort? Oui,
» je le répète, plutôt à Dieu que ma mère
» m'eût mise sous terre au moment où je
» suis née! »

Les femmes allaitent leurs enfans jusqu'à ce qu'ils soient en état de marcher, et pendant tout ce temps elles ne communiquent point avec leurs maris. L'enfant a souvent trois ans qu'il n'est pas encore sevré. La circoncision est générale chez les payens aussi bien que chez les mahométans; ils la font subir aux deux sexes, à l'époque de la puberté. Pour déterminer les jeunes gens à se soumettre à cette opération, ils ont encore recours à un autre fantôme, nommé *Horey*, qui fait entendre dans les bois, pendant la nuit, des rugissemens effroyables, et passe pour dévorer les enfans qui ne sont pas circoncis.

Cet acte n'est pas considéré comme une

cérémonie religieuse, mais comme une opération nécessaire pour empêcher la stérilité; elle se fait, à la fois, sur un grand nombre d'enfans à qui on accorde, à cette époque, diverses petites faveurs. On les exempte de travailler pendant deux mois; ils forment, durant cetemps, une société nommée *solimana* (ce sont probablement les *soluentii* de Pline); ils vont amuser les villages voisins de leurs danses et de leurs chants. C'est ordinairement à cette époque qu'on instruit la jeunesse dans les préceptes de la religion du pays.

Les enfans reçoivent leurs noms, lorsqu'ils ont atteint l'âge de sept ou huit ans: la cérémonie consiste à raser la tête de l'enfant, et à préparer le *déga*: c'est un mets composé de blé pilé et de lait aigre. Tous les convives tiennent le plat par les bords, pendant que le *bushréen*, ou prêtre, prononce une longue prière; il prend ensuite l'enfant entre ses bras, récite une autre prière qu'il lui *marmotte* dans l'oreille, lui crache trois fois dans la figure, prononce

son nom à haute voix et le rend à sa mère. Le Nègre ajoute encore à son nom propre celui de sa tribu ou celui de son canton.

A peine les enfans ont-ils plusieurs mois, qu'on les tatoue ; cette opération sert à indiquer non-seulement la tribu, mais même la condition de l'individu ; il n'est pas permis de tatouer un esclave de la même manière qu'un homme libre.

Les Mandingues payens croient aussi à un seul Dieu créateur et conservateur de toutes choses ; mais ils se persuadent qu'il est si élevé et si éloigné d'eux, qu'il ne fait pas la moindre attention à leurs prières. Ils adressent cependant leurs hommages à cette divinité, au retour de chaque nouvelle lune ; ils s'imaginent que cette planète s'anéantit et se recrée tous les mois. Ils invoquent les esprits subalternes qui gouvernent le monde, et qu'ils croient pouvoir rendre favorables à leurs projets par des charmes, des *grigris* ou des fétiches. Ils ont l'idée d'une autre vie, dont ils ne parlent qu'avec le plus grand respect ; mais

ils conviennent que personne ne sait rien de positif à cet égard. Leurs connaissances en géographie et en astronomie sont très-bornées, de même que chez tous les peuples grossiers. Ils représentent la terre comme une vaste plaine, dont les bornes sont couvertes de nuages et de ténèbres. La mer est un fleuve d'eau salée, au-delà duquel se trouve *Tobou-bodou*, ou la terre des blancs; et, plus loin encore, *Koumi*, la terre où l'on vend les esclaves, et qu'ils croient habitée par des cannibales d'une taille gigantesque.

Ils attribuent les éclipses à l'effet de quelque enchantement, et ils en expliquent la cause physique, en supposant qu'un grand chat étend sa patte entre la lune et la terre. Ils divisent l'année par *lunes*, comptent les jours par *soleils*, et calculent les ans par le nombre des saisons pluvieuses.

Ils enterrent leurs morts auprès de grands arbres, sans y placer d'autre monument. Leurs funérailles ressemblent beaucoup à celles des anciens Bretons et Irlan-

dais : elles consistent en une procession tumultueuse qui se fait au milieu de la nuit ; tous les assistans poussent des hurlemens affreux ; on adresse des reproches à l'esprit du mort, de ce qu'il abandonne ses amis. La cérémonie se termine par une fête, où l'on boit, chante et danse ; ce sont à peu près les mêmes réjouissances que faisaient les Thraces, suivant les auteurs anciens, pour célébrer la mort de leurs amis.

Leurs musiciens et leurs poètes, qui sont aussi improvisateurs, ressemblent aux troubadours, aux trouvaires et aux menestrels du moyen âge. Ils chantent les louanges des chefs et des habitans qui les ont reçus avec hospitalité ; ils racontent les événemens historiques de leur pays ; ils accompagnent les guerriers sur le champ de bataille, et les animent par leurs chansons martiales. Il y a aussi une classe de musiciens qui chantent des hymnes religieux, pour détourner quelque calamité, ou pour obtenir quelque heureux succès.

On donne souvent au pays de Sierra-

Leone le nom de *Bulamherre* ou *Bulambel*. Au commencement du siècle dernier, le souverain de cette contrée embrassa le christianisme, grâce au zèle de quelques jésuites portugais : plusieurs princes et plusieurs chefs, ses vassaux, imitèrent son exemple ; mais ils retombèrent bientôt dans leurs anciennes superstitions. En 1666, le roi de Burry fut aussi converti ; mais ses sujets ne voulurent pas suivre son exemple. Les Bullams sont francs et généreux , quoiqu'implacables dans leurs ressentimens ; ils sont particulièrement attachés à leurs superstitions ; ils croient que, dans les montagnes de Machamalo, au sud du cap de Sierra-Leone, il existe une roche de cristal, composée de plusieurs pyramides qui s'élèvent les unes au-dessus des autres , sans poser sur la terre, et qui produisent un son aigu aussitôt qu'on y touche.

Le roi des Bullams est persuadé que l'île de Bance doit s'abîmer sous lui au moment où il y mettra le pied ; aussi n'y abor-

de-t-il jamais; il reste dans son canot, quand il va visiter les comptoirs anglais. Les Burris habitent actuellement sur l'autre rive du fleuve; ils ont été subjugués et chassés de leur pays par les Timanais, vers le milieu du siècle dernier. Leur territoire est maintenant occupé par une race d'hommes mélangés qui n'a pas tardé à renoncer à l'alliance des Timanais, quoiqu'elle en conserve encore le langage.

A la fin du dix-septième siècle, la tribu de Sierra-Leone formait deux grandes divisions : les *Capès* ou *Zapès*, qui descendent des premiers habitans du pays, sont beaucoup plus civilisés qu'aucune des tribus voisines; les *Manès* ou *Monous*, cannibales féroces et barbares, venant d'un pays très-éloigné dans l'intérieur de l'Afrique, attaquèrent les *Capès* en 1505, en massacrèrent un grand nombre, vendirent tous ceux qui échappèrent au carnage, et s'emparèrent d'une partie considérable de leur territoire.

De Labrue compte quatre nations diffé-

rentes dans toute l'étendue de Sierra-Leone : les Foulis, les Nalès, les Kokolis et les Zapès, qu'il divise eux-mêmes en quatre tribus : les *Zapès errans*, les *Zapès-Volumès*, les *Zapès-Rapès* et les *Zapès-Sosès* ; ces derniers sont indubitablement les Suzis ; ceux qu'il nomme *Volumès* paraissent être les Bullams ; les deux autres tribus sont sans doute les mêmes que les Timanais et les Bagos : chacune de ces nations parle un dialecte particulier, qui dérive cependant du même langage.

Par *Nalès* ou *Nallons*, De Labrue a entendu désigner les Nallos. Les *Kokolis* sont probablement la nation des *Manès* ou *Monous*, qu'on nomme aussi *Cumbas*, *Galas* et *Calas*. Ces Manès ou Monous sont incontestablement de la race des Giagas, Agags, Imbis ou Gallas, si redoutés dans toute l'Afrique méridionale, à cause de leur cruauté. Les Portugais, qui ont eu occasion de reconnaître et d'observer ces différens peuples, ont assuré qu'ils étaient de la même race que les tribus no-

madés répandues dans l'intérieur de l'Afrique, à l'est et au nord-est de Congo et d'Angola.

Battel, voyageur anglais, qui resta seize mois au milieu d'une de ces tribus, observa, à son arrivée à New-Benguela, douze degrés de latitude sud, un camp nombreux de Nègres sur la rive méridionale de la Cova. En s'informant du nom de cette nation, il apprit que c'était des *Giagas* ou *Gingès*, qui étaient venus de Sierra-Leone, en traversant Congo et Angola, pour détruire le royaume de Benguela. Les détails que donne Battel sur les mœurs de ce peuple, se rapportent entièrement avec la relation du capucin Cavazzi, qui a vu les *Giagas* à Métamba.

Les *Giagas* et les *Gallas* sont des hommes féroces et d'un courage invincible; ils surpassent toutes les autres tribus africaines par leur stature, leur force et leur agilité, aussi bien que par leur barbarie et leur cruauté. Leur peau est beaucoup moins noire que celle des autres Nègres en

général ; mais ils se balafrent le visage et se retournent les paupières supérieures pour paraître, disent-ils, plus effrayans et plus terribles à leurs ennemis. Ils ne cultivent jamais la terre, ne vivent que de rapines et de pillage ; et se faisant un système du carnage et de la férocité, ils ne donnent et ne demandent jamais quartier à leurs ennemis ; ils triomphent ou ils périssent. Ils mangent la chair des vaincus, boivent leur sang, et se font des coupes de leurs crânes. Lorsqu'ils sont incommodés par les pluies et les orages, ils tirent leurs flèches contre les airs, en maudissant le ciel et la mer.

Ils ont souvent porté leurs ravages jusque dans l'Abissinie et le Monomotapa ; ils ont subjugué Congo et Angola, et il est probable qu'ils sont les fondateurs de l'empire de Monou, qui, au commencement du siècle dernier, s'étendait jusqu'à Sierra-Leone. On les appelle quelquefois aussi *bali* ou pasteurs : ils ont fait, à différentes époques, des incursions jusqu'en Arabie.

Les Cumbas, qui ont subjugué les Capès

de Sierra-Leone , paraissent être venus du Kombah , qui se trouve derrière le Tonowah et le Dahomé , à l'est de Degombah , entre Kaffaba et Gago. Kaffaba (le Caphos de Ptolémée) est à dix jours de marche à l'est de Kong , et dix-huit au nord-est d'Assentai , capitale du Tonouwah. On croit assez généralement que les Giagas tirent leur origine de l'empire de Monœmugi , situé près des sources du Nil , et du Zaize ou Cuama. Léon semble avoir voulu parler d'eux dans sa relation sur le Gaoga , pays considérable , d'environ cinq cents milles d'étendue dans tous les sens , qu'il place à l'est du Bornou , et qu'il suppose confiner à la Nubie. Il peint les habitans de cette contrée comme des hommes sauvages , barbares et féroces , ne s'occupant que du soin de leurs troupeaux. A cette époque , ils pillaient et ravageaient déjà les nations voisines , sous la conduite d'un Nègre esclave , qui avait assassiné son maître.

C'est désormais aux colons de Sierra-Leone à chercher à découvrir s'il existe

encore, dans leur voisinage, quelques restes de cette race féroce. Quant à présent, l'histoire moderne des tribus d'Afrique est aussi obscure que celle des Mexicains, des Péruviens et des autres nations qui ont été détruites dans le Nouveau-Monde (*).

(*) *Mémoires de Wadstrom. Voyage de Mathieu à la côte d'Afrique. Léon l'Africain. Géographie du major Rennel. Mémoires de la société d'Afrique. Description de la Guinée, par Barbot. Voyage de Moore dans l'intérieur de l'Afrique. Afrique occidentale, par Labat. Voyage de Mungo-Park en Afrique. Voyage Lobo de en Abissinie.*

CHAPITRE XI.

Les Biafaras , les Balantes , les Papels , les Banyans et les Feloops , peuples situés entre Rio-Nunez et la Gambie. — Les Bissagos. — Colonie de Bulama. — Voyage de MM. Watt et Winterbottom à Laby et Timboo. — Les Foulahs. — Sénégalie.—Les Jaloffs.—Les Serawoollis.

LE pays fertile situé entre Rio-Nunez et la Gambie, est habité par des tribus nombreuses et indépendantes les unes des autres, telles que les Nallos, les Biafaras, les Bissagos, les Balantes, les Papels, les Banyans et les Feloops. Ces peuples, avec des traits généraux de ressemblance, qui les confondent dans une même race, ont cependant chacun des nuances particulières qui les caractérisent et les distinguent,

tant dans leur langage que dans leurs mœurs et leurs usages; leur territoire est en même temps divisé, où, pour ainsi dire, entrecoupé, de lieue en lieue, par les *Fouliconclas* (villes de Foulahs), et les *Mauracundas* (villes de Mandingues) qui se sont formées au milieu de ces peuples.

Les Biafaras sont établis sur la rive septentrionale de Rio-Grande, et occupent les cantons de Ghinata et de Biguba. Il est probable, quoiqu'à cet égard on n'ait aucune certitude, qu'ils tirent leur origine du royaume de Biafara, qui est à l'est de Benin et de Dahomé (le Dauma de Léon), et qui s'étend autour du golfe d'Éthiopie ou de Guinée, à quelque distance du bord de la mer, où ce peuple vient souvent, en descendant la rivière du Calabar, pour y vendre des esclaves. Dans le commencement du siècle dernier, ils versaient encore, sur les tombeaux de leurs princes, le sang des femmes et des esclaves qui leur avaient appartenu; ils adoraient une idole sous le nom de *Chin* ou *China*; c'était peut-être

le Chiun des Égyptiens, qu'on représentait avec une tête de bœuf ou de bélier : cette figure était de bois ou de pâte de millet, mêlée de sang, de cheveux et de plumes.

Les Balantes occupent, sur les bords de la Gèves, un territoire d'environ douze lieues de long et autant de large, où l'on croit qu'il existe des mines d'or. Ils font de temps en temps, avec les tribus voisines, un commerce de riz, de maïs, de volailles, de chèvres et de bœufs; mais ils ne s'allient avec aucun de ces peuples, et ne leur permettent pas l'entrée de leur pays. Ils sont industriels, bons guerriers et ne vendent jamais d'esclaves.

Les Papels sont actifs, ils aiment la guerre; ils possèdent l'île de Bissao et une partie du continent voisin. Ils parlent une langue particulière, et ont adopté plusieurs usages des Portugais qui ont été long-temps établis chez eux; ils sont reconnus pour les plus adroits rameurs de la côte: ils font continuellement la guerre à tous leurs voisins.

Les Banyans ou Bagnons, plus civilisés qu'aucune de ces tribus, sont braves et industriels. « Lorsque leurs femmes sont à » l'ouvrage, dit de la Brue, elles remplissent leur bouche d'eau, afin que l'envie » de parler ne les détournepas de leur occupation. » Si l'auteur parle sérieusement, on doit convenir que c'est-là une preuve bien admirable de leur goût pour le travail !

Les F'elooks possèdent cette partie de la côte, qui s'étend depuis Rio-Santo-Domingo jusqu'à la Gambie; quoique grossiers, ils sont assez industriels; ils font un peu de commerce avec leurs voisins. Ils ont toujours résisté avec succès aux tentatives combinées qu'ont faites les Portugais et les Mandingues pour les subjuguier. Ils ont un courage inébranlable; leur fidélité est à toute épreuve, et leur attachement pour leurs amis ne peut être égalé que par le ressentiment implacable qu'ils gardent contre leurs ennemis. Ils n'oublient jamais ni un bienfait, ni un outrage; ils se transmettent leurs haines de

génération en génération. Lorsqu'un homme est tué dans une querelle, le fils aîné de la famille conserve les sandales de son père, et les porte tous les ans, à l'anniversaire du meurtre, jusqu'à ce qu'il ait vengé sa mort. Ils trafiquent avec les Européens et leur vendent du riz, des chèvres, de la volaille, de la cire et du miel : ils emploient pour ce commerce un facteur mandingue. Celui-ci se réserve toujours une partie de la valeur des marchandises, qu'il reçoit lorsque le Feloop est parti ; c'est ce qu'on appelle chez eux *argent volé*, et chez nous, *pot de vin*. On ne doit pas être étonné que dans un pays où les Européens ont commis tant de cruautés, les naturels ne fassent jamais de quartier à un blanc qu'ils peuvent surprendre.

Les Bissagos ou Bijugos habitent un groupe d'îles fort basses, situées à l'embouchure de Rio-Grande. Ils sont grands, robustes et courageux ; ils parent leurs maisons des crânes de leurs ennemis. Trop fiers pour supporter l'esclavage, ils se

tuent, dès qu'ils ont reçu un affront qu'ils ne peuvent venger; ils sont intrépides dans les combats, et l'on croit qu'ils descendent des terribles Giagas ou Jagos. Ils sont industrieux, spirituels, et apprennent facilement tout ce qu'on leur enseigne. Ces îles qui sont extrêmement fertiles, quoique dépeuplées par la traite, étaient probablement le jardin des Hespérides des anciens.

Une société forma, en 1792, une colonie à Bulama, l'une des îles des Bissagos : cette île a neuf lieues de long, et, en quelques endroits, presque autant de large. La terre s'élève graduellement depuis le rivage jusqu'au centre de l'île, qui se trouve à cent pieds environ au-dessus du niveau de la mer; elle est à douze degrés de latitude nord, et quinze degrés de longitude ouest du méridien de Londres. Lorsque le lieutenant Philippe Beaver, qui commandait l'expédition, s'y établit, elle se trouvait inhabitée depuis un temps considérable. Les Biafaras, premiers posses-

seurs de cette île, en avaient été expulsés par les Bissagos, qui n'y venaient eux-mêmes que pour chasser, et y planter du riz et du maïs. Il avait été proposé au gouvernement français, à trois époques différentes, d'y former une colonie; en 1700, par de la Brue; en 1767, par Demanet; et en 1787, par Barber, résident anglais au Havre.

La fertilité du sol, la position de l'île au centre de la côte d'Afrique, sa proximité de la Gambie, de Rio-Grande et de Rio-Nunez, la firent considérer par les directeurs de la société de Bulama, comme un point convenable pour l'établissement d'une colonie. Aussitôt qu'on eut rempli une souscription suffisante pour subvenir aux frais du voyage et pourvoir aux premiers besoins et à la subsistance des colons, trois vaisseaux partirent de Spithhead, le 11 avril suivant, portant deux cent soixante-quinze personnes, conduites par M. Dalrimple.

La souscription s'était faite avec la

plus grande précipitation, et comme on avait admis sans distinction tous ceux qui se présentaient pour faire partie de cette expédition, la plupart d'entr'eux se trouvèrent des hommes sans principes, sans mœurs et perdus de dettes, ou, comme les peint M. Beaver, un ramas de mauvais sujets, aussi paresseux quelâches et indociles. Ils s'étaient embarqués pour cette expédition, sans avoir réfléchi aux difficultés et aux dangers qu'ils auraient à éprouver, et sans avoir fait attention que la position dans laquelle ils allaient se trouver, serait bien différente du genre de vie auquel ils étaient accoutumés.

Les vues de la *société* étaient dirigées vers l'agriculture et le commerce. La majorité proposait de cultiver le coton, le sucre, le café, le tabac et l'indigo, tandis que les autres espéraient faire avec les naturels un commerce plus lucratif en ivoire, en cire et autres productions d'Afrique.

Quelques écrivains ont avancé que l'espérance n'est jamais si vive que lorsqu'elle

n'a aucun fondement solide : quoi qu'il en soit, toutes les idées flatteuses dont s'étaient bercés les colons jusqu'à leur arrivée en Afrique, furent bientôt détruites lorsqu'ils se virent sur les lieux.

Le bâtiment qui arriva le premier à Bulama, négligea de se procurer un interprète ; et, sans entrer en négociation avec les Bissagos, qui étaient les maîtres de l'île, il débarqua sur-le-champ une partie de son monde pour en prendre possession. Les Bissagos de Carnabac se méfiant de leurs desseins, surprirent ces nouveaux débarqués, tuèrent sept hommes et une femme, et emmenèrent quatre femmes et trois enfans.

Il est souvent bien difficile de poser les limites du juste et de l'injuste entre ces peuples grossiers et les colons qui viennent s'établir sur leur territoire.

Les premiers planteurs de la Nouvelle-Angleterre, ayant découvert dans le pays un amas de blé appartenant aux naturels, l'enlevèrent pour le semer, avec l'inten-

tion, disaient-ils, de le rendre aux Indiens après la récolte. Cependant les colons de Bulama ne peuvent être accusés, dans cette circonstance, que d'imprévoyance et de précipitation, puisque les bâtimens qui portaient les marchandises destinées à acheter la propriété de l'île, et à trafiquer avec les naturels, ne devaient pas tarder à arriver.

Instruit par cette première faute, M. Dalrimple rembarqua son monde et se rendit à Bissao, où il trouva les autres vaisseaux. Il expédia un sloop de Bissao, pour faire connaître ses intentions aux Carnabacs, et ramener les femmes et les enfans qui avaient été pris à Bulama. L'ambassade eut le plus grand succès, et le 29 juin 1792, les rois de Carnabac concédèrent à perpétuité au roi de la Grande-Bretagne, la souveraineté de l'île de Bulama. On obtint également des rois de Ghinala, le 3 août suivant, la cession de l'île d'Arcas et des terres adjacentes sur le continent.

Quoique l'expédition eût réussi jusque-

là d'une manière qui surpassât toutes les probabilités, la plupart des colons se virent cruellement trompés dans leur attente. Au lieu de trouver des mines d'or faciles à exploiter, du sucre, du café, du coton, et de l'indigo sur pied, et prêts à être manufacturés, ils ne virent qu'un pays d'une fertilité admirable, à la vérité, mais dont il fallait cultiver péniblement le sol, avant de pouvoir en tirer le moindre profit. Ils sentirent qu'il leur était indispensable de construire des maisons pour se mettre à l'abri ; de planter du riz et du maïs pour leur subsistance : aussi bientôt effrayés de l'approche de la saison pluvieuse, et du voisinage des Carnabacs, dont ils avaient éprouvé déjà le courage et la férocité ; trop indolens d'ailleurs pour cultiver une île qui demandait tant de travail, et où tout enfin était à créer, ils retournèrent en Angleterre sur les mêmes bâtimens qui les avaient amenés, à l'exception de quelques-uns d'entr'eux qui préférèrent s'embarquer pour l'Amérique.

M. Beaver resta ainsi à la tête d'une colonie qui n'était plus composée que de vingt hommes, de quatre femmes et quatre enfans. L'attention que la compagnie de Sierra-Leone avait mise dans le choix des colons, fut une des causes qui firent remplir aussi promptement la liste des souscripteurs de la compagnie de Bulama: mais il résulta de cette précipitation que la plupart des gens qui partirent avec M. Dalrimple, se trouvèrent des hommes sans mœurs, couverts de crimes et souillés de tous les vices.

Lorsque l'usage s'est établi d'envoyer en Amérique tous les criminels de l'Angleterre, Francklin pensa que l'Amérique n'avait pas d'autre moyen de témoigner sa reconnaissance à la mère patrie, que de lui faire passer en retour un nombre égal de serpens-sonnettes.

M. Beaver se trouvait donc avec une bande de scélérats accoutumés à violer toutes les lois, et qu'aucun frein ne pouvait retenir. Ils étaient arrivés dans la plus mau-

vaise saison de l'année, précisément à l'époque où les pluies allaient commencer. Ils n'avaient pas apporté de matériaux; les bois de charpente dont ils devaient construire leurs maisons, étaient encore sur pied; enfin ils n'avaient pas encore élevé une seule baraque, que déjà les pluies continuelles et la chaleur étouffante de la saison avaient occasionné parmi eux des maladies terribles et une mortalité effrayante. La position critique où se trouvait M. Beaver ne lui permettant pas d'être difficile sur le choix des individus, il admit au service de la compagnie quelques noirs libres, qui s'engagèrent comme laboureurs; mais ces nouveaux colons ne valaient pas mieux que les autres : quelques-uns d'entr'eux avaient commis des meurtres à Bissao; la plupart étaient couverts de crimes de différente nature, et tous cherchaient à se soustraire aux peines qu'ils avaient méritées, en se mettant sous la protection de la colonie. Le courage et la persévérance héroïque de M. Beaver, aidés des efforts de deux ou trois colons

vertueux qui partageaient ses fatigues, pouvaient à peine suffire pour comprimer cette troupe turbulente de scélérats, et pour leur communiquer cette activité, cette constance, cet amour de l'ordre qui étaient si nécessaires au succès de l'établissement. Néanmoins, malgré les ravages de la maladie, et le découragement général, le fort destiné à la défense de la colonie, se trouva entièrement achevé dans le courant du mois de novembre, et ils avaient déjà défriché une étendue considérable de terres.

Peu de temps après ils eurent une alarme terrible, en voyant descendre dans l'île un corps nombreux de Carnabacs, sous le commandement d'un de leurs chefs, renommé par sa perfidie, et fameux par ses exploits. Un des colons noirs avait entendu ce prince dire à ses soldats : « Tous les blancs, à l'ex-
 » ception du capitaine, étant morts ou ma-
 » lades, je me rendrai maître de la colonie
 » quand je voudrai ; c'est avec ma permis-
 » sion qu'ils se sont établis dans cette île, et
 » je pourrai de même les en chasser quand

» il me plaira; s'ils osent me résister, je
» les traiterai comme *mes poulets*: » c'est
ainsi qu'il avait coutume d'appeler les Bia-
faras, pour exprimer sa supériorité sur eux
et le mépris qu'il leur portait. Quoique
M. Beaver ne pût, à cette époque, opposer
aux Carnabacs que quatre blancs et six
noirs, cependant son courage et sa fermeté
les déconcertèrent tellement qu'ils se retirè-
rent sans avoir commis aucun acte d'hosti-
lité. La terreur qu'occasionna cette visite
inattendue ne fit que hâter le départ des
colons; M. Beaver se vit donc abandonné
au même instant par tous ceux que la ma-
ladie n'avait pas encore totalement abattus,
à l'exception de deux noirs qu'il envoya à
Bissao pour demander quelques secours.
Enfin, lorsqu'ils quittèrent Bulama, il n'y
restait plus qu'un homme en état de tra-
vailler, et sept autres qui luttèrent contre
la mort; de sorte qu'au moment où l'on a-
vait à craindre une nouvelle descente des
Bissagos, la colonie toute entière n'aurait
pas été en état de creuser un fossé. M. Bea-

ver reçut heureusement un renfort de noirs avant le retour des Carnabacs, qui perdirent toute envie de hasarder des hostilités, lorsqu'ils virent arriver un sloop de guerre anglais.

L'intérêt de la conservation commune avait obligé les colons à travailler le dimanche jusqu'à ce que le fort fût achevé. Cet ouvrage une fois terminé, le dimanche fut rendu aux occupations auxquelles il était consacré : M. Beaver lisait aux colons assemblés les prières accoutumées, et le soir il les exerçait à la manœuvre de l'artillerie et au maniement des armes.

Les Biafaras et les Papels, aussi bien que les Portugais de Bissao, ont toujours montré les dispositions les plus amicales envers la colonie naissante. Les Biafaras invitèrent M. Beaver à former un établissement à Ghinala et même à Bulola. Le roi des Papels avait envoyé un message aux premiers colons qui arrivèrent à Bissao, pour les engager à s'établir sur son territoire, en promettant de les protéger contre les Portugais,

qui voulaient s'emparer exclusivement de tout le commerce de l'île; mais les intrigues de quelques gens mal-intentionnés firent échouer les négociations : les lettres de M. Beaver furent retenues par le capitaine auquel elles avaient été confiées; on peignit le pays aux nouveaux colons comme contagieux et pestilentiel; en un mot, on n'épargna rien pour les détourner de cette entreprise.

La société ignorant absolument l'état et le sort de la colonie, n'envoyait aucun bâtiment pour lui porter des subsistances et des munitions; d'un autre côté, les Bissagos menaçaient encore les colons d'une nouvelle incursion, dont l'attente les tenait dans des alarmes continuelles. Dans cette situation, M. Beaver se vit forcé de céder aux instances réitérées de ceux qui restaient encore avec lui; il s'embarqua pour Sierra-Leone, où il arriva le 23 décembre 1795, et il se rendit aussitôt en Angleterre.

Ainsi, après avoir coûté plus de dix mille livres sterlings, l'expédition de Bulama

s'est terminée par l'évacuation de l'île et par l'abandon total des ouvrages qu'on y avait commencés. Lorsque l'on considère quelle espèce d'hommes l'on avait admis pour former le noyau de cette colonie, on doit moins s'étonner de l'issue malheureuse de cette expédition, et les amis de l'humanité doivent se consoler de la dissolution d'un établissement qui avait apporté en naissant les germes de sa destruction. Cependant on ne peut s'empêcher de regretter que les efforts infatigables et les rares talents du brave M. Beaver n'aient pas été employés dans une circonstance plus digne de lui, et qu'après avoir su contenir aussi longtemps ces esprits turbulens, au milieu de tant d'obstacles et de dangers, il se soit vu dans la nécessité de sacrifier en un instant le fruit de tant de peines. Sa conduite nous rappelle sans cesse le courage intrépide du capitaine Standish, qui a fondé la colonie de la Nouvelle-Angleterre, la fermeté inébranlable du capitaine Smith, qui a établi celle de Virginie, et le génie étonnant de

ce célèbre Beniowsky, qu'on peut compter parmi les hommes extraordinaires de son siècle, si l'on a égard aux dangers de toute espèce qu'il a courus, à la vigueur et à l'énergie qu'il a déployées dans les aventures hasardeuses où il s'est engagé.

Au retour de M. Beaver en Angleterre, la société de Bulama, qui rendait justice à ses généreux efforts, lui décerna à l'unanimité une médaille d'or, en récompense du zèle, de l'activité, de la persévérance et du talent qu'il avait déployés dans l'administration de cette colonie, au milieu de tous les obstacles dont il avait été environné.

Entre Sierra-Leone et la partie supérieure de la Gambie, le long de Rio-Grande, se trouve situé l'empire puissant des Foulahs, duquel dépendent plusieurs petites tribus répandues sur la côte.

Les Foulahs (Foolahs, Fulis, Fulbeys ou Pholbeys, car l'étymologie est la même) sont, après les Mandigues, la race de Nègres la plus nombreuse dans la partie occidentale de l'Afrique. On dit qu'ils tirent

leur origine du Foolah-Dou, petit état situé le long du bras oriental du Sénégal, et qui se trouve enclavé entre le Manding, le Kasson, le Bambouck et le Kaarta. Les Foulahs ont la souveraineté de divers pays isolés entre Sierra-Leone et Tombuctou ; ils possèdent encore, outre une partie considérable du Bas-Sénégal, la rive méridionale de ce fleuve dans toute l'étendue où son cours est navigable. Leurs principaux états sont, 1.° le royaume de Siratik, qui est borné par les Jaloffs et la rive méridionale du Sénégal : il s'étend depuis le lac Kayor jusqu'aux confins de Galam, dans un espace de cent soixante-seize lieues de l'ouest à l'est ; 2.° le Bondou et Fouta-torra, entre la Gambie et la Falemé ; 3.° Foolah-Dou et Brooko, tout le long de la partie supérieure du Sénégal ; 4.° Wassela, au-delà du Haut-Niger ; 5.° Massina, sur le même fleuve, à l'est de Tombuctou, et 6.° Fouta-jallo, dont Timbou est la capitale ; cet état confine à la partie la plus reculée de Sierra-Leone, et passe pour le

plus puissant de tous. Les Foulahs se sont encore introduits dans la plupart des royaumes qui s'étendent le long des bords de la Gambie et sur toute cette côte : ils y mènent la vie de pasteurs et y cultivent la terre. En général, ils aiment à voyager, et même à s'expatrier ; ils paient volontiers une redevance aux maîtres des pays sur lesquels ils vont s'établir, pour obtenir la permission d'y exercer leur activité et leur goût pour l'agriculture.

Dans plusieurs de ces petits états, la souveraineté varie suivant l'affluence ou l'émigration des habitants ; elle passe alternativement au pouvoir des Foulahs, des Mandingues et même à celui de quelques autres tribus moins considérables, suivant que la population des uns et des autres augmente ou diminue.

Les Foulahs ont, en général, la peau noire, la figure maigre et allongée, le nez à la romaine, des traits assez réguliers et les cheveux longs et doux comme de la soie. Leur couleur varie cependant depuis le noir de

jais jusqu'à l'olive foncé, suivant les cantons qu'ils habitent; dans le voisinage des Maures, ils ne sont guere plus basanés qu'eux, tandis que, chez les Nègres, ils sont presque aussi noirs que les Mandingues. Ils ressemblent parfaitement aux Lascars des Indes orientales, et n'ont jamais les cheveux crépus, le nez plat, ni les lèvres épaisses comme les Mandingues et les Jaloffs.

Les Nègres les regardent comme une race intermédiaire qui dérive et participe du sang maure ; tandis que les Foulahs se croient supérieurs aux Nègres et se rangent sur la ligne des peuples blancs. Leur taille est moyenne; leurs membres sont nerveux et bien proportionnés; leur air est à la fois mâle, gracieux, poli et engageant; mais ils ne sont ni aussi grands ni aussi robustes que les autres Nègres.

Les femmes sont grandes et bien faites; leurs traits sont agréables, et leur physionomie pleine de douceur et de finesse. Elles aiment passionnément la parure, et savent employer avec autant d'adresse que

les Européennes, le petit manège des spasmes et des vapeurs, quand leurs maris refusent de leur accorder ce qu'elles demandent. Elles montrent beaucoup de goût dans le choix de leurs ornemens, ce qui est fort rare chez les nations sauvages et souvent même chez celles qui sont civilisées.

Tous les peuples grossiers sont extrêmement curieux de parures et de bijoux ; mais ils sont presque toujours bizarres dans leurs goûts et extravagans dans leurs fantaisies.

En général, la forme des habits admet peu de variété ; elle est déterminée par celle du corps qui est par-tout la même, et qui ne change jamais : elle est adaptée à la nature du climat, et modifiée seulement suivant les variations de la température et la succession des saisons ; mais le goût des ornemens n'ayant pas de bornes et dépendant entièrement du ressort de l'imagination, c'est-là que le caprice et la mode se donnent carrière, et que la vanité com-

mande à chaque instant quelque invention nouvelle qui puisse la flatter.

Les anciens Virginiens, non-contens de tatouer sur leur peau des figures de serpent ou de tout autre reptile, se paraient souvent d'un rat mort pendu par la queue à chaque oreille, ou même d'un serpent tout vivant passé autour de leur cou; en observant de semblables usages chez les Africains, on peut aisément se faire une idée de l'origine des Gorgones, des Méduses et des furies de l'antiquité grecque.

Les Foulahs aiment beaucoup la musique, leurs airs ont un caractère particulier et une physionomie nationale, ils sont mélodieux, tendres et passionnés. Comme tous les autres Nègres, ils ont un goût excessif pour la danse; leur humeur est naturellement douce, et l'on vante beaucoup leurs vertus hospitalières; mais comme ils sont, en général, plus rigides mahométans que les Mandingues, ils se montrent aussi plus réservés envers ceux que leur religion appelle infidèles. Leur intolérance, cepen-

dant, ne s'étend pas jusque sur ceux de leurs compatriotes qui ont conservé l'ancienne religion payenne, ou qui en amalgament les dogmes avec ceux du Coran, usage assez ordinaire chez les Nègres. On citerait peu d'exemples d'un Foulah qui en aurait insulté un autre, et jamais aucun d'eux n'a vendu un seul homme de sa nation.

Si un Foulah a le malheur d'être fait esclave, tout son village se réunit pour former sa rançon. Ce caractère doux et paisible leur a si bien mérité le respect général des peuples voisins, que, dans presque tout le pays des Mandingues, on regarde comme une action infâme de faire la moindre injure à un Foulah. Cette vertu n'est pas chez les Foulahs, l'effet de la pusillanimité, car leur courage a été souvent éprouvé; il n'y a pas en Afrique de nation qui ait donné de plus grandes preuves de bravoure, qui manie les armes avec plus d'adresse et qui fasse la guerre avec plus de succès. Ils ont le plus grand soin des vieil-

lards et des infirmes de leur nation; toutes les fois qu'il se trouve parmi eux un Mandingue dans le besoin, ils étendent sur lui leurs bienfaits.

Les affaires de leur gouvernement sont conduites avec sagesse, modération et équité; les lois de Mahomet y sont observées, elles servent de règle à toutes les décisions et à toutes les entreprises.

Les Foulahs étudient l'arabe comme langue savante, tous l'entendent; mais ils ont un langage particulier qui les distingue des autres nations.

Il paraît que les Foulahs sont les *Leu-cæthiopiens* de Ptolémée et de Pline; ces deux historiens nous les désignent comme des Éthiopiens blancs, ou d'une couleur moins basanée que tous les autres. La position que leur assigne Ptolémée, s'accorde avec celle qu'ils occupent aujourd'hui, dans le parallèle de neuf degrés nord; ils sont bornés au nord par les montagnes de Ryssadius ou *Kong*, qui séparent le cours du Stachir et celui du Nia, à présent la

Gambie et Rio-Grande. Pliné qui les place entre les Nègres et les Maures, semble avoir voulu parler des tribus de Foulahs établies sur les bords du Sénégal.

Foota-Jallo, état vaste et puissant dans l'intérieur de Sierra - Leone, fut visité en 1794, par MM. Watt et Winterbottom, tous deux au service de la compagnie de Sierra - Leone; ils entreprirent cette expédition sur l'avis qui leur fut donné par quelques Foulahs, que leur roi désirait ardemment de former des rapports de commerce avec la colonie. Ils remontèrent le cours de Rio-Nunez jusqu'à Kocundy, où ils se procurèrent des interprètes et des guides, et où ils furent comblés d'honnêtetés par un marchand mulâtre, établi dans le voisinage de cette ville. Ils quittèrent Kocundy le 7 février 1794, et marchèrent pendant seize jours, à travers un pays, stérile, il est vrai, en plusieurs endroits, mais dans beaucoup d'autres, d'une fertilité étonnante, et couvert par-tout de nombreux troupeaux.

Après avoir traversé quelques petites rivières, entr'autres le Dunso, qui semble être une continuation de Rio-Grande, ils arrivèrent à Laby. A peine étaient-ils partis de Rio-Nunez qu'ils remarquèrent le long de leur route un mouvement de commerce très-actif, entre les cantons intérieurs et la partie supérieure de la rivière; ils rencontrèrent souvent dans un même jour cinq à six cents Foulahs, portant sur leur dos d'énormes charges de riz et d'ivoire qu'ils allaient échanger contre du sel; cette denrée forme pour l'intérieur un article de luxe extrêmement recherché, à cause de sa rareté et du besoin que leur en fait éprouver l'usage constant des vétégaux dont ils se nourrissent. Un enfant, chez eux, sucera un morceau de sel avec autant de plaisir que si c'était du sucre : et, en parlant d'un homme opulent, on dit, pour marquer sa richesse, *qu'il mange du sel dans tous ses mets.*

Ils ont trouvé sur toute leur route des villes à six, huit et dix milles de distance

les unes des autres ; par-tout ils ont été reçus avec hospitalité, conduits et escortés de place en place , pour leur sûreté personnelle, et pour celle de leurs bagages.

Laby a deux milles et demie de circonférence et contient cinq mille habitans ; elle est à deux cents milles de Kocundy, dans la direction de l'est. Ils s'arrêtèrent dans cette ville et y prirent quelques informations sur les royaumes de Cassina et de Tombuctou ; on leur assura que la route de Cassina était extrêmement dangereuse, mais que les communications entre Laby et Tombuctou étaient absolument libres , et qu'on n'avait à craindre aucun danger, quoique d'une ville à l'autre il y eût au moins cent vingt jours de marche. On leur apprit qu'ils auraient à traverser dans leur route six royaumes intermédiaires qu'on leur désigna sous les noms de *Beliah* , *Bowria* , *Manda* , *Segou* , *Susundou* et *Genah* : le dernier passe pour le plus riche de tous. Segou est la ville de Sego , capitale du Bambara ,

dont parle M. Park ; Manda est le Manding ; et Bowriah semble être le Bouri , voisin du Manding. On leur dit encore qu'après trente jours de marche depuis Timbou , la route suivrait les bords d'une grande mer d'eau douce, dont l'œil ne pouvait mesurer toute l'étendue ; on doit supposer qu'on a voulu parler du Niger ou *Joliba* qui , en langue mandingue, signifie *grande rivière* , ou qu'on a entendu désigner le lac Dibbie dans lequel ce fleuve verse ses eaux.

Les voyageurs furent reçus à Laby avec les plus grands égards ; le chef de cette ville , qui est sous la dépendance du roi des Foulahs , offrit de leur confier un de ses fils pour le conduire et le faire élever en Angleterre ; un des principaux marabouts semblait aussi disposé à suivre cet exemple.

Ils quittèrent Laby , et après avoir fait environ soixante-douze milles dans les terres , ils arrivèrent à Timbou , capitale du Fouta-Jallo ; cette ville contient plus de sept mille habitants. Les voyageurs y restèrent qua-

torze jours, pendant lesquels ils eurent, par le moyen de leur interprète, divers entretiens avec le roi et plusieurs de ses chefs.

Le royaume de Foota-Jallo a environ trois cent cinquante milles de l'est à l'ouest, et deux cents milles du nord au sud. Le climat en est bon et sain; mais le sol est sec et pierreux. Le tiers du pays, tout au plus, est extrêmement fertile, et produit du riz et du maïs; le reste est absolument stérile. Les femmes cultivent la terre, tandis que les hommes portent le grain au marché, dans des sacs dont la charge pèse environ deux cents livres, et qui s'élèvent à quatre pieds au-dessus de leur tête. Souvent ils portent encore avec eux leurs provisions pour huit jours.

Ils font paître leurs troupeaux, leurs chevaux et leurs mulets sur les montagnes, qui sont couvertes de pâturages, et qui contiennent beaucoup de fer; ils en tirent du minerai, dont ils fabriquent une sorte de métal qui est très-malléable. Leurs mines sont extrêmement profondes : elles sont

coupées par une infinité de passages ou galeries horizontales, qui s'étendent fort loin, et au-dessus desquelles on a pratiqué des ouvertures, de distance en distance, pour y introduire l'air et la lumière. Ce sont les femmes qui travaillent à ces mines : quand elles y descendent, elles apportent leurs provisions pour plusieurs jours.

Timbou est à environ cent soixante milles de Sierra-Leone. On y fabrique, ainsi qu'à Laby, des étoffes fort étroites, dont se compose l'habillement des deux sexes ; on y fait aussi des ouvrages en argent, en fer, en bois et en cuir, qui sont passablement finis. Les maisons y sont bien bâties ; elles sont propres et commodes, et à une distance convenable les unes des autres, pour les mettre à l'abri des incendies, précaution que ne prennent jamais les Mandingues.

On peut mettre au nombre de leurs principaux amusemens les courses de chevaux. Les marchés et, en général, toutes les branches de commerce sont sous la direction

immédiate du roi, dont le pouvoir est arbitraire à bien des égards.

Il y a des écoles dans toutes les villes, et tout le peuple sait lire; il y en a beaucoup même qui entendent les livres sacrés. Ils professent la religion mahométane, ils ont de nombreuses mosquées; mais ils ne sont pas hypocrites, quoiqu'ils fassent la prière cinq fois par jour: leur dévotion est raisonnée et bien entendue.

Les F'oulahs sont en état de mettre en campagne, au premier commandement, plus de seize mille hommes de cavalerie. Comme les différentes nations qui les environnent sont encore, pour la plupart, idolâtres, le motif de la religion leur sert souvent de prétexte pour porter la guerre chez leurs voisins, et faire sur leurs territoires des incursions, dont le véritable but est d'enlever des esclaves.

Les peuples qui sont le plus exposés à leurs attaques, élèvent, pour leur défense, des forts construits en brique, dont les parties sont liées et soutenues par de fortes

poutres. Les murs de ces forts ont jusqu'à six pieds d'épaisseur. Leur forme est quadrangulaire ; ils sont flanqués de quatre tours, dans lesquelles on a pratiqué des escaliers. Le long des murs on a ménagé, de distance en distance, des espèces d'embrasures ou meurtrières ; la porte est totalement masquée, et toute la forteresse est entourée d'un fossé large et profond, légèrement recouvert de branches et de terre. Les Foulahs n'ayant aucun moyen de prendre d'assaut ces retranchemens, ne peuvent que les bloquer, pour tenter de les réduire par famine, ce qui leur réussit rarement, par la raison que ces forts renferment toujours des sources d'eau intarissables, et qu'ils sont ordinairement approvisionnés pour long-temps.

Le premier ministre du roi convint franchement, dans une conversation particulière avec les voyageurs, que l'unique objet des guerres qu'ils faisaient à leurs voisins, était de se procurer des esclaves ; « car nous » ne pourrions pas, disait-il, avoir des den-

» rées d'Europe sans esclaves, ni prendre
» des esclaves sans faire la guerre. » Il
avoua également qu'on faisait mourir les
vieillards des deux sexes qui étaient pris
dans ces guerres, lorsqu'on ne pouvait pas
les vendre. Les voyageurs lui ayant obser-
vé que le commerce de l'ivoire, du riz, des
bestiaux et des autres productions natu-
relles de leur pays devaient suffire pour les
enrichir, au lieu de porter la guerre et ses
horreurs chez des voisins paisibles, dans le
but d'y faire des esclaves, ce qui ne pouvait
manquer d'offenser le dieu qu'ils priaient
cinq fois par jour, il leur répondit : « Les
» peuples auxquels nous faisons la guerre
» ne prient jamais l'Éternel; nous ne la
» faisons pas à ceux qui servent le Tout-
» Puissant. Enfin, ajouta-t-il, les facteurs
» européens ne nous vendraient plus ni
» armes à feu, ni poudre, ni draps, si nous
» leur présentions en échange tout autre
» article que des esclaves. »

Les voyageurs eurent un entretien de la
même nature avec le roi des Foulahs et

avec plusieurs autres chefs. Le roi déclara de bonne-foi qu'il renoncerait à ces excursions, s'il voyait la possibilité d'établir un commerce avantageux à ses peuples sur les seuls produits du territoire. Un des chefs, qui défendait avec le plus d'opiniâtreté les guerres religieuses, dont il était zélé partisan, disait que : « Si les Foulahs pou-
 » vaient se procurer des denrées et des
 » marchandises d'Europe sans esclaves, il
 » consentirait à croire que ces guerres offen-
 » sent l'Éternel ; mais que la chose étant
 » impossible, Dieu ne pouvait s'irriter de
 » leur conduite, puisque le *livre sacré*
 » leur ordonne positivement de faire la
 » guerre aux nations infidèles. » Les voya-
 geurs lui répliquèrent que le livre qu'il
 venait de citer, contenait sans contredit
 une infinité de choses excellentes ; mais
 qu'ils ne pouvaient pas douter que ce ne fût
 le diable qui eût inséré ce passage ; car Dieu,
 qui est si bon et si compatissant, ne peut
 que détester ceux qui font couler le sang
 de ses malheureuses créatures ; et d'ail-

leurs c'était aux Foulahs, comme les plus éclairés, à employer la persuasion pour enseigner les dogmes de leur religion à des peuples qui les ignoraient.

Les voyageurs apprirent cependant que les guerres du Timbou avaient cessé entièrement depuis que les troubles de l'Europe avaient interrompu le commerce de la côte. Ils engagèrent les cultivateurs à faire usage de la charrue, dont on avait à peine entendu parler jusque-là dans le pays des Foulahs. Ils leur indiquèrent la manière de s'en servir, et leur en firent sentir tous les avantages. Le roi offrit de fournir des terres, des bestiaux et des hommes aux Européens qui viendraient former un établissement dans ses états.

MM. Watt et Winterbottom revinrent de Timbou par une autre route. Ils furent escortés de ville en ville par un corps nombreux de Foulahs, que le roi leur avait donné pour leur sûreté. A leur arrivée sur les confins du pays des Suzis, ceux-ci appréhendèrent d'abord que les Foulahs ne vinssent

pour les attaquer ; mais ces craintes furent bientôt dissipées, on entra en pourparler, et les chefs du pays consentirent à laisser désormais le passage libre sur leur territoire, et à permettre ainsi une communication directe entre Timbou et Sierra-Leone.

Les maisons de Sayona, une des villes du pays des Suzis par lesquelles ils eurent à passer, parurent aux deux voyageurs beaucoup mieux construites et plus élevées que celle de Timbou même.

Ils furent accompagnés, jusqu'à Sierra-Leone, par plusieurs personnages de distinction, que les Foulahs et d'autres tribus voisines députèrent vers le gouverneur européen. Ces ambassadeurs, après avoir rempli l'objet de leur mission, et avoir terminé, à leur satisfaction, quelques opérations de commerce, s'en retournèrent, emportant avec eux le souvenir de l'accueil flatteur et amical qu'ils avaient reçu.

Il paraît que dans les différens états qui sont soumis à la domination des Foulahs, tout ce qui regarde l'économie rurale et

domestique, aussi bien que les mœurs, la religion et le gouvernement, y est à peu près de la même nature qu'à Foota-Jallo. Sur les bords de la Gambie même, ce sont les Foulahs qui cultivent le mieux la terre et y récoltent la plus grande quantité de blé; leurs chevaux et leurs bœufs sont plus beaux et plus nombreux que ceux des Mandingues. Ils sont si habiles et si exercés dans la manière d'élever les bestiaux, que les Mandingues sont généralement dans l'usage de leur confier le soin de leurs troupeaux. Ils n'emploient, pour dompter les animaux et pour les rendre dociles, que la douceur et les caresses: ce moyen ne leur manque jamais; ils les font paître pendant le jour dans les bois et dans les savannes, et la nuit ils les parquent dans des enceintes fortement palissadées, autour desquelles ils font allumer des feux. Les bergers entretiennent ces feux et se couchent dans des huttes au milieu du parc, pour y veiller à la défense du troupeau contre les voleurs et contre les bêtes féroces.

Les Foulahs font beaucoup de beurre, mais ils ignorent, ainsi que tous les autres peuples de l'Afrique, l'art de faire le fromage. Leur aversion pour toute innovation, la chaleur du climat, et la rareté du sel, sont sans doute les raisons qui les empêchent de s'occuper de cet objet d'économie domestique. S'ils viennent à découvrir qu'on ait fait bouillir du lait qu'ils ont vendu, ils refusent dès - lors d'en vendre, par l'idée superstitieuse que l'ébullition du lait est un charme qui empêche la vache d'en donner par la suite. Leurs chevaux, qui sont de race arabe mélangée avec l'espèce africaine, ont des qualités excellentes.

Les Foulahs sont d'habiles et intrépides chasseurs; ils attaquent les lions, les tigres, les éléphants et les autres bêtes sauvages; ils les tuent très-adroitement avec leurs fusils, ou même avec leurs flèches empoisonnées.

Ils se servent, pour empoisonner leurs flèches, des feuilles d'un petit arbrisseau,

nommé *koona*, c'est une espèce d'*echites* qui est très-commun dans les bois. Ces feuilles bouillies dans l'eau, donnent une décoction très-noire dans laquelle ils trempent du coton, qu'ils mettent autour du fer de leurs flèches.

Ce peuple, venu du Foolah-Dou, près des sources du Sénégal et du Niger, s'est répandu comme un torrent sur les bords de ces deux fleuves et sur ceux de la Gambie, où il occupe à présent un territoire considérable.

L'espace compris entre la Gambie et le Sénégal, forme un delta allongé, dont l'angle le plus étroit contient les royaumes de Bambouk, de Kajaaga ou Galam, habités par les Serrawoollis ; et ceux de Bondou et de Foota-Torra, qui appartiennent aux Foulahs. Les sources de ces deux fleuves sont à cent milles l'une de l'autre dans le Jallonkadoo.

Les Mandingues et les Foulahs occupent la plus grande partie de la Gambie depuis sa source jusqu'à l'Océan. Mais la région

maritime et intérieure qui se trouve entre l'embouchure de l'une et de l'autre rivière, et qu'on désigne assez souvent sous le nom de *Sénégambe*, appartient principalement à une race de noirs connus sous la dénomination de *Jalloffs*, *Jolloffs*, *Onaloffs*, ou *Yaloffs*.

La *Sénégambe* est d'une fertilité étonnante, sur-tout dans le voisinage de la *Gambie*; la nature y est féconde et vigoureuse; le sol y produit presque spontanément et sans culture des grains, des légumes, des racines et des fruits de toute espèce. Les terrains secs et élevés sont couverts de guavas, d'acajoux, de papas, d'orangers et de citronniers; la cassade, l'igname et l'yam se multiplient beaucoup dans les endroits sablonneux; le poivre, le gingembre et la banane, viennent très-bien dans les parties humides, qui sont ordinairement recouvertes d'un terreau noir très-épais et plein de sucs nourriciers.

Le pays, quoique bien boisé, présente un aspect assez uniforme; à mesure qu'on

s'éloigne de la Gambie, le sol change de nature, il se compose d'un sable rouge extrêmement fin, mêlé d'argile et de fragmens de coquillages. Les endroits découverts offrent le tableau effrayant d'un pays entièrement ravagé par une inondation ; les arbres et les plantes semblent chargés du sable et du limon que l'eau y a déposés.

L'intérieur de la Sénégambie est coupé en tous sens par des forêts impénétrables, dont les arbres serrés les uns contre les autres et enveloppés de lianes multipliées, s'élèvent à une hauteur prodigieuse, et présentent des masses inaccessibles où les bêtes féroces peuvent à peine se frayer un passage.

Lorsque les plaines se couvrent de riz, de millet et de maïs, la terre, qui n'offrait auparavant qu'un désert affreux, se transforme en un pays superbe ; on ne voit plus que campagnes riantes et parfaitement bien cultivées.

En avançant dans l'intérieur, le sable

diminue, l'argile et les pierres augmentent; enfin le terrain devient montueux et plein de rochers dans les royaumes de Fouta-Torra, de Bondou et de Kajaaga.

Les palmiers de la Sénégambie ont souvent jusqu'à quatre-vingts pieds de haut, et les ceybas ou *bentens* jusqu'à cent-vingt pieds.

Le *bahobah*, *goui*, ou calebassier, est un arbre monstrueux par sa grosseur, il a quelquefois soixante-cinq pieds de circonférence, tandis qu'il n'en a guère que soixante de haut. L'acacia est très-élevé, et presque toujours couvert de fleurs jaunes, aussi agréables par leur éclat que par le parfum qu'elles répandent. Le bois en est dur et compacte comme l'ébène; il est toujours de la même couleur que son écorce, qui est tantôt rouge, tantôt blanche et souvent noire ou verte. L'arbre est ordinairement couvert de fourmis rouges, dont la piquûre occasionne de grosses ampoules très-dangereuses : aussi n'est-il pas prudent de se reposer sous son ombre; l'ar-

bre est toujours rongé jusqu'au cœur par ces insectes et ne peut servir à aucun usage.

On trouve dans cette partie les mêmes insectes, les mêmes reptiles et les mêmes bêtes sauvages que sur la rive méridionale de la Gambie, avec la seule différence qu'ils y sont plus nombreux. Les crapauds y abondent; on y voit peu de grenouilles, mais elles y sont d'une espèce particulière, leur couleur est verte, marquée de taches noires; elles sont plus petites et en même temps plus grasses que celles d'Europe.

On trouve beaucoup d'essaims d'abeilles dans les bois; ces mouches s'établissent, comme ailleurs, dans le creux des arbres; mais leur miel est liquide et sans consistance, il ressemble à un sirop noirâtre, et ne se condense jamais comme celui d'Europe, sur lequel il l'emporte cependant par la saveur et la vertu balsamique.

Il y a des Nègres qui s'entendent parfaitement bien à élever les abeilles. De la Brue reçut, dans son voyage à Galam, la

visite d'un de ces noirs; il se nommait le *Roi des abeilles*; il marchait toujours accompagné d'un essaim nombreux, qui le couvrait de la tête aux pieds, sans lui faire le moindre mal.

Les terres inférieures, dans le voisinage de la Gambie, sont remplies d'escarbots phosphoriques qui, le jour, se tiennent cachés dans les crevasses du sol, et le soir se montrent comme des étoiles brillantes. L'escarbot est noir, aplati et couvert d'écaillés; la matière phosphorique se trouve placée dans les trois derniers anneaux de son corps, et ne brille que lorsque l'animal est en mouvement.

Les araignées y sont monstreuses et en très-grand nombre; leurs toiles sont souvent assez fortes pour porter des poids de plusieurs onces.

Le caméléon se trouve aussi dans la Sénégambie, et Prelon (*) nous a donné les

(*) Prelon, directeur de l'hôpital de Gorée, arriva dans cette île en 1787, et y séjourna deux ans et demi. A son retour en France, il fut nommé secrétaire général de la cham-

résultats des diverses expériences qu'il y a faites sur un de ces animaux. Sa peau se nuancait successivement de jaune, de vert et de gris; cette dernière couleur devenait plus foncée lorsque l'animal était malade ou en colère; mais il ne pouvait pas prendre toutes les couleurs, car, lorsqu'on le plaça sur une boîte couverte de drap écarlate, l'animal ne devint pas rouge. On

bre du commerce, et publia à cette époque, sur Gorée et le Sénégal, un mémoire instructif qui fut inséré dans les *Annales de chimie* du mois de septembre 1795.

Outre les descriptions qui nous ont été données sur la Sénégambie, par de la Brue et Barbot, nous avons encore celles de Saugnier, qui fit un voyage à Galam en 1785, et celles d'Adanson, qui arriva au Sénégal le 25 avril 1749, et y resta cinq années. Saugnier accuse Adanson, aussi bien que Demanet (qui publia, en 1767, une *Histoire de l'Afrique*), d'embellir son sujet, et de peindre comme un paradis terrestre, le pays le plus détestable qui soit au monde; mais il faut observer qu'Adanson était naturaliste (ce qui est presque le synonyme d'enthousiaste), et Saugnier, marchand, c'est-à-dire, homme à ne s'arrêter qu'à des calculs exacts: ce qui intéresse le marchand n'est pas capable de fixer l'attention du naturaliste; de même que les descriptions minutieuses d'un observateur curieux ne sont pas de nature à frapper le spéculateur, et échappent toujours aux voyageurs superficiels.

le laissa sans lui donner à manger ; il devint maigre à vue d'œil , et mourut au bout de douze jours : son estomac était entièrement vide et rétréci.

Prelon pense que le changement de couleur est l'effet d'un double épiderme , dont une partie est d'un jaune brillant, et l'autre d'un bleu foncé ; il suppose que les différentes affections de l'animal modifient ces deux couleurs et en forment des nuances intermédiaires par le mouvement qu'elles impriment au sang , qui se porte plus ou moins à la peau , suivant la nature de ses sensations. Comme ses yeux sont très-mobiles et très-proéminens , il lui est facile de distinguer à la fois deux objets très-séparés. Les rayons visuels de ses yeux forment ensemble un angle d'environ deux cent quatre-vingts degrés ; il voit en même-temps derrière et devant lui , dans une direction presque tout à fait opposée.

On trouve le long de la côte des vestiges nombreux de colonnes de basalte , d'où Prelon et Afzelius ont conclu que ces îles

et ces montagnes avaient dû leur origine à quelque bouleversement volcanique; mais il ne faut s'en rapporter à eux sur cet objet qu'avec beaucoup de précaution, et ne pas toujours les croire sur parole, car ces deux minéralogistes, et les Suédois en général, confondent souvent le basalte avec la lave, quoique le principe de ces deux substances soit bien différent.

L'île de Gorée est montueuse, stérile et d'une élévation considérable. Celle du Sénégal est formée par un large banc de sable, presque au niveau des eaux; ses bords sont couverts de mangroves, de liserons, d'herbe de Guinée, et de basilics, qui ont jusqu'à deux pieds de haut; les feuilles et la tige de cette dernière plante sont d'un vert rougeâtre, et répandent une odeur de citron fort agréable.

Pendant la saison des pluies, il tombe dans ce pays, de cinquante à soixante pouces d'eau, et quelquefois de six à sept pouces dans un seul orage. Cette masse énorme d'eau pénètre aussitôt et se perd dans le

sable; dans quelques endroits le sol se couvre immédiatement après la retraite des eaux , d'une infinité de petits champignons d'une couleur agréable et d'un goût exquis.

Le Cap-Vert est à quatorze degrés quarante-huit minutes de latitude nord , et dix-sept degrés trente-quatre minutes de longitude ouest du méridien de Greenwich; le fort St. - Louis , à l'embouchure du Sénégal, est à seize degrés cinq minutes de latitude nord, et seize degrés cinq minutes de longitude ouest.

Les Jaloffs, Oualoffs ou Joloffs, qui occupent la plus grande partie de la Sénégambie, forment une nation particulière; ils diffèrent des autres tribus de Nègres et par la couleur et par les traits. Leur taille est grande, leur corps agile et robuste, leur peau douce, et leurs traits réguliers.

Leur couleur est d'un noir de jais foncé et luisant; mais ils n'ont pas le nez aussi aplati, ni les lèvres aussi grosses que les Mandingues. Leurs idées sur la beauté res-

semblent beaucoup à celles des Européens; ils admirent un nez aquilin, une petite bouche, des lèvres fines, et de jolis yeux.

Leurs amours, leurs usages, leurs superstitions et leur gouvernement, ont un rapport parfait avec ceux des Mandingues; mais les Jalloffs l'emportent sur ces derniers par leur manière de fabriquer la toile de coton : leurs fils sont plus fins, l'étoffe a plus de largeur, et ils lui donnent un meilleur teint. L'uniforme du chef de l'armée de Cayor est de drap de coton jaune, manufacturé et teint par ses propres sujets. Maroc tire de ce pays une quantité considérable d'une espèce de fèves dont on fait cette couleur.

Chaque auteur qui a écrit sur les mœurs des Jalloffs, nous en a donné une description différente; ce qui suppose dans le caractère de cette nation autant de mœurs et de variétés que parmi toutes les autres tribus sauvages. Susceptibles des impressions les plus vives, ils sont entièrement dominés par une seule passion, à laquelle ils se

livrent sans que rien puisse les retenir, le goût du vol ; on pourrait dire d'eux qu'ils représentent cette passion personnifiée.

Dans les villes de la côte, ils sont reconnus pour les plus adroits filous de la terre ; ils se servent de leurs pieds avec autant de dextérité que de leurs mains, pour ramasser une épingle ou tout autre objet imperceptible ; ils enlèvent et escamotent lestement un paquet ou une planche qu'ils ont l'air de regarder sans intention ; aussi se vantent-ils de ces tours d'adresse. Lorsqu'ils aperçoivent un couteau, une paire de ciseaux, ou quelque autre bijou, ils tournent le dos à l'objet qu'ils convoitent, entament une conversation avec le possesseur, et pendant qu'ils occupent son attention, ils saisissent adroitement l'objet avec le pied, et le mettent avec subtilité dans une espèce de poche qu'ils portent derrière eux. Lorsque les montagnards viennent vendre dans ces villes, ils sont tout étonnés de voir leurs marchandises disparaître de devant leurs yeux, sans pou-

voir reconnaître de voleurs; ils s'imaginent que c'est l'effet d'un enchantement.

Les Jaloffs forment une nation puissante et guerrière; ils sont intrépides chasseurs; ils égalent les Maures dans la manière de dresser les chevaux.

Les exercices d'équitation entrent pour beaucoup dans la solennité de leurs fêtes publiques; leurs chevaux imitent admirablement leurs danses, une chasse ou un combat; quelquefois ils se courbent le corps en forme de cercle; tantôt ils se dressent sur leurs pieds de derrière et marchent en mesure dans cette attitude; tantôt ils se traînent le ventre contre terre, et si bas qu'ils passent ainsi sous les huttes des Nègres, qui n'ont pas plus de quatre pieds de haut.

Les peuples sauvages font la guerre comme ils font la chasse. Le Jaloff s'avance sur le champ de bataille, de la même manière qu'il court après les bêtes féroces, au bruit confus des instrumens guerriers, au milieu des cris et des hur-

lemens qu'il pousse, en apercevant de loin l'ennemi; il s'élance en désordre, en agitant ses armes, puis lorsqu'il est près d'en venir aux mains, il s'arrête, s'embusque derrière un arbre ou derrière un buisson, pour mieux ajuster son coup.

Les Jaloffs étaient autrefois réunis sous la domination d'un seul prince, dont la puissance était très-étendue; mais, depuis plus d'un siècle, ils se sont divisés en plusieurs états indépendans, qui sont souvent en guerre entr'eux et avec leurs voisins. Dans quelques-uns de ces états, la dignité de chef est élective; dans d'autres, elle est héréditaire. Le droit d'hérédité revient toujours à la ligne masculine du côté des femmes, « par la raison, disent les Nègres, que » l'enfant appartient plus évidemment à la » mère qu'à celui qu'on suppose son père; » ainsi, au lieu du fils aîné du roi, c'est le fils aîné de la sœur aînée du roi, qui est investi du pouvoir souverain.

Tout Nègre libre doit s'armer pour sa propre défense; en général leurs guerres

n'ont d'autre but ni d'autre résultat, que de porter le pillage chez leurs voisins, ou de repousser leurs attaques ; ils ne savent pas former de magasins, préparer des approvisionnemens, ni prévoir les besoins d'une troupe en mouvement ; aussi ces armées irrégulières ne peuvent-elles tenir longtemps la campagne. Leurs guerres ne sont donc, à proprement parler, que des coups de main, ou des expéditions fort courtes.

La puissance du roi est toujours très-bornée chez ces peuples, lorsqu'elle n'est pas soutenue par la présence d'une armée ; dans le voisinage des Maures, où le roi a une garde de cavalerie pour la sûreté de sa personne, l'autorité du prince est plus assurée et plus despotique. Lorsque la guerre se prolonge et que les succès fournissent au roi les moyens de former une armée aguerrie, qu'il enrichit par le pillage, et qu'il attache à son service par des bienfaits, il acquiert alors non-seulement un pouvoir absolu sur ses sujets ; mais mê-

me une prépondérance irrésistible sur tous ses voisins. Ceux-ci invoquent sa médiation pour régler les différens qui s'élèvent entr'eux, ainsi que pour faire choix des chefs qui doivent les gouverner : souvent il termine toutes ces discussions, en les rangeant sous sa propre domination. C'est ainsi qu'à la fin du siècle dernier, le roi de Baul, invité par les Jaloffs à les délivrer du joug d'un usurpateur, somma les chefs de se réunir pour élire légalement un souverain; pendant qu'ils s'occupaient de cet objet, il leur fit signifier, qu'après avoir mûrement réfléchi sur cette affaire importante, il ne voyait personne plus digne que lui de cet honneur, et qu'en conséquence, il traiterait désormais comme rébelle, quiconque tenterait de s'opposer à son autorité. Cette manière de rendre justice est expéditive et tranche toutes les difficultés, c'est la méthode favorite de ces potentats. L'acharnement des concurrens, les troubles inséparables des interrègnes, l'ambition démesurée des chefs subalter-

nes, sont pour ces états des causes de dissolution qui les menacent sans cesse; aussi toutes ces monarchies redoutables, élevées par la force et l'injustice, ne tardent pas à se démembrer et à tomber en lambeaux, après la mort du conquérant qui les a fondées.

A la mort du chef des Accaniens, dans le siècle dernier, personne n'osa se charger de tenir les rênes de l'état; et le gouvernement, de monarchique qu'il était, se changea sans obstacle en république aristocratique.

Les crimes atroces auxquels se livrent les divers prétendans qui se disputent la puissance souveraine, dans de pareilles occasions, justifient bien cet adage turc : « Dix années de tyrannie font moins de » mal qu'une seule nuit d'anarchie. »

Le courage des Jalloffs de Gorée et du Sénégal va jusqu'à la témérité et la folie. Le spectacle effrayant de leurs compagnons dévorés à leurs yeux par des crocodiles, n'est pas capable de les empêcher de plon-

ger eux-mêmes, à l'instant, dans le fleuve. Aucun peuple nègre ne peut leur être comparé pour la bravoure ; les Maures eux-mêmes ne les égalent pas. Des Français, qui ont fait le voyage de Galam, assurent avoir vu huit cents de ces Jaloffs mettre en déroute plus de douze mille Serrawoollis.

Lorsqu'ils sont faits prisonniers et qu'ils sont vendus comme esclaves, il n'est pas de tentatives extraordinaires qu'ils ne fassent pour recouvrer leur liberté. Une Négresse, qui venait d'être vendue et conduite à Gorée, traversa, à la nage, le bras de mer qui sépare cette île du continent, avec son enfant de trois ou quatre ans attaché sur ses épaules. Dans leurs guerres et dans toutes leurs entreprises, les Jaloffs ont une confiance extrême à leurs *grigris* ou amulettes. Prelon menaça un jour de frapper un d'eux, qui se croyait invulnérable. Celui-ci attendit le coup avec une intrépidité sans exemple. On lui appliqua sur la peau un verre brûlant ; il ne donna pas le moindre signe de douleur, il se mit au contraire à rire, et

tint bon jusqu'au moment où il fut convaincu que les assistans voyaient la fumée et sentaient l'odeur de sa peau brûlée. Le langage des Jaloffs est abondant et expressif; il est supérieur, en force et en énergie, à celui des Foulahs, qui est trop chargé de consonnes liquides.

Les femmes n'ont rien de désagréable : leur taille est haute et assez bien prise; elles sont laborieuses et actives; sur la côte, ce sont d'excellentes domestiques. Lorsqu'un blanc en a pris une à son service, ce qui, pour ces négresses, est un honneur qui les flatte beaucoup, elle devient en même temps sa femme ou sa maîtresse, et garde à celui qui l'a choisie une fidélité qu'on dit inviolable.

Si le maître s'absente et traverse la mer, elle le suit jusqu'au rivage, et, lorsqu'il s'éloigne, elle ramasse le sable où se trouve la dernière empreinte de son pied; elle recueille ce sable dans un mouchoir qui lui a servi à essuyer le front de son mari, et qu'elle place au chevet de son lit.

Rarement une femme s'attache à un second maître, pendant l'absence du premier, à moins qu'elle n'ait la certitude qu'il ne reviendra plus.

Les Jallofs ont, en général, un attachement tout particulier pour la nation française, et ceux qui habitent dans le voisinage du Sénégal en ont donné des preuves éclatantes dans plusieurs occasions décisives.

On se rappelle encore, en Angleterre, avec quelle vigueur l'attaque dirigée contre le Sénégal, en janvier 1801, fut repoussée par les naturels, sous le commandement de M. Blanchot : ce brave officier n'avait que trente hommes de garnison, tout compris ; les Anglais étaient instruits de sa position, et se flattaient d'un succès assuré.

Depuis huit jours une division anglaise était mouillée devant la barre du fleuve pour épier le moment de l'attaque.

Le commandant français, après avoir fait les dispositions de défense que lui permettait la faiblesse de ses moyens, fit an-

noncer, sur l'autre rive, et les menaces des ennemis et le danger où il se trouvait.

La nuit du 2 au 3 janvier, plusieurs péniches anglaises, pleines de troupes, avaient traversé la barre, entre neuf et dix heures du soir, sans que les postes avancés les eussent aperçus. Le Sénégal se trouvait surpris, les assaillans n'étaient plus qu'à une lieue de l'île; mais les naturels étaient accourus en grand nombre au secours des Français. Dès qu'ils aperçurent l'ennemi commun, ils s'élancèrent au-devant de lui, les uns dans leurs pirogues, et les autres à la nage; l'instrument le plus grossier était devenu dans leurs mains une arme terrible : ceux-là attaquaient les péniches à l'abordage, pendant que ceux qui étaient à la nage, passant adroitement sous les embarcations, les faisaient chavirer, et précipitaient dans la mer tous ceux qu'elles portaient : habitués à combattre les requins corps à corps, ces hardis Africains eurent bon marché d'un ennemi doublement occupé à les fuir et à combattre la violence des

vagues; ils en tuèrent beaucoup. Les Anglais seuls ont connu toute l'étendue de leur perte dans cette occasion : trois de leurs péniches restèrent au pouvoir des Français; les batteries en coulèrent à fond plusieurs autres au moment où elles cherchaient à repasser la barre. La marée du lendemain rejeta sur le sable une partie des hommes qui avaient péri : ils étaient tous Anglais, et les Jaloffs du Sénégal eurent pour longtemps des habits rouges.

On pourrait dire des naturels du Sénégal, qu'ils sont Français plutôt qu'Africains; il n'en est pas de même de ceux de Gorée, dont les communications avec la colonie sont moins directes, à cause de l'éloignement.

La position de l'établissement français au Sénégal est on ne peut pas plus heureuse sous le rapport du commerce, des découvertes et de la civilisation : maîtresse de presque tout le commerce de la gomme, la colonie, en s'enrichissant elle-même, ouvre à la métropole des sources de revenus

incalculables; placée, pour ainsi dire, dans la direction du centre de l'Afrique, et à l'embouchure d'un fleuve magnifique, dont la navigation deviendra un jour moins difficile, elle offre aux voyageurs, qui sont animés du désir de faire de nouvelles découvertes, un point de départ et de retour très-favorable.

Enfin, avec les heureuses dispositions des naturels envers les Français, que de moyens n'ont pas ces derniers pour étendre sur les Africains les bienfaits de la civilisation, et en porter ainsi les heureux effets, de proche en proche, jusque dans les contrées les plus reculées de l'intérieur! Combien ils seraient dédommagés de leurs peines par les avantages inappréciables qu'ils en retireraient!

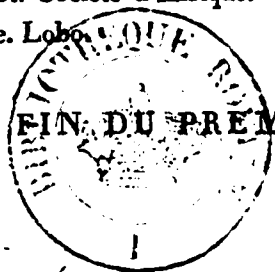
Le peuple qui civilise un autre peuple, fait une conquête beaucoup plus assurée que s'il l'avait vaincu par la supériorité de ses armes; il s'attache par la reconnaissance, et sur-tout par l'*intérêt*, qui est la seule raison des nations entr'elles, des hom-

EN AFRIQUE.

385

mes auxquels il a rendu nécessaires ses usages, ses arts et ses jouissances (*).

(*) *Voyage de Mathieu à la côte d'Afrique. Essai de colonisation sur la côte occidentale d'Afrique*, par Wadstrom. *Léon l'Africain*. De la Brue. Compagnon. Barbot. Société d'Afrique. *Géographie de Rennel*. Ptolemée. Lobo.



T A B L E

D E S C H A P I T R E S

contenus dans le premier volume.

Pages.

C HAPITRE PREMIER. <i>Institution de la société d'Afrique. — État des connaissances sur l'Afrique à l'époque de son institution. — Accroissement donné à ces connaissances par Bruce, Patterson et le Vaillant.</i>	1.
C HAP. II. <i>Relation de M. Ledyard. — Son voyage en Égypte. — Observations sur les Égyptiens. — Renseignemens sur l'Afrique, donnés par les marchands des caravanes.</i>	8.
C HAP. III. <i>Relation de M. Lucas. — Son voyage à Tripoli ; à Mesurate, avec les skérifs Fowad et Imhammed. — Moyen dont il se sert pour obtenir du dernier quelques éclaircissemens sur l'intérieur de l'Afrique. — Son retour en Angleterre.</i>	24.

CHAP. IV. <i>Caractère des Maures de Barbarie , résultant de la nature de leur gouvernement. — État de la société et de la religion. — Leur économie rurale et domestique. — Leur opinion sur les Nègres. — Breebers et Shellu. — Chaîne du mont Atlas. — Origine des tribus africaines.</i>	35.
CHAP. V. <i>Sahara ou le grand désert. — Aventures de Saugnier. — Monselemines du Bilidulgerid. — Leur économie rurale et domestique. — Gouvernement. — Religion. — Condition des femmes. — Les Mongearts. — Leurs occupations. — Hospitalité. — Gouvernement. — Religion. — Hérité. — Médecine. — Hostilité des Canariens.</i>	54.
CHAP. VII. (*) <i>Aventures de Brisson. — Ouadelims et Labdessebas. — Leurs mœurs et habitudes. — Condition des femmes. — Cause de leur cruauté apparente.</i>	96.
CHAP. VIII. <i>Description de la Nigritie ou Guinée septentrionale. — Origine</i>	

(*) C'est par erreur que ce chapitre et les suivans ont été ainsi cotés.

<i>du nom de Guinée. — Royaume de Guatata ou Walet. — Empire de Ghinni ou Ghana. — Découvertes faites par les Romains; — par les Européens. — Commerce entre l'Afrique et l'Europe. — Traite des Nègres. — Caractère des noirs. — Discours remarquable de J. H. Naimbanna.</i>	120.
CHAP. IX. Colonie agricole projetée par les Suédois. — Cap-Monte et Cap-Misurado. — Empire de Monou. — Les Quojas. — Leur religion. — Associations secrètes du Belli et du Nessoge. — Magie. — Caractère de Wadstrom. — Établissement danois formé à Aquapim par le docteur Isert. — Aquambo, Akim ou Accany. — Degombah. — Gago. — Montagnes du Kong. — Genre extraordinaire de commerce. — Religion des Nègres de la Côte-d'Or. — Fétiches.	
	165.
CHAP. X. Établissement à Sierra-Leone. — Sa destruction par les naturels. — Son rétablissement par la compagnie de Sierra-Leone. — Mort de Nordenskiöld. — Caractère des noirs de la	

	Pages.
<i>Nouvelle-Écosse. — Missionnaires. — Sol, production et animaux de Sierra-Leone. — Bullam. — Bagos. — Timanais. — Suzis, etc. — Usages des Africains. — Habillement. — Maisons. — Polygamie. — Mariages. — Mumbo-Jumbo. — Condition des femmes. — Religion. — Tribus de Sierra-Leone. — Giagas.</i>	220
C H A P. XI. <i>Biafaras. — Balantes. — Papels. — Banyans. — Feloops, peuples situés entre Rio-Nunez et la Gambie. — Bulama. — Colonie dirigée par M. Beaver. — Voyage de MM. Watt et Winterbottom dans le pays Foulah de Fouta-Jallo. — Foulahs. — Leurs mœurs, leur religion, leur gouvernement. — Sénégalie. — Jaloff. — Serawoollis.</i>	322

Fin de la table des chapitres.



